

Atlas stratégique *des armées françaises*

2024



Avertissement

L'Institut d'études de géopolitique appliquée (Iega) est un laboratoire d'idées français fondé en 2015 spécialisé dans les relations internationales. Depuis sa fondation, l'Iega est guidé par la volonté d'associer société civile, acteurs institutionnels et scientifiques dans le domaine de l'analyse géopolitique. Guidé par le souci d'indépendance et d'objectivité tout autant que par l'aspect humain, il œuvre en ce sens à travers la publication de travaux scientifiques en libre-accès, ainsi que par l'organisation d'événements et de formations accessibles au plus grand nombre.

L'atlas stratégique des armées françaises, ouvrage numérique en libre-accès, a été conçu par l'Iega dans le cadre de son programme *Jeunes chercheurs*, avec le soutien de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées.

Les chapitres ont été rédigés par des auteurs différents, ayant fait usage de normes académiques pouvant différer d'un chapitre à l'autre. Les noms des États, des villes, des organisations internationales, des personnes physiques ou morales peuvent également varier selon les chapitres.

Les propos exprimés dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

ISSN : 2739-3283

© Tous droits réservés, Institut d'études de géopolitique appliquée, avril 2024.

Comment citer cette publication :

Yohan BRIANT, Alexandre NEGRUS (dir.), *Atlas stratégique des armées françaises*, Institut d'études de géopolitique appliquée, Paris, 30 avril 2024.



Institut d'études de géopolitique appliquée
121 rue du Vieux Pont de Sèvre, 92100 Boulogne-Billancourt
Courriel : secretariat@institut-ega.org
Site internet : www.institut-ega.org

Avant-propos

Dix ans après le début de la guerre d'Ukraine avec l'annexion de la Crimée en février 2014 et la première déstabilisation du Donbass, la guerre d'Ukraine se poursuit sur le rythme de la haute intensité depuis l'invasion généralisée par la Russie du 24 février 2022. En avril 2024, les dernières estimations, réalisées sur la base de sources en libre-accès, chiffrent les victimes russes à plus de 50 000. Cela correspond à une augmentation de 25 % par rapport à 2023, alors que Volodymyr Zelensky a assumé le chiffre de 31 000 victimes militaires. Ces chiffres, en-deçà de la réalité d'un côté comme de l'autre, témoignent avant tout de la manière dont les réalités matérielles de la guerre s'installent au sein des consciences, puisque la barre symbolique des 100 000 victimes totales est désormais largement acceptée. Dans le camp des soutiens à l'Ukraine, l'aide militaire conjoncturelle apportée à Kiev s'est longtemps caractérisée par une incrémentation progressive et une temporalité inadaptée. L'évolution du soutien occidental est révélatrice de la lente prise en compte du caractère prolongé du conflit et de la nécessité de relier l'aide à une dynamique économique et industrielle. La récente allocation, par la commission européenne, de 500 millions d'euros prévus dans le cadre de l'Acte de soutien à la production de munition, doit permettre de réduire les goulets d'étranglements qui entravent encore l'appareil productif européen. Sur les 61 milliards de dollars votés le 20 avril 2024 à Washington en faveur de l'Ukraine, plus d'un tiers doivent être utilisés par les États-Unis pour reconstituer des stocks devant ensuite être transférés sur le front et plus de 14 milliards doivent servir à l'acquisition de systèmes de défense (américains) par l'Ukraine. En marge des sommes allouées, le plan d'aide autorise également Joe Biden à confisquer, puis vendre, des actifs russes à des fins de reconstruction.

Ces deux mesures législatives témoignent de la détermination occidentale à soutenir l'Ukraine, tout autant que de l'écart qui persiste entre les États-Unis et l'Europe au sujet des problématiques de défense. Au sortir de la crise du Covid-19, Washington n'a pas hésité à faire appel à des mesures protectionnistes pour initier la relance de son économie, avec succès (il s'agit même d'un argument essentiel dans la course qui l'oppose à l'illibéral Donald Trump). Du côté de l'Union européenne, de nombreux acteurs conservent une approche dogmatique et refusent de privilégier les fleurons industriels européens, notamment dans le secteur de la défense. La situation en Ukraine a été révélatrice, dans un premier

temps, de la guerre des stocks tant pour les belligérants que pour leurs soutiens respectifs. Cette guerre est vouée à durer au-delà de 2024, qui apparaît comme une année de transition en ce qu'elle est suspendue à l'élection présidentielle américaine. La France et ses partenaires européens ont-ils un plan stratégique pour l'avenir, tant vis-à-vis de leurs alliés et que de leurs concurrents ? Rien n'est moins sûr et cela implique de se projeter dans le temps long. L'enjeu fondamental des prochaines années réside dans la capacité française et européenne à trouver le chemin d'une production plus importante et rapide. Est-ce à dire que la France doit entrer en économie de guerre ? Cela impliquerait une commande étatique massive d'équipements militaires puis de mobiliser le complexe civilo-militaire au profit de la défense. Si la France demeure très loin de cette situation, elle doit malgré tout poursuivre la dynamique impulsée à la faveur des deux mandats d'Emmanuel Macron. Le budget de défense de la France aura doublé entre 2017 et 2023, passant de 32,3 milliards à 67,4 milliards d'euros. Cette dynamique budgétaire doit impérativement être soutenue au cours des prochaines années, tant l'effort reste insuffisant à ce jour eu égard au contexte géopolitique global, à l'accélération des crises et des conflits. La dernière loi de programmation militaire (2024-2030), rédigée selon des projections optimistes quant à l'évolution de la situation géopolitique, est déjà en partie désuète compte tenu des enjeux contemporains. Sans omettre que malgré 413 milliards d'euros destinés aux armées sur la période 2024-2030, la loi de programmation militaire symbolise des renoncements, en ce qu'elle a acté des réductions de commandes massives. Alors que les dépenses d'armement ont atteint un niveau record dans le monde en 2023, les États ayant dépensé 2 300 milliards d'euros (une augmentation de 6% par rapport à l'année 2022), le nombre de conflits, 56 au total, pose d'innombrables défis politiques et militaires notamment à l'aune de l'extension de la conflictualité à d'autres champs où s'affrontent États et acteurs privés, du changement climatique et de l'irruption de la technologie.

Comme Emmanuel Macron l'a rappelé à l'occasion de son second discours à la Sorbonne le 25 avril 2024, il pèse une menace existentielle sur l'Europe. Au-delà du risque imminent que représente la Russie, le vieux continent doit subir de plein fouet les conséquences de son déclin : le décrochage économique et la perte d'influence diplomatique ont des répercussions directes sur la stabilité des États, la cohésion sociale et le fonctionnement des systèmes démocratiques. Ce n'est pas un hasard si la France est régulièrement ciblée dans le cadre de campagnes s'inscrivant dans un processus de guerre cognitive et

informationnelle, conduites par des États ayant très tôt pris conscience de ces problématiques : Russie, Chine, mais également Turquie, ainsi que les relais favorables à Israël et à la cause palestinienne. Ces facteurs constituent une menace plurielle et protéiforme, contre laquelle il est nécessaire de mobiliser toutes les composantes de la société. La France doit impérativement procéder à un réarmement militaire, industriel et civique si elle veut demeurer un acteur souverain et préserver son modèle national.

Cette nouvelle édition de l'Atlas stratégique des armées françaises a été élaborée sur la base de ces réflexions. Le choix des thématiques qui sous-tendent la rédaction de ses six chapitres et l'élaboration des cartes provient du constat que les principales lignes de fractures géopolitiques ne peuvent plus être circonscrites à un territoire, ni même à un ensemble défini selon des critères géographiques stricts. Au-delà des discours sur le degré d'interdépendance et la mondialisation, cet état de fait témoigne avant tout du délitement progressif de l'ordre international, soumis à un ensemble complexe de forces centrifuges.

Certaines de ces forces peuvent clairement être identifiées. Les ennemis déclarés du système international, associés à une cohorte d'États dits illibéraux, mènent depuis des années un travail de sape que les autorités occidentales ont échoué à voir, ou à considérer. La multiplication des fronts chauds selon des axes allant de l'Ukraine au Soudan, de la Corée du Nord à l'extrême sud de la mer de Chine méridionale et le long d'une diagonale courant le long de l'Himalaya jusqu'au Caucase, démontre à quel point la crainte de l'embrasement est dépassée. Ce haut niveau de conflictualité, associé à un climat international favorisant le glissement des tensions politiques vers le conflit armé, marque autant des limites du système international que la nécessité de préserver un ordre international fondé sur le respect du droit international, le consensus et la garantie de sécurité collective. Les difficultés à implémenter ce qui, rappelons-le, constitue avant tout un *idéal* politique, ne doivent pas faire perdre de vue l'image de ce que pourrait être l'alternative. D'autres représentants de ces forces centrifuges sont plus difficilement identifiables. De nature changeante et plurielle, ils agissent au-delà des limites du droit, des frontières et des réalités. Manipulant l'information, s'appuyant sur un éventail technique toujours plus accessible à mesure que le progrès se conjugue aux intérêts stratégiques et économiques, ils n'en constituent pas moins une menace toute aussi crédible.

Dans un tel contexte et confrontées à une telle diversité de menaces, de nombreux défis attendent les armées françaises. Elles qui font partie intégrante

de la société française, doivent composer avec les lignes de fractures politiques et sociétales qui parcourent le pays et pèsent sur la légitimité de ses actions, mais également la délimitation de ses missions. Soumises aux aléas politiques et économiques, les armées françaises sont également contraintes de tirer des enseignements rapides de terrains d'affrontement dont l'évolution, rapide, difficilement prévisible, s'inscrit dans un environnement stratégique instable.

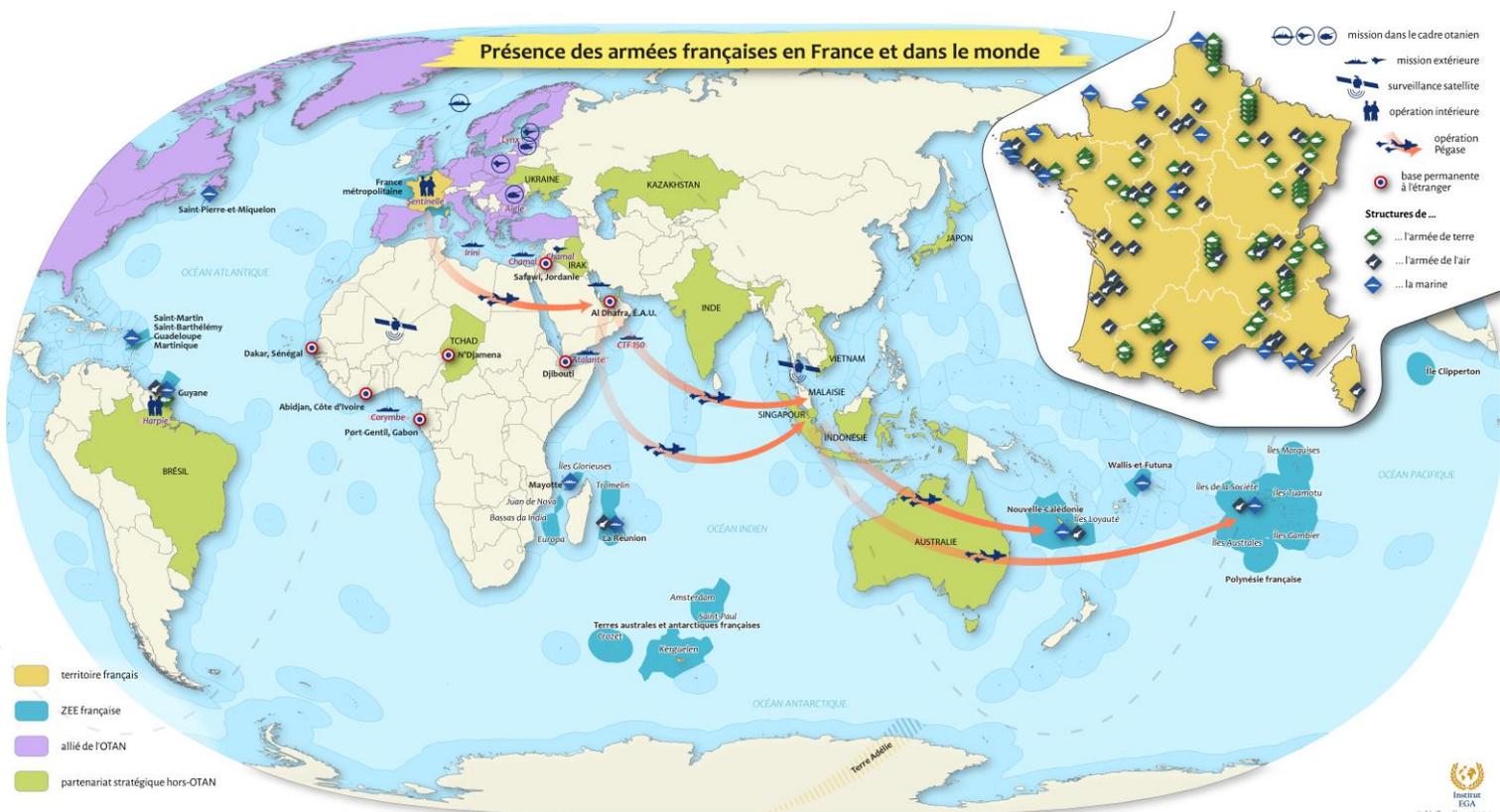
Le monde et nos sociétés libérales sont confrontés à des problématiques similaires, mais nous peinons à accorder nos réponses. Notre incapacité à opérer les transformations nécessaires pour nous préparer aux changements induits par le dérèglement climatique en est une illustration supplémentaire. L'instabilité est donc partout. Elle parcourt nos sociétés, cristallise les relations entre acteurs internationaux, retarde la prise de décision politique et amplifie les tensions. À sa modeste échelle, ce document vise à aider la prise de recul essentielle à la tenue d'un débat apaisé et à y contribuer à travers ses analyses, tout en mettant à jour le catalogue des menaces. Il constitue l'expression d'une approche singulière et étayée de la géopolitique ainsi que des relations internationales.

Yohan BRIANT

Directeur général de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Alexandre NEGRUS

Président de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.



Sommaire

Avant-propos.....	1
Les armées françaises face aux défis techniques et institutionnels.....	6
CARTE. Présence de la marine française en Méditerranée.....	14
Les armées françaises face aux acteurs non-étatiques.....	25
CARTE. Câbles sous-marins : le contrôle d’Internet et ses enjeux.....	43
CARTE. Les sociétés militaires privées russes en Afrique.....	49
CARTE. Les zones d’instabilité en Afrique.....	55
Vers une sécurité écologique ? Le rôle des armées face aux vecteurs crisogènes : environnement, alimentation, climat.....	58
CARTE. L’Ukraine face à l’invasion russe (situation au 18 mars 2024).....	59
CARTE. La galaxie des groupes armés locaux au Sahel occidental.....	62
Périls, convergences et divergences des doctrines antiterroristes.....	74
La dégradation de l’environnement sécuritaire de la France.....	88
CARTE. Golfe Persique : hydrocarbures et confrontations.....	107
CARTE. Quelle situation au Yémen en 2024 ?.....	110
La France face au système indopacifique.....	113
CARTE. Souverainetés et tensions dans le Pacifique.....	116
CARTE. La France et les grands enjeux stratégiques en Indopacifique.....	128

Les armées françaises face aux défis techniques et institutionnels

Emma GIULIANO

Responsable du département Amérique latine et Caraïbes de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Tewfik HAMEL

Docteur en histoire militaire, chercheur associé à l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Les armées à la croisée des chemins

En définissant une grande stratégie, une nation se dote aussi d'un cadre pour le développement d'une doctrine militaire, la « *composante de la grande stratégie qui aborde explicitement les moyens militaires* ». Sur le plan théorique, la stratégie nationale d'un État définit les termes de référence de sa stratégie militaire laquelle dicte ses doctrines militaires. Deux questions sont cruciales dans toute discussion sur l'outil militaire : Quels moyens doivent être utilisés ? Comment doivent-ils être employés¹ ?

Dans une large mesure, l'armée est limitée par les décisions prises par la sphère décisionnelle politique. Les organisations militaires, en tant que bureaucraties étatiques, n'ont pas la liberté d'action dans l'allocation des facteurs de production et la définition de leurs objectifs. Les responsables gouvernementaux opèrent dans un domaine de contraintes qui affectent leur capacité à mettre en œuvre des politiques et les changements nécessaires. Un nombre important d'études s'est intéressé au sujet de comment, pourquoi et quand les organisations militaires changent afin de relever les défis auxquels elles étaient confrontées sur le champ de bataille. Au-delà du facteur opérationnel, ces derniers concernent la structure même des armées, les défis posés par leur développement, leur adaptabilité en réaction à une société et un environnement en mouvement. Il en ressort un certain nombre de facteurs façonnant l'adaptation militaire, notamment la politique intérieure, la culture stratégique, la politique d'alliance et les relations civilo-militaires².

¹ Barry Posen, *The Sources of Military Doctrine*, Cornell University Press, Ithaca, 1984, p. 13-15.

² Theo Farrell *et al.* (dir.), *Military Adaptation in Afghanistan*, Stanford University Press, Stanford, 2013.

En résumé, les organisations militaires font face à une série de tensions : 1) elles doivent assurer l'efficacité militaire pour répondre aux changements de contexte stratégique et opérationnel ; 2) elles doivent, en particulier dans les démocraties, être sensibles aux valeurs sociales plus larges de la société dans laquelle elles sont implantées. Dans le cas des armées françaises, les tensions découlant de ce double cadre ont été mises en lumière depuis la fin de la guerre froide. Un nombre de changements au niveau socio-politique, à la fois dans le contexte international et au niveau des structures économiques et sociales nationales, ont progressivement remis en cause les perspectives sur le caractère de la guerre, les définitions traditionnelles des intérêts vitaux, des conceptions de sécurité et des perceptions des menaces. Après trois décennies d'opérations expéditionnaires, la guerre d'Ukraine confirme l'avènement d'une nouvelle ère de compétition stratégique et la diminution prévisible des interventions militaires occidentales. Cette mutation constitue un enjeu majeur pour l'identité des armées françaises, conçues depuis la fin de la guerre froide comme une force expéditionnaire prête au combat, mieux adaptée aux opérations de stabilité et de contingence de faible ou moyenne intensité. Le nouvel environnement stratégique est pris en compte et se reflète déjà dans l'évolution des tactiques, de la doctrine et du développement des capacités. Étant donné que le changement nécessite souvent une longue période de gestation avant de se concrétiser, cette transformation prendra du temps. Elle remet en question à la fois l'expérience opérationnelle et l'héritage culturel d'une armée française qui se trouve à la croisée des chemins pour définir son futur rôle dans le paysage stratégique. Les dirigeants politiques facilitent le processus car l'émergence d'une acceptation bureaucratique, notamment dans l'émergence d'un financement adéquat, est essentielle pour que les nouvelles façons de lutter s'enracinent dans les institutions militaires existantes. Quelle est la situation des armées françaises et à quels défis doivent-elles faire face pour préparer la victoire et créer les conditions pour « gagner une meilleure paix » ?

La tendance libérale

L'institution militaire appréhende l'environnement physique et social à travers ses propres systèmes de croyances institutionnels et cultures organisationnelles. Bien qu'elle ait son propre « idéal régulateur »³, la doctrine militaire est le produit de facteurs politiques et organisationnels nationaux. Les intérêts, les menaces, les objectifs et les politiques de sécurité nationale, qui forment le cadre de la stratégie militaire, sont étroitement liés. Il n'est donc possible de discuter des systèmes de croyances des militaires en dehors du contexte politique et culturel plus large dans lequel ces systèmes sont développés et dans lequel les forces armées opèrent. La société confère à certaines professions des codes éthiques spécifiques. Les professions juridiques et médicales, par exemple, se voient conférer des libertés et des devoirs qui ne sont pas confiés à des personnes extérieures à la profession. L'armée, de la même manière, suit un code éthique dans le but de protéger la société. L'éthique militaire, telle qu'exprimée dans divers codes des services et le droit de la guerre, établit des limites de ce qui est admissible. Plus restrictives sont les limites fixées par les valeurs fondamentales de la société. Le soldat a le devoir moral de tuer et détruire, mais dans certaines circonstances seulement. La mission devrait être achevée, mais pas à n'importe quel prix⁴. Les divisions sociétales complexifient la prise de décision militaire en raison de la diversité des perspectives et des priorités.

L'époque contemporaine a vu l'évolution de l'armée vers un établissement professionnel, distinct de la société civile, qui devrait adhérer aux principes démocratiques et être subordonnée au contrôle civil. Dans toute période historique, *l'establishment* militaire est à la fois le reflet de la société dans son ensemble et une institution dotée d'un environnement et d'une philosophie distincts. La suppression de la conscription représente une transformation historique dans la société française, dans le sens où elle marque la fin d'une époque de montée en puissance (et le commencement du déclin) des armées de masse. Le service militaire obligatoire est l'aboutissement d'une réflexion sur la souveraineté de la nation et l'obligation faite à chacun d'en assurer la défense. Les sociétés occidentales sont entrées dans une phase libérale d'après-guerre.

³ Justin Oakley & Dean Cocking, *Virtue Ethics and Professional Roles*, Cambridge University Press, New York, 2001, p. 25.

⁴ La moralité de l'acte est indépendante de ses conséquences, peu importe si une personne ou une cinquantaine de milliers sont sauvées. Anthony Hartle, *Moral Issues in Military Decision Making*, University Press of Kansas, Lawrence, 2004, p. 175.

Devenant fortement individualisées, elles ont connu des changements importants dans les valeurs et les attitudes sociales et adopté un système de valeurs égocentré, basées sur l'individualisme en contraste avec les exigences des forces armées. La société française sous la V^e République a connu de profondes transformations culturelles et sociétales (urbanisation, généralisation de l'éducation, consommation de masse, individualisation, cosmopolitisation, réforme du droit de la famille) redéfinissant les rapports à l'autorité et aux valeurs traditionnelles.

La fracture entre militaires et civils est nette et le coup de force d'avril 1961 a participé de manière presque irrémédiable à générer une profonde méfiance à l'égard des militaires de la part du reste du corps social. C'est d'ailleurs à partir de cette époque, sous l'effet notamment du développement des armements modernes, que les dirigeants politiques commencent à penser l'armée en tant qu'« outil de défense », expression purement utilitariste participant insidieusement à réifier la communauté militaire. L'armée n'est alors plus vue comme un ensemble humain soudé autour de valeurs collectives mais comme une juxtaposition de capacités opérationnelles, atouts maîtres au sein de la guerre froide⁵.

Le libéralisme étant en contradiction avec l'éthique militaire, cette évolution augmente la distance des militaires avec le reste de la société. Outre l'institution militaire, c'est toute la *militarité* qui ne se trouve plus en adéquation avec les valeurs sociétales⁶. En plus du rejet croissant de l'obéissance aveugle aux autorités institutionnelles, la loyauté n'est pas automatique. Les institutions existantes, notamment l'État-nation, l'Église, la famille et l'école ont vu leur influence s'éroder. Ulrich Beck parle d'« institutions zombies » qui sont « mortes et encore en vie »⁷. Un changement a eu lieu dans la conception de la guerre et beaucoup de Français, en particulier ceux qui n'ont pas été affectés par la guerre, considèrent la paix comme un acquis. Le général François Lecointre s'inquiétait que les sociétés européennes eussent pensé avec « naïveté » que les

⁵ Pierre-Éric Guillot, « Osons la militarité », *Les Cahiers de la Revue Défense Nationale*, vol. 70, 2018, p. 199.

⁶ La militarité pouvant être définie comme l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés à la fonction militaire qui est autant une profession qu'un mode d'être. Voir Marie-Anne Paveau, *Le langage des militaires*, thèse de doctorat. Paris, Université Paris IV, 1994.

⁷ Zygmunt Bauman, *Liquid modernity*, Polity Press, Cambridge, 2000, pp. 5-6.

guerres étaient révolues⁸. En raison de ces transformations, les Français ont connu un processus de démilitarisation progressif. Dans l'ensemble de la société française, les souvenirs du service national se sont peu à peu détachés du rôle premier des armées : combattre⁹. Même si les jeunes Françaises et Français sont moins antimilitaristes que leurs aînés, la guerre se classe à la 6^e position (18%) des sujets qui préoccupent le plus les jeunes Français après le réchauffement climatique (39%) ou le pouvoir d'achat (28%)¹⁰. Cela se traduit par la difficulté du gouvernement à justifier la participation de l'armée au combat, l'aversion pour les victimes et l'évolution d'une culture anti-sacrificielle, ce qui complique la tâche d'une mobilisation intégrale de la société, d'un renforcement de la résilience de la Nation et d'un passage à une économie de guerre, envisagée par la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030.

En janvier 2021, l'état-major a créé dix groupes de travail pour examiner l'état de préparation du pays à une guerre de haute intensité. Les groupes couvrent un spectre complet de paramètres, depuis la pénurie de munitions jusqu'à la résilience de la société, en passant par la question de savoir si les citoyens sont « prêts à accepter un niveau de pertes que nous n'avons jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale »¹¹. Dans un contexte où il n'y pas de menace physique ou idéologique existentielle évidente sur une période prolongée, les implications pour les relations civilo-militaires sont manifestes : à moins qu'ils se sentent directement menacés, les citoyens hésiteront à risquer leur vie.

Paradoxalement, les sociétés occidentales continuent de percevoir positivement leurs forces armées et acceptent le recours à la force dans certains cas¹². La réapparition des soldats sur le territoire national peut d'ailleurs être considérée comme un retour de la « Nation en armes » des soldats de la force *Sentinelle* sur le territoire national. Cela a aussi offert l'image d'un soldat protecteur qui se réalise de surcroît dans une parfaite maîtrise de la violence,

⁸ Cédric Pietralunga, Elise Vincent et Benoît Vitkine, « François Lecointre, ancien chef d'état-major des armées : 'Avec naïveté, nos sociétés ont pensé que la guerre était désormais archaïque' », *Le Monde*, 11 novembre 2023.

⁹ Les organisations militaires existent pour la guerre. C'est la guerre qui leur donne la raison d'être (ou leur fonction) et d'existence. La bataille est l'« ultime » test vers lequel « le travail de toute une vie d'un officier doit être dirigée ». Ce conseil du général Charles Ferguson Smith (1807-1862) au colonel Lew Wallace est toujours d'actualité. Richard Moody Swain & Albert Pierce, *The Armed Forces Officer*, NDU Press, Washington, 2017, p. 40.

¹⁰ Anne Muxel, « Les jeunes et la guerre représentations et dispositions à l'engagement », Etude n°. 116, IRSEM, avril 2024.

¹¹ Anonyme, « The French armed forces are planning for high-intensity war », *The Economist*, 31 mars 2021.

¹² Tom St. Denis, « Future Soldiers », *Canadian Military Journal*, vol. 15, n°. 4, automne 2015, pp. 14-15.

renforçant une relation de confiance avec les Français devenue aujourd'hui presque affective. Les Français expriment une grande confiance envers l'institution militaire, qu'ils placent en tête des institutions régaliennes. Le taux de confiance est de 75%, des chiffres supérieurs à ce que l'on constate pour l'école (74%), la justice (46%) ou encore les médias (29%)¹³. Ce rapport à l'armée se double d'un sentiment patriotique puissant¹⁴. Un regain de patriotisme et un recul de l'antimilitarisme sont constatés chez les jeunes. Une majorité accepte l'éventualité d'un retour au service militaire et ont une bonne image de l'armée et de l'Otan. Depuis vingt ans, la proportion de Français ayant une bonne opinion des armées a varié entre 77 % et 87 %. Ce constat est loin d'être banal, comparé à la perception des armées françaises dans les années 1970. Cette perception très favorable est renforcée par des considérations positives sur la valeur des militaires, la qualité de leur formation et le niveau de leur entraînement, puisque deux tiers des Français estiment que ces trois dimensions constituent les points forts des armées¹⁵. La France a maintenu des capacités et une formation à spectre complet, a des objectifs de modernisation ambitieux et bénéficie d'un fort soutien politique et public aux interventions militaires et au soutien de ses alliés.

Les relations entre l'armée et la société civile sont complexes, en ce qu'il s'agit d'une relation fusionnelle, c'est-à-dire sans distinction entre les soldats et le reste de la société. L'opinion des Français à l'égard de l'institution militaire n'a pas été toujours aussi positive qu'elle l'est de nos jours comme le révèle l'histoire, parfois tumultueuse, des relations entre les armées et la nation. Une armée efficace a sa propre culture, qui met l'accent sur l'honneur, le courage et le sacrifice sous une structure de commandement. Une divergence persistera toujours entre la discipline requise d'une force de combat et l'individualisme de la société qu'elle est chargée de défendre. Les tentatives visant à effacer cette division en « civilisant » l'armée, ou en faisant du service l'objet d'expériences sociales, nuisent à l'efficacité et au moral des soldats. Le problème de l'écart entre la culture militaire et la société française est devenu plus visible à l'ère de

¹³ Observatoire Économique de la Défense, *EcoDef Conjoncture n°227*, « L'opinion des européens sur la défense à l'hiver 2022-2023 », juillet 2023. En ligne : <https://www.defense.gouv.fr/ssm/ecodef-conjoncture-ndeg227/lopinion-europeens-defense-lhiver-2022-2023-juillet-2023>.

¹⁴ Antoine Bristielle, « Les français et la guerre en Ukraine », Fondation Jean Jaurès, 2 mars 2022. <https://www.jean-jaures.org/publication/les-francais-et-la-guerre-en-ukraine/>

¹⁵ Barbara Jankowski, « L'opinion des Français sur leurs armées », In Éric Letonturier (dir.), *Guerre, armées et communication*, CNRS éd., Paris, 2019, pp. 81-98

la force de volontaires. Au cours du XX^e siècle, la place de la société dans la guerre a changé. La guerre est devenue de plus en plus technique et coupée de la vie civile. Durant les guerres industrielles conventionnelles à grande échelle de la première moitié du XX^e siècle, les enjeux étaient existentiels et le rôle des populations y était central. L'association entre le citoyen et l'État se concrétisait par l'acceptation des nationaux de mourir pour leur pays et les conflits en Europe ont largement été menés par des armées de conscrits¹⁶. Cela implique qu'une grande partie de la population est entrée en contact avec les opérations militaires, contrairement à la période post-guerre froide marquée par des opérations menées loin de la maison et avec une force relativement plus petite. Au début de la V^e République, le service militaire (devenant le service national avec la loi Messmer de 1965) était le principal facteur d'interaction entre l'armée et la société. La loi du 9 juillet 1970 (dite loi Debré) « relative au service national » déclenche une première friction entre la jeunesse post-1968 et l'armée. Le rapport de l'armée à la société (et *vice versa*) évolue progressivement à partir des années 1980, sortant de la phase de confrontation de la décennie précédente, marquée par la politisation des questions militaires. La principale réforme concernant les relations entre l'institution militaire et la société demeure la suspension du service national, annoncée par Jacques Chirac en 1996 puis votée par le gouvernement Jospin en 1997. La professionnalisation ne consiste pas en un simple remplacement, nombre pour nombre, des militaires appelés par des engagés. Cette décision, qui a aboli *de facto* la conscription, a constitué un changement majeur dans l'interaction entre les armées françaises et la société. Il s'agit donc d'une rupture pour une armée et un pays pour lesquels la conscription est un pilier de la politique de défense depuis la première Levée en Masse en 1793¹⁷. La taille de l'armée française avait été multipliée par huit au cours des guerres du XVII^e siècle¹⁸ et même si les déterminants de cette augmentation sont

¹⁶ Jeremy Black, *The Age of Total War, 1860–1945*, Praeger, London, 2006.

¹⁷ Le 24 février 1793, l'assemblée de la Convention décide de lever 300 000 hommes pour faire face à la première coalition européenne (Anglais, Prussiens et Autrichiens) contre la France révolutionnaire. « Tout Français est soldat et se doit à la défense de sa patrie » précise l'article 1 de la loi Jourdan-Delbrel (du nom du général Jourdan et de Delbrel, adjoint à la Commission) du 5 septembre 1798 qui officialise la « conscription universelle et obligatoire » de tous les Français âgés de 20 à 25 ans. Thomas Hippler, « Service militaire et intégration nationale pendant la révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, n^o. 329, juil-sept 2002, pp. 1-16.

¹⁸ Geoffrey Parker, «The Military Revolution 1560-1660 6 Myth?», *The Journal of Modern History*, vol. 48, n^o. 2, 1976, pp. 195-214; Lynn, John. 2000, «International Rivalry and Warfare», In Timothy C.W. Blanning (dir.), *The Eighteenth Century: Europe 1688-1815*, Oxford University Press Oxford, 2000.

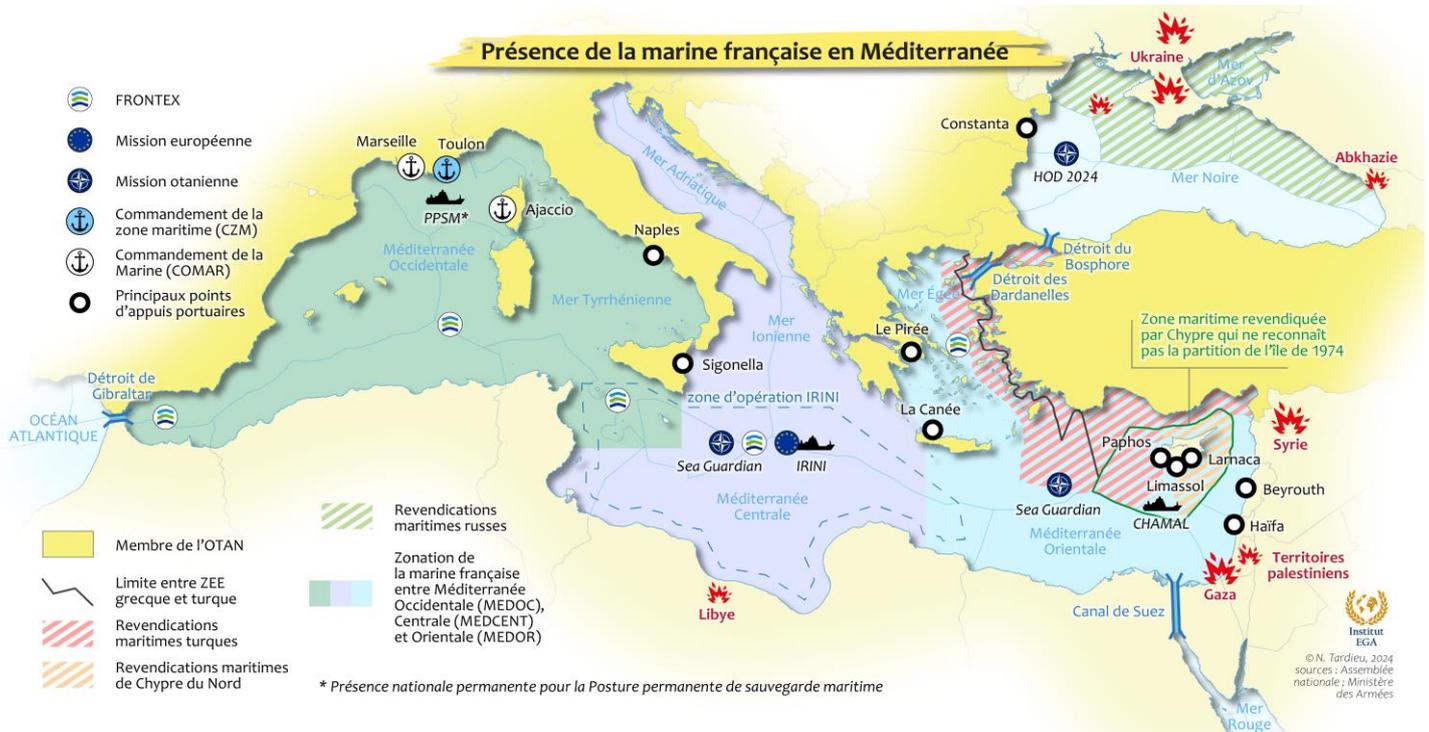
variés, il existe (en plus des facteurs technologiques) de solides raisons de fonder l'origine des armées de masse dans la lutte sociopolitique des révolutions américaine et française, ainsi que dans les formes émergentes de nationalisme moderne qu'elles ont produites¹⁹.

La principale justification stratégique avancée par le président Jacques Chirac, contre l'avis de la plupart des élites administratives et militaires, était que les tâches principales de l'armée française seraient les interventions à l'étranger, plutôt que la défense territoriale. Le *Livre blanc sur la défense* de 1994, qui réaffirmait encore la nécessité d'une armée mixte, ne prédisait aucune menace majeure pour l'Europe avant 30 ans et, même face à l'opportunité d'une menace, la France aurait au moins dix ans pour préparer ses défenses. Des forces armées professionnelles seraient plus efficaces militairement qu'une force de conscrits. Cette professionnalisation (développement d'un système d'expertise et construction d'une identité professionnelle) a déclenché un débat sur la « normalisation » des forces armées et contribué à un certain degré d'incompréhension entre la population française et les forces armées. Malgré l'inquiétude du fossé entre la société et l'armée²⁰ et la réticence initiale de l'institution militaire, « la professionnalisation a entraîné une redéfinition des rapports entre l'armée et la société, mais dans un sens *a priori* plutôt positif pour l'institution. » Une perception positive des forces armées s'est maintenue au fil du temps depuis la fin des années 1990. La couverture médiatique des forces armées fait cependant régulièrement état d'un moral bas, lié au fait que les militaires ont, entre autres, le sentiment que leur travail n'est pas reconnu dans la société. Un paradoxe persiste : la population française aime ses armées mais ne sait pas ce qu'elles font. Le soldat français est donc un « soldat méconnu »²¹.

¹⁹ Morris Janowitz, "The Decline of the Mass Army", *Military Review*, février 1972, pp. 10-16 (16).

²⁰ Ces études exprimant, plus la plupart, « l'inquiétude de voir se désagréger le lien unissant les armées à la société qu'elles défendent, à la consistance duquel se mesureraient le soutien aux militaires et l'adhésion aux missions qu'ils accomplissent. Ce lien aurait été remis en cause par la professionnalisation qui a privé les armées de l'afflux renouvelé de jeunes conscrits, garant de l'implication des Français dans la défense de leur pays. » Barbara Jankowski, « Les relations armées-société en France », *Pouvoirs*, n°. 125, 2008, pp. 93-107

²¹ Bénédicte Chéron, *Le soldat méconnu - Les Français et leurs armées : état des lieux*, Armand Colin, Paris, 2018.



Le défi humain

Le recrutement du personnel militaire est confronté, sur le marché d'emploi, à une concurrence féroce du secteur privé et à ses avantages. Les défis de recrutement et de fidélisation au sein des armées françaises, à l'instar d'autres pays européens, se sont accrus. Il ne s'agit pas encore d'une pénurie, mais plutôt d'une discrète attrition et la tendance devient de plus en plus persistante. L'armée peine à recruter pour plusieurs raisons : manque d'attractivité, conditions de vie difficiles ou encore rémunération moins importante que dans le privé. Le Royaume-Uni est par exemple confronté à un déficit de recrutement annuel de 1 100 soldats, soit l'équivalent de deux bataillons d'infanterie.

Plusieurs clauses de la LPM 2024-2030 sont consacrées à la question du recrutement et de la rétention des troupes, des problématiques qui sont largement abordées dans les rapports annuels du Haut comité d'évaluation de la condition militaire. Le défi de la stabilisation des effectifs des forces armées est un problème permanent pour diverses raisons. L'une des mesures phares du plan français est de dynamiser les retraites en intégrant des bonus, étant précisé que les salaires ont aussi augmenté. L'attractivité et les conditions d'emploi demeurent toutefois un problème, avec des heures supplémentaires chroniques, des absences de plusieurs mois du domicile et des périodes de récupération manquées. L'ancienne ministre de la Défense, Florence Parly, avait déjà abordé

ce problème en mettant en œuvre des « plans familiaux » destinés à améliorer le quotidien des militaires²².

La façon dont l'armée traite les questions de la guerre et de la paix est largement façonnée par les influences politiques et socio-culturelles émanant de la société. « Dans les démocraties populaires modernes, même un conflit armé limité nécessite une base importante de soutien public. Ce soutien peut s'éroder ou même être renverser rapidement, peu importe la valeur de l'objectif politique, si les gens croient que la guerre se déroule de manière injuste, inhumaine ou inique »²³. En d'autres termes, les présidents et dirigeants sont confrontés à des contextes politiques différents qui peuvent les rendre plus ou moins sensibles aux citoyens. Parmi les facteurs internes qui influent sur les décisions de recourir à la force, l'influence de l'opinion publique reste le l'élément le plus évolutif. Avant 1945, le public avait une influence plutôt limitée sur le processus décisionnel, mais son influence sur la prise de décision a augmenté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La complexité de la guerre (en particulier irrégulière) découle de « l'interaction de la sensibilité aux victimes, de la répugnance pour le comportement militaire brutal et de l'engagement à la vie démocratique »²⁴. Bien que « les armes de précision [aient] vraiment donné un nouveau sens au terme 'masse' »²⁵, la tâche des militaires est devenue plus compliquée, car le contexte d'utilisation de la force a évolué. L'« effet CNN » illustre les nouvelles perceptions éthiques et politiques qui peuvent influencer les décideurs politiques. Avec des normes culturelles et juridiques changeantes, même une action militaire ciblée pourrait être décrite comme une atrocité par des médias désormais mondialisés²⁶. Si, en France, l'opinion publique adopte une posture *a priori* favorable aux interventions militaires, le soutien est loin d'être inconditionnel sur le long terme. À un moment donné, pour des raisons multiples et notamment si les justifications ne paraissent pas convaincantes, un

²² Elise Vincent, "French Military Confronts Challenge of Personnel Quitting", *Le Monde*, 10 mai 2023.

²³ Charles Dunlap, *Technology and the 21st Century Battlefield: Recomplicating Moral Life for the Statesman and the Soldier*, SSI, U.S. Army War College, Carlisle, 15 janvier 1999, p. 4.

²⁴ Gil Merom, *How Democracies Lose Small Wars*, Cambridge University Press, Cambridge, 2003, pp. 230-231.

²⁵ Le Général Buster C. Glosson. David R. Mets, *The Long Search for a Surgical Strike: Precision Munitions and the Revolution in Military Affairs*, Air University Press, Maxwell Air Force Base, 2001, p. 36.

²⁶ Caroline Harvey & James Summers & Nigel D. White (dir.), *Contemporary Challenges to the Laws of War*, Cambridge University Press, Cambridge, 2014; Matthew Evangelista & Henry Shue (dir.), *The American Way of Bombing: Changing Ethical and Legal Norms, from Flying Fortresses to Drones*, Cornell University Press, Ithaca, 2014; Timothy L. Challans, *Awakening Warrior: Revolution in the Ethics of Warfare*, State University of New York Press, 2007.

revirement de l'opinion peut se produire. C'est ce que l'on a observé lors de la guerre en Afghanistan au sujet de laquelle le soutien s'est progressivement érodé à compter de 2008²⁷. Le retournement de l'opinion publique contre Israël illustre les difficultés du recours à la force. L'action militaire suscite l'aversion car l'« *imaginaire moral a été transformé depuis 1945 par la croissance d'un langage et d'une pratique de l'universalisme moral, exprimé dans une culture partagée des droits de l'homme. La télévision à son tour rend plus difficile le maintien de l'indifférence ou de l'ignorance* »²⁸. Les dirigeants auront à tenir compte de deux aspects dans le développement de la politique de défense du XXI^e siècle. Le premier est l'aversion croissante dans l'électorat et les rangs en uniforme aux pertes amicales. Le second, « inhabituel dans l'histoire », est l'impératif de gagner les guerres avec « un nombre minimum de pertes infligées à l'ennemi »²⁹.

Le défi de la haute intensité

Les considérations militaires, politiques, économiques ou sociales influent sur les opérations et les stratégies. La doctrine devrait par conséquent être adaptée au contexte politico-stratégique. Encadrée de cette façon par son contexte historique et stratégique, la doctrine militaire vise à prescrire la manière dont une armée se bat. Dans les années 1990, l'accent était mis sur la guerre en réseau, les munitions à guidage de précision et à distance, la « dominance de l'information » et l'accélération de la boucle OODA (Observer, Orienter, Décider, Agir). Même si la France n'a jamais abandonné ses capacités de haut de gamme, les unités plus lourdes ont enregistré des réductions proportionnellement plus importantes. La recherche d'un juste milieu est visible dans le choix de la France de roues plutôt que de chenilles pour tous ses nouveaux véhicules blindés et son nouvel obusier automoteur. Depuis le désastre de 1940, l'approche française de la guerre de haute intensité a consisté à privilégier la manœuvre, la vitesse et « l'audace » aux dépens de la masse et de la puissance de feu. La doctrine française met l'accent sur l'« effet majeur » qui désigne une action qui aura directement ou indirectement un effet décisif sur l'ennemi. Il s'agit d'une doctrine et d'un style

²⁷ Barbara Jankowski, « L'opinion des Français sur leurs armées », In Éric Letonturier (dir.), *Guerre, armées et communication*, CNRS éd., Paris, 2019, pp. 81-98

²⁸ Michael Ignatieff, *The Warrior's Honor: Ethnic War and the Modern Conscience*, Chatto & Windus, London, 1998, p. 8.

²⁹ Charles Dunlap, « Technology: Recomplicating Moral Life for the Nation's Defenders », *Parameters*, automne 1999, pp. 24-53.

de commandement qui encouragent les mouvements rapides, le « commandement par intention », la subsidiarité (pratique consistant à autoriser les commandants d'unités subordonnées à agir de manière autonome) et la prise de risque (l'« audace »)³⁰.

Une doctrine idéale devrait être interarmées et suffisamment « élastique » pour faire face à toute sortes de scénarios et menaces³¹ et l'armée française a historiquement opté pour une forme de guerre destinée à valoriser au mieux ses attributs. La doctrine interarmées française reconnaît cinq principes clés. Trois d'entre eux, liberté d'action, économie des forces et concentration des efforts, remontent à Ferdinand Foch. Ils ont été complétés par ceux tirés du livre « *Stratégie : réflexions et variations* » (1992) de l'amiral Guy Labouerie : l'incertitude et la foudroyance³². Le concept d'effet majeur s'aligne sur l'accent mis par les Français sur la manœuvre plutôt que sur le choc, sur les stratégies indirectes plutôt que directes. Atteindre un effet majeur ne nécessite pas la masse, ce qui rassure l'armée française compte tenu de sa taille. Cela nécessite l'intuition, une culture de commandement de mission et, surtout, une force dans laquelle les unités des échelons inférieurs ont l'autonomie et l'habileté de frapper au bon moment. Les nouvelles technologiques renforcent l'importance de ces attributs, « alliant des capacités de réactivité et de rapidité »³³.

La LPM 2024-2030 engage résolument les armées françaises dans la voie de la haute intensité. La France dispose d'une gamme complète de capacités. Son armée est capable de mener des opérations militaires dans tout le spectre des conflits y compris de haute intensité, mais elle n'a pas la capacité de soutenir le combat pendant un conflit prolongé de haute intensité. Officiellement, la France a la capacité d'engager 20 000 hommes dans un délai de 30 jours³⁴. À titre comparatif, l'armée Russe compte 2,2 millions de membres, dont 1,32 million de soldats. La guerre d'Ukraine révèle que l'accès aux munitions et missiles représente une condition essentielle pour tenir face à un adversaire dans un conflit de haute intensité. Sans cela, la bravoure des soldats pourrait s'avérer

³⁰ Colonel Christophe de Lajudie, « À la poursuite de l'effet majeur », *Revue de tactique générale*, n°. 3, 2019, pp. 41-58 ; Michael Shurkin, "Why the French Army Will Continue to Prioritize Quality Over Mass", *War on the Rocks*, 28 avril 2023.

³¹ John Frederick Charles Fuller, *The Foundations of the Science of War*, op. cit., pp. 254-255.

³² « Les principes de la guerre en 2035 : Synthèse des travaux lors du forum international de juin 2019 », CDEC, Paris, p. 4.

³³ CDEF, *FT-02 Tactique Générale*, Ministère de la défense, Paris, juillet 2008, p. 60 ; Voir aussi Guy Hubin, *La guerre, une vision française*, Economica, Paris, 2012 ; Guy Hubin, *Perspectives tactiques*, Economica, Paris, 2000.

³⁴ Pierre Schill (chef d'état-major), « L'armée de terre se tient prête », *Le monde*, 19 mars 2024.

vaine au bout de quelques semaines voire quelques jours. Bien que la France soit habituée aux opérations interarmées, une condition nécessaire à la haute intensité, l'armée française est conçue pour la guerre du « segment intermédiaire » définie comme « assez lourd pour survivre sur un champ de bataille conventionnel mais suffisamment léger pour rester expéditionnaire, c'est-à-dire déployable dans des environnements austères », comme le Sahel, en l'absence de capacités logistiques suffisantes³⁵.

L'armée française est en mesure d'accomplir toutes les missions qui lui sont confiées en même temps, mais elle manque de profondeur, ce qui signifie que des opérations aussi exigeantes épuiseront rapidement ses ressources humaines et matérielles. La haute intensité est caractérisée par : 1) des niveaux élevés d'attrition dus à la létalité d'un champ de bataille marqué par la quantité ; 2) la contestation par l'adversaire des espaces communs (air, mer, cyber, information) qui remet en cause la supériorité militaire occidentale. La capacité de la France à soutenir un conflit conventionnel haut de gamme est limitée. Son problème n'est pas l'étendue des capacités, mais la profondeur. Non seulement un nombre limité d'armes et de munitions, mais aussi des services de soutien cruciaux, tels que la guerre électronique, la défense aérienne et la capacité de transport aérien. Même à l'ère de la guerre de précision, des réseaux d'information avancés et de la Quatrième révolution industrielle (4RI), une révolution consistant à brouiller les frontières entre les sphères physique, numérique et biologique, la guerre conventionnelle nécessite encore d'énormes réserves de main d'œuvre, d'équipement et de munitions. Agir dans la haute intensité revient à redonner la priorité aux missions de supériorité de milieu afin de pouvoir regagner une liberté d'action de plus en plus contestée. Le domaine terrestre pour sa part ne pourra plus tenir pour acquis les appuis interarmées et devra regagner une autonomie de manœuvre pour pouvoir contribuer à l'action multidomaines³⁶. Le manque de profondeur représente un sérieux défi. La guerre « post-héroïque » cherchant à déployer le moins de troupes et à minimiser les pertes grâce à des armes de précision (donc moins de munitions)³⁷ est un pur fantasme. La RMA (*Revolution in Military Affairs*) véhicule l'idée que les capacités comme la

³⁵ Stephanie Pezard *et al.*, « *A Strong Ally Stretched Thin* », Rand Corporation, 16 juin 2021.

³⁶ Élie Tenenbaum, « Haute intensité : quels défis pour les armées françaises ? », *Notes de l'Ifri*, Ifri, juillet 2023.

³⁷ Edward N. Luttwak, « Toward Post-Heroic Warfare », *Foreign Affairs*, vol. 74, n° 3, mai-juin 1995 ; Edward N. Luttwak, « A Post-Heroic Military Policy », *Foreign Affairs*, vol. 75, n° 4, juillet-août 1996.

vitesse, l'agilité et la précision ont remplacé l'importance que l'on accordait autrefois aux grands engagements et à la masse. Le résultat : une puissance de feu massive, moins de troupes et moins de pertes. La technologie moderne est perçue comme une solution à de nombreux problèmes et sur le plan opérationnel, elle permet d'obtenir les mêmes résultats avec moins de ressources. La technologie a amélioré la capacité des services, permettant des cycles opérationnels compressés, des frappes de précision de longue portée basées sur des renseignements en temps réel et une interarmisation améliorée. Les armées françaises y recourent de plus en plus pour obtenir un avantage sur le champ de bataille et hausser significativement la conscience situationnelle des opérations. L'armée de masse trouve son origine dans des facteurs sociopolitiques et technologiques. La technologie de l'armée de masse était ancrée dans un système organisationnel créé par une puissance de feu accrue de l'infanterie et de l'artillerie, ainsi que par des moyens de transport améliorés du personnel militaire et des fournitures. Au cours du XIX^e siècle, le développement du chemin de fer permet pour la première fois de mobiliser et de nourrir des armées se comptant par millions. Paradoxalement, les changements dans les technologies de transport et de communication, un facteur décisif qui a inauguré l'ère de l'armée de masse, ont ensuite conduit à son déclin. À la fin du XX^e siècle, de nouveaux progrès dans les technologies des transports et des communications ont permis de déployer une force écrasante à distance et avec précision, rendant les armées de masse moins souhaitables³⁸.

Défis, enjeux et limites de la technique

La technologie est une arme à double tranchant. Beaucoup de penseurs militaires appréhendent l'impact de la technologie sur la guerre avec un mélange de fascination, de consternation et de réticence. La hausse du coût de la technologie et le retour des guerres de haute intensité ont souligné le besoin renouvelé de masse, si bien que la technologie ne peut pas se substituer à la masse. La France n'est pas une superpuissance et ne doit pas être comparée quantitativement aux États-Unis mais, qualitativement, ses équipements et troupes sont en tous points comparables à ceux des États-Unis. Dans sa présentation de la nouvelle vision de l'avenir de l'armée française, le chef d'état-major de l'armée de terre, le

³⁸ Massimiliano Gaetano Onorato & Kenneth Scheve & David Stasavage, "Technology and the Era of the Mass Army", *The Journal of Economic History*, vol. 74, n° 2, juin 2014, pp. 449-481; Morris Janowitz, "The Decline of the Mass Army", *Military Review*, février 1972, pp. 10-16.

général Pierre Schill, a annoncé la mise en place d'une nouvelle organisation dans laquelle les régiments de « mêlée » (chars, infanterie) seront réduits, au profit, notamment, de ceux spécialisés dans le cyber et les drones³⁹. La réponse du général Schill au dilemme qualité/masse est de maintenir le cap, c'est-à-dire travailler à améliorer sa qualité. Sa vision était plutôt de se concentrer sur la résilience et la cohésion, pour permettre à l'armée de faire un meilleur travail et idéalement avoir des stocks plus importants pour pouvoir durer plus longtemps. Le général Schill a évoqué le doublement de la réserve française. Il s'agirait d'un compromis qui permettrait à l'armée française d'acquérir une partie de la masse qu'elle recherche. Dans le cas contraire, le nombre de brigades restera le même et la taille des flottes navale et aérienne française n'augmentera que marginalement⁴⁰.

Considérant que la petite taille de l'armée française ne lui laisse que peu de choix, la France a mis l'accent sur le modèle de « Lego », selon formule du général Schill. Ce dernier a comparé l'armée française aux « briques Lego », qui fonctionne en rassemblant des briques et en les assemblant, souvent à la volée, pour former des ensembles de forces déployables. Les forces opérationnelles de la taille d'un bataillon que les Français ont déployées au Mali étaient constituées de morceaux prélevés sur de nombreux régiments faisant partie de nombreuses brigades. Les Français ont abandonné la structure de division au profit de la modularité : une approche reposant sur des groupements tactiques interarmes de taille d'un bataillon ou d'une compagnie, adaptés à des missions spécifiques. Leur modularité permet de regrouper et de désagréger efficacement les forces, en rassemblant des forces à partir de morceaux de plusieurs compagnies, régiments et brigades pour leur fournir des capacités spécifiques, selon les besoins. L'échelle dépendait de l'évaluation par la France de ce dont une force avait besoin au minimum pour accomplir le travail. La France a veillé à maintenir la capacité de faire des opérations à spectre complet, y compris pour une guerre conventionnelle en Europe. Cette capacité n'a cependant pas constitué leur objectif principal au cours des dernières années, ce qui a entraîné

³⁹ L'accent est mis sur la flotte de drones, où à partir de 2025, plus de 3500 systèmes de drones de tous types seront répartis dans les forces. Les drones font désormais partie intégrante de l'équipement et sont présents dans les airs, sur terre, sur et sous la mer. Ils constituent une caractéristique du combat de demain. Leur rôle est essentiel du niveau stratégique au niveau tactique. L'objectif est de développer une capacité drone polyvalente, avec des kits diversifiés (renseignement, communications...). La poursuite du développement des capacités dronisées permettra aux armées d'accroître les fonctions de détection et d'action à distance.

⁴⁰ Elise Vincent & Cédric Pietralunga, « L'armée de terre tire les leçons de la guerre en Ukraine », *Le monde*, 14 février 2023.

un nouveau tournant vers un conflit de haute intensité et les moyens nécessaires pour mener ce type de guerre. Le temps où il était nécessaire de pouvoir « gagner la guerre avant la guerre » est révolu. Dans ce contexte marqué par un continuum dangereux entre les moments de compétition, de contestation et d'affrontement⁴¹, « l'enjeu pour l'armée est d'allier un haut niveau technologique avec la masse nécessaire pour durer et compter au sein d'une grande coalition face à un adversaire de premier rang », selon les mots du général Pierre Schill⁴².

La concurrence militaire stratégique combinée aux nouvelles technologies a entraîné un changement dans le caractère de la guerre de haute intensité. C'est le cœur du « combat collaboratif », dont les programmes Scorpion (Synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'infovalorisation) et Titan sont le fer de lance, selon lesquels les « frappes de précision à longue portée » est l'approche opérationnelle dominante. Inspiré du NCW⁴³, le combat collaboratif est un vecteur clé de la modernisation de l'armée française. Scorpion (lancé en 2014) est passé dans sa phase d'industrialisation et renouvelle progressivement le secteur médian, tandis que Titan, pour le secteur lourd n'en est qu'au début de la phase d'évaluation des besoins. Avec une vision projetée à l'horizon 2040, le programme Titan envisage de remplacer le segment « lourd » des blindés actuels par un système plus modulaire et adaptatif, tout en renforçant l'ambition du combat collaboratif aéroterrestre à une échelle interarmées et interalliée. Titan, dans le prolongement des ambitions de Scorpion, est censé combler les déficits capacitaires en chars, artillerie, robots terrestres, drones et missiles. Sans l'aboutissement de cette ambition, la question consistera à savoir combien de temps l'armée française restera au stade de l'armée de projection légère, certes performante, mais inadaptée à un conflit de haute intensité. Pour la France, le combat collaboratif représente le futur de la guerre de haute intensité, faisant de l'intégration et de la mutualisation des capacités et des performances des armées un impératif absolu. La guerre en réseau est basée sur l'approche selon laquelle les armées françaises pourraient gérer leurs forces dispersées géographiquement et produire un effet de masse au moyen du

⁴¹ Nicolas Barotte, « Défense : vers la fin du modèle d'armée 'Lego' », Le Figaro, 17 février 2023.

⁴² Le Général Pierre Schill, « Produire des effets et apporter des solutions stratégiques », *Défense & Sécurité Internationale*, (Hors-série) n°. 80, 2021

⁴³ Le terme NCW est associé à Arthur Cebrowski mais ses origines intellectuelles sont attribuées à l'amiral William Owens. William Owens, « The Emerging U.S. System-of-Systems », *Strategic Forum*, n°. 63, INSS, Février 1996; William A. Owens, *Lifting the Fog of War*, Farrar Straus and Giroux, New York, 2000.

réseautage : numérisation et circulation des informations en temps réel sur le champ de bataille, synchronisation des armes et utilisation de l'intelligence artificielle. Sur le champ de bataille moderne, la proximité (ou la concentration) est dangereuse : plus une force peut opérer physiquement dispersée et mêlée à l'adversaire, plus elle a des chances de réussir⁴⁴.

La RMA entend redéfinir la chaîne de la destruction mondiale des capteurs aux tireurs. Ces notions ont fourni la strate idéologique aux programmes de modernisation de la défense afin d'améliorer la performance militaire tout en réduisant la taille de la force. La supériorité opérationnelle passera par la capacité d'échanger des volumes massifs de données en temps réel, de les traiter à grande vitesse et à prendre la bonne décision avant. Il s'agit en définitive d'acquérir la capacité d'exécuter le cycle d'OODA plus rapidement et avec plus de précision que l'adversaire dans une perspective d'engagements interarmées, multimilieux-multichamps (terrestre, maritime, aérien, exo-atmosphérique, électromagnétique, cyber et informationnel⁴⁵). La précision et la rapidité du processus sont aussi importantes que la masse. Dans un sens, la victoire irait à celui qui entre le premier dans le cycle décisionnel de l'ennemi. Le combat collaboratif représente le « système des systèmes » selon lequel le succès militaire dépendrait de l'agilité et la gestion de l'information plutôt que d'une puissance de la masse⁴⁶. Une force non réseautée doit agir en masse pour obtenir des effets escomptés, là où une force en réseau s'appuie sur des informations partagées, afin d'atteindre un effet de masse en utilisant des munitions à guidage de précision.

Le combat collaboratif n'est pas seulement l'application de nouvelles technologies aux plates-formes, organisations et doctrines de guerre existantes, mais une réponse militaire émergente à la haute intensité à l'ère de l'information et la guerre cognitive. Ce concept d'opération n'est pas la réponse ultime au problème de la guerre. Il s'agit de savoir comment développer et tirer parti de la

⁴⁴ « Il n'est plus nécessaire de rassembler des forces dans la même zone géographique pour exercer leurs effets sur la même cible et, en fait, sur le champ de bataille moderne, cela peut également s'avérer dangereux », écrit Litton, Leonard, "The Information-Based RMA and the Principles of War", *Air and Space Power Chronicles*, 2000, p. 3.

⁴⁵ Michael Shurkin & Raphael S. Cohen & Arthur Chan, "French Army Approaches to Networked Warfare", Rand Corporation, 6 juillet 2022.

⁴⁶ Quoi que l'on dise, la notion de la NCW « est enracinée - comme le sont la plupart des concepts dérivés de la RMA - dans l'idée d'un 'système de systèmes' tel que décrit » par Owens. Les débats sur la RAM, tout comme sur l'ensemble de l'armée, ont tendance à générer de nouveaux concepts, labels et jargons, même quand ils n'en ont pas vraiment besoin. Tel est le cas de la NCW, y compris du combat collaboratif, qui sont mieux perçus comme un rééquilibrage astucieux et intelligent de l'orthodoxie de la RMA qu'une reconceptualisation. Keith Shimko, *The Iraq Wars and America's Military Revolution*, Cambridge University Press, New York, 2010, pp. 113-115.

« dominance informationnelle », c'est-à-dire comment générer une puissance de combat accrue à partir d'une force réseautée. La numérisation permet de mieux connecter l'ensemble des acteurs du champ de bataille tandis que l'utilisation de satellites et divers capteurs d'autres technologies donneraient aux forces armées un avantage dans la connaissance de l'espace de combat. « *La puissance de demain, c'est la mise en réseau des combattants* », explique le général Charles Beaudouin, responsable de « Scorpion » à l'état-major de l'armée de terre⁴⁷. Ce modèle de guerre a ses origines dans ce que les planificateurs soviétiques appelaient les complexes de « reconnaissance-feu » (niveau tactique) et « reconnaissance-frappe » (niveau opérationnel)⁴⁸. La guerre d'Ukraine a renforcé l'importance du combat interarmes (la seule façon de combattre) : l'infanterie, les blindés, le génie et l'artillerie, intégrés aux nouvelles technologies telles que les drones qui transmettent des informations aux troupes et fournissent une puissance meurtrière sur le champ de bataille, doivent travailler ensemble de manière transparente. Pour maintenir la cohérence, les commandants à tous les échelons devront avoir une compréhension commune de la situation. La puissance du combat collaboratif découle de l'établissement de liens efficaces (ou mise en réseau) d'entités géographiquement ou/et hiérarchiquement dispersées. Il est dès lors question d'un concept d'opération fondé sur la supériorité de l'information qui génère une puissance de combat accrue grâce à la mise en réseau des capteurs, des décideurs et des tireurs pour une conscience partagée, une vitesse de commandement accrue et une plus grande vitesse de degré d'auto-synchronisation. Le combat collaboratif traduit en substance la supériorité de l'information en puissance de combat en liant efficacement les entités dans l'espace de combat. La réorganisation de la structure de commandement et des unités de combat, l'évolution de la doctrine et l'entraînement accélèrent l'adaptation des armées françaises aux opérations de haute intensité. L'« informatisation » rend les armes plus précises et plus meurtrières et, lorsqu'elles sont mises en réseau, elles permettent le commandement unifié et simultané d'unités et de forces disparates. La puissance de feu et la masse ne peuvent toutefois être totalement remplacées par la seule supériorité technique. « *Le fantasme d'un combat moderne, mené intégralement*

⁴⁷ Nathalie Guibert, « Le programme « Scorpion » pour une guerre robotisée », *Le monde*, 17 juin 2020.

⁴⁸ Anne Aldis & Roger McDermott, *Russian Military Reform, 1992-2002*, London, Frank Cass, 2005, pp. 215-216; John Robert Ferris, *Intelligence and Strategy*, Routledge, New York, 2005, pp. 288-289.

à distance grâce aux nouvelles technologies, s'est dissipé...Le temps où l'on pouvait infléchir le cours de l'histoire avec trois cents soldats est révolu. »⁴⁹ La masse et le combat corps à corps n'ont pas disparu. Le monde renoue avec les guerres de masse de l'ère industrielle, qui nécessitent une base industrielle à grande échelle pour le (ré)approvisionnement des forces. Les conflits massifs débutant avec Napoléon et se poursuivant jusqu'en 1945, ont impliqué et (étaient déterminés par) des impasses et attritions prolongées, des guerres industrielles dans lesquelles le facteur déterminant n'a pas été militaire mais matériel⁵⁰. Le taux de consommation de munitions et d'équipements en Ukraine ne peut être soutenu que par une base industrielle à grande échelle. Cela implique l'utilisation à grande échelle de forces conventionnelles combinées à l'utilisation massive de systèmes autonomes, d'algorithmes et d'opérations d'influence. Le futur champ de bataille est fragmenté, sans lignes de bataille fixes, où les moyens radio-électroniques s'intègrent aux tirs et frappes traditionnels pour exécuter une stratégie complexe désarmant l'adversaire.

Le défi du XXI^e siècle pour l'armée française est de constituer des forces avec un équilibre approprié entre des plates-formes coûteuses et des systèmes autonomes plus petits et moins chers qu'elles pourront adapter à un éventail de missions différentes. Mécanisation et informatisation marquent, en définitive, le champ de bataille.

⁴⁹ Pierre Schill (chef d'état-major), « L'armée de terre se tient prête », *Le monde*, 19 mars 2024.

⁵⁰ Cathal J. Nolan, *The Allure of Battle: A History of How Wars Have Been Won and Lost*, Oxford University Press, New York, 2017.

Les armées françaises face aux acteurs non-étatiques

Camille DENIS

Enseignant en géopolitique, analyste à l'Institut d'études de géopolitique appliquée, en charge du podcast « Tour d'horizon géopolitique ».

Karine ROUSSEAU

Professeur agrégé d'histoire-géographie, chercheur associé à l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Les armées françaises face à la guerre hybride et aux acteurs non-étatiques : terrorisme, cyberattaques, guerres cognitives

« Les guerres sont toutes asymétriques même si, dans leur cours même, elles tendent parfois à devenir symétriques (mêmes armements, mêmes stratégies, immobilisation dans la guerre de tranchées).¹ »

Le concept de guerre « asymétrique » a émergé dès 1975, notamment par le biais d'Andrew Mack, auteur de l'article « Why Big Nations Lose Small Wars: The Politics of Asymmetric Conflict² », qui utilisait notamment cette formule dans le contexte des guérillas³. C'est en 1999, près de 25 ans après la publication de l'œuvre d'Andrew Mack, que la doctrine militaire américaine a officiellement adopté la notion d'asymétrie, l'identifiant à « *des batailles entre des forces dissemblables* »⁴. Ces conflits asymétriques, non-conventionnels, s'incorporent dans le cadre plus large des affrontements dits « hybrides ». Si, aujourd'hui, la guerre hybride est « *un type de guerre généralement présenté comme alliant guerre conventionnelle et non conventionnelle, guerre régulière et irrégulière, guerre de l'information et cyberguerre* »⁵, son acceptation dans le vocabulaire spécialisé est plus ancienne et complexe.

¹ Alain Joxe « Le concept américain de guerre asymétrique et son application à l'hégémonie mondiale. Une contribution à une description critique de la stratégie israélienne locale », in *Confluences Méditerranée*, n°43, 2002.

² Andrew Mack, « Why Big Nations Lose Small Wars : The Politics of Asymmetric Conflict », in *World Politics*, vol. 27, n° 2, 1975.

³ Christian Bühlmann, « Le concept d'asymétrie : une plus-value pour comprendre les conflits modernes ? », in *Stratégique*, n°100-101, 2012.

⁴ *Idem.*

⁵ Damien Van Puyvelde, « La guerre hybride existe-t-elle vraiment ? », *Nato Review*, 7 mai 2015. En ligne : <https://www.nato.int/docu/review/fr/articles/2015/05/07/la-guerre-hybride-existe-t-elle-vraiment/index.html>.

L'expression de « guerre hybride », ou « *hybrid warfare* », aurait vu le jour il y a plus de 25 ans, en 1998 aux États-Unis⁶. Elle a ensuite gagné en popularité dès 2005, notamment par les publications de Frank G. Hoffman⁷, doctorant en études de guerre, ancien militaire et chercheur émérite à l'Université de la Défense nationale, à Washington. Selon lui et James N. Mattis^{8,9}, cette expression permettait de mettre en lumière ce que vivaient les américains dans le conflit en Irak, dans les années 2000¹⁰. Selon Christian Harbulot, c'est la guerre en Irak qui a illustré dans quelle mesure la manipulation des informations pouvait être capitale dans les relations internationales, en démontrant que :

L'accusation portée par George W. Bush et Tony Blair contre S. Hussein concernant l'existence d'armes de destruction massive (ADM) est devenue un cas d'école dans l'histoire de la désinformation¹¹.

Plus tard, à l'aune du conflit israélo-libanais de 2006, Frank Hoffman a fait évoluer, en 2007, sa conception des guerres hybrides, ces dernières pouvant désormais qualifier un conflit où des acteurs émergents, à savoir notamment des acteurs non-étatiques, usent de nouvelles technologies militaires avancées¹². Le terme de guerre hybride a pris une nouvelle envergure dès 2014, avec l'annexion de la Crimée par la Russie, comme cela a pu être illustré par Frank-Walter Steinmeier, alors ministre fédéral des Affaires étrangères allemand, qui a, pour la première fois, utilisé cette expression dans un rapport gouvernemental¹³. La guerre hybride pouvait dès lors correspondre à :

L'emploi par un État - en l'occurrence, la Russie - d'une combinaison de moyens divers, pas uniquement ni principalement militaires, pour déstabiliser politiquement et socialement un adversaire et lui imposer sa

⁶ Jérónimo Barbin, « La guerre hybride : un concept stratégique flou aux conséquences politiques réelle », in *Les Champs de Mars*, vol., n°30 + Supplément, mars 2018.

⁷ *Idem*.

⁸ James N. Mattis et Frank Hoffman, « Future Warfare : The Rise of Hybrid Wars », *Proceedings*, vol. 131, no 11, novembre 2005.

⁹ Joseph Henrotin, « Introduction générale, La guerre hybride comme avertissement stratégique », in *Stratégique*, n°111, 2016.

¹⁰ Élie Tenenbaum, « Guerre hybride : concept stratégique ou confusion sémantique ? », in *Revue Défense Nationale*, vol., n°788, 2016.

¹¹ Christian Harbulot, « De la légitimité de la guerre cognitive », in *Revue internationale et stratégique*, vol. 56, no. 4, 2004.

¹² Jean Lopez, *De la guerre n°2 : femmes au combat : mythe ou réalité ?*, Éditions Perrin, 2022, p. 117.

¹³ Jérónimo Barbin, *op. cit.*

volonté... sans nécessairement franchir le seuil du conflit ouvert¹⁴.

En Allemagne, le concept de guerre hybride désigne ainsi, plutôt que la destruction de l'armée ennemie, la déstabilisation d'un pays, en ciblant ses institutions et son unité nationale¹⁵. Afin d'assouvir ce dessein, des moyens de guerre asymétrique peuvent être mobilisés, à l'instar de la désinformation, des cyberattaques¹⁶ et plus largement de méthodes relevant de la guerre cognitive. En France, le terme de guerre hybride a commencé à être employé dès 2006 pour évoquer l'amélioration des moyens des acteurs non-étatiques¹⁷. Une évolution a pu être progressivement observée par la suite, ce terme apparaissant pour la première fois de façon officielle en France en 2013 dans le Livre blanc¹⁸. Ce terme, dans son acception française, a poursuivi son évolution jusqu'à permettre de qualifier à la fois l'annexion de la Crimée par la Russie, mais aussi les actions de l'organisation État islamique^{19,20}. Plus récemment, le général Philip M. Breedlove, commandant suprême des forces de l'Otan en Europe entre 2013 et 2016, a adjoint au concept de guerres hybrides le cyber et les guerres de l'information²¹. Ces guerres hybrides sont régulièrement associées aux acteurs non-étatiques, dont les actions et l'importance ont pu prendre une tout autre ampleur ces dernières années.

Dans la période post-guerre froide, une montée en puissance d'acteurs non-étatiques, comme au travers des guérillas, a pu être observée. Les *modus operandi* différaient mais les rapports de force étaient très majoritairement asymétriques et l'objectif restait de pallier un manque de moyens militaires par la déstabilisation de l'ennemi pour, *in fine*, prendre l'ascendant au niveau politique²². « *L'asymétrie en soi constitue un argument très mobilisateur, à l'instar par exemple du Hezbollah libanais qui capitalise sur l'asymétrie qui l'oppose aux Forces de défense israéliennes.*²³ » Plusieurs autres mouvements de guérilla ont permis d'illustrer cela, comme ceux menés par les Taliban en

¹⁴ Jean Lopez, *op. cit.*

¹⁵ Jérónimo Barbin, *op. cit.*

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Jérónimo Barbin, *op. cit.*

¹⁸ Élie Tenenbaum, *op. cit.*

¹⁹ Jérónimo Barbin, *op. cit.*

²⁰ Élie Tenenbaum, *op. cit.*

²¹ Jean Lopez, *op. cit.*, p. 119.

²² Julien Théron, « Les groupes armés non-étatiques : Balkans, Caucase, Proche et Moyen-Orient », in *Stratégie*, n°100-101, 2012.

²³ *Idem.*

Afghanistan ou encore les guérillas irakiennes. Plus tard, pour Frank Hoffman, c'est le conflit israélo-libanais de 2006 qui a démontré qu'un acteur non-étatique pouvait « *combiner la létalité d'une force régulière avec le fanatisme et la longévité d'une force irrégulière* »²⁴. Durant cette « guerre des 33 jours », le rôle croissant d'acteurs non-étatiques, tels que le Hezbollah, bien qu'en lien avec le gouvernement libanais, a pu être mis en lumière²⁵. Alix Le Moign définit les groupes armés non-étatiques comme étant des organisations dont les stratégies, objectifs, tailles et moyens sont variables, mais qui sont généralement organisées autour d'un commandement²⁶. Elle évoque un phénomène d'internationalisation du soutien aux acteurs armés non-étatiques qui, s'il est ancien, demeure non négligeable lorsqu'il est question de l'étude de ces groupes²⁷.

Il s'agit désormais d'analyser trois modes d'actions propres aux guerres hybrides : le terrorisme, les cybermenaces ainsi que les guerres cognitives, ces trois types d'action pouvant être mobilisés par des acteurs non-étatiques. L'objectif est également d'analyser les actions des armées françaises dans ces trois cadres.

Le terrorisme et les réponses des armées françaises : où en sommes-nous ?

Avant d'étudier l'action des armées françaises contre le terrorisme, il est crucial de revenir sur la définition de ce terme, qui a pu connaître bien des évolutions au fil des ans. Jean-François Gayraud évoque l'« hybridation²⁸ » pour qualifier la complexité du monde post-guerre froide mondialisé. Selon l'auteur :

Aujourd'hui, de par le monde, les hybridations sont devenues la règle et non plus l'exception, donnant naissance à des entités inclassables : des guérillas marxistes vivant de trafics divers dont en priorité des stupéfiants ; des djihadistes gangsters et des gangsters salafisés ; des djihadistes/pirates et des pirates salafisés ; des groupes paramilitaires reconvertis en cartels de la

²⁴ Jérónimo Barbin, *op. cit.*

²⁵ Élie Tenenbaum, « Guerre hybride : concept stratégique ou confusion sémantique ? », in *Revue Défense Nationale*, vol., n°788, 2016.

²⁶ Alix Le Moign, « Les groupes armés non étatiques et l'internationalisation de leurs soutiens », in *Les Champs de Mars*, vol. 30+s, no. 1, 2018.

²⁷ *Idem.*

²⁸ Jean-François Gayraud, *Théorie des hybrides - Terrorisme et crime organisé*, CNRS Éditions, 2017.

drogue ; des sectes religieuses pratiquant le terrorisme ou le trafic de stupéfiants²⁹.

Cette *hybridité* post-westphalienne pose l'interrogation de la pérennité de la distinction classique entre terrorisme, ou guérilla et crime organisé, selon laquelle les deux premiers termes poursuivraient un but éminemment politique, chercheraient le pouvoir pour assouvir des buts idéologiques, religieux, ou autres ; tandis que le crime organisé ne rechercherait que le profit³⁰. Une telle opposition de l'idéologie contre le profit semble désormais obsolète. Pour Jean-François Gayraud, dès les années 1980, l'invention de l'expression *narcoterrorisme*, par Fernando Belaúnde Terry, ex-président du Pérou, a permis d'illustrer l'effacement progressif des frontières entre terrorisme (ou guérilla) et crime organisé³¹. Les attentats du 11 septembre 2001 ont mis en lumière cette évolution à l'échelle mondiale, lorsque le Conseil de Sécurité de l'Organisation des nations unies a partagé, dans sa résolution 1373, sa crainte relative au rapprochement entre terrorisme et criminalité internationale. C'est par ailleurs à la suite de cette résolution que le Comité du contre-terrorisme a été créé³². Jean-François Gayraud permet ainsi, dans son œuvre, d'apporter de la nuance, où politique et terrorisme se confondent désormais.

Face à ce vaste contexte, il convient de réduire en l'espèce le champ d'analyse pour étudier principalement les actions et réactions des armées françaises face aux attaques terroristes de 2015 en France, mais aussi les opérations extérieures des armées françaises telles que l'opération Barkhane, où la lutte contre des acteurs non-étatiques comme des groupes terroristes telle que l'organisation État islamique était centrale. Selon André Pétillot :

Les attentats qui ont frappé la France en 2015 ont fait passer les questions de terrorisme au premier plan des enjeux de sécurité et conduit à présenter cette menace comme fondamentalement nouvelle en raison d'une militarisation des groupes terroristes djihadistes³³.

²⁹ *Ibid.*, p. 26.

³⁰ *Ibid.*, p. 32.

³¹ *Ibid.*, pp. 41 ; 43.

³² Mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York, « Lutte contre le terrorisme », en ligne : <https://onu.delegfrance.org/Lutte-contre-le-terrorisme-8733>.

³³ André Pétillot, *La militarisation de la menace, enjeu principal de la lutte contre le terrorisme ?*, in *Revue Défense Nationale*, vol. 796, no. 1, 2017.

La menace que représentent les groupes armés djihadistes nécessite une adaptation des armées françaises, qui doivent faire face à un adversaire capable de se fondre dans la population d'un pays, afin de mener ces guerres asymétriques³⁴. En réponse aux attentats commis en France en janvier, l'opération Sentinelle a été mise en place dans le mois. Elle permet de déployer plus de 10 000 militaires sur le territoire national, chargés d'une double mission : la dissuasion et la protection³⁵. L'ex-Premier ministre Manuel Valls avait annoncé que près de 1 100 emplois supplémentaires allaient être consacrés à la lutte contre le terrorisme, en les attribuant aux services de renseignement intérieur³⁶. Stéphane Audoin-Rouzeau a constaté que, dès janvier 2015 et notamment à partir du 13 novembre 2015, une vague d'engagement dans les armées françaises a eu lieu, enregistrant « *mille cinq cents demandes par jour, contre cinq cents avant les attentats* »³⁷. Ces mesures ont toutefois fait l'objet de certaines critiques : un rapport de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, déposé le 7 juin 2023, démontre que l'opération Sentinelle, au-delà des nombreux doutes suscités par ce dispositif, principalement concernant son efficacité, avait eu de lourdes répercussions sur l'armée de terre : entre 2015 et 2021, environ 225 000 militaires français se sont succédés dans cette opération, impactant *de facto* les autres activités de ce corps d'armée³⁸. Ce document cite également un autre rapport de la Cour des comptes, publié en septembre 2022, expliquant que :

Le problème de la complémentarité des armées et des FSI se pose avec beaucoup plus d'acuité depuis qu'on est passé d'une menace exogène (individus militarisés appuyés par un État islamique disposant d'un territoire) à une menace endogène (les « loups solitaires »)³⁹.

³⁴ *Idem.*

³⁵ Les services de l'État du Territoire de Belfort, « L'Opération sentinelle », en ligne : <https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-Prevention-Protection-de-la-population/Securite-publique/Menace-terroriste-et-radicalisation/L-operation-sentinelle>.

³⁶ Gouvernement, « Antiterrorisme : Manuel Valls annonce des mesures exceptionnelles ». 21 janvier 2015, en ligne : <https://www.gouvernement.fr/actualite/antiterrorisme-manuel-valls-annonce-des-mesures-exceptionnelles>.

³⁷ Stéphane Audoin-Rouzeau, *L'après-13 Novembre. Naissance et mort d'une « culture de guerre »?*, in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 134, no. 2, 2017.

³⁸ Pascal Allizard, Olivier Cigolotti, Marie-Arlette Carlotti, *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur « Quel bilan pour l'opération Barkhane ? »*, 38 pages.

³⁹ *Ibid.*, p. 24.

L'opération Barkhane, qui a débuté le 1^{er} août 2014 afin de soutenir les pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme et qui a pris fin en 2022⁴⁰, a permis d'illustrer le rôle de la France face à des acteurs non-étatiques, tels que des groupes djihadistes liés à l'organisation État islamique ou encore à al-Qaïda. Elle présente toutefois un bilan mitigé, marqué notamment par le retrait des troupes françaises du Niger à la fin de l'année 2023. Emmanuel Macron avait affirmé que l'opération Barkhane avait été « *un succès* »⁴¹, mais cette affirmation doit être nuancée. Si les armées françaises ont permis d'éliminer des personnages importants du djihadisme tels qu'Abdelmalek Droukdel, le chef d'AQMI (al-Qaïda au Maghreb islamique), au mois de juin 2020⁴², la menace terroriste est encore très importante Sahel, notamment au Mali et au Burkina Faso où l'on relève une multiplication des attaques en dépit des opérations Serval et Barkhane⁴³. Le rapport de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées évoqué précédemment met en lumière que « *si l'armée française a été capable de traiter les cibles identifiées, des djihadistes étaient sans cesse réapparus, les groupes se développant malgré les frappes* »⁴⁴. Le rapport cite également le colonel Michel Goya, pour qui l'opération Barkhane « *s'attaque aux symptômes, mais pas aux causes profondes, ni à la capacité de régénération de l'ennemi, car son centre de gravité ne se trouve pas dans ses camps du désert, mais bien à Bamako* »⁴⁵.

Ce bilan mitigé pour être interprété comme un échec de la stratégie française. Dans cette idée, si la France dispose de la plus grande armée parmi les pays de l'Union européenne, devant l'Allemagne et l'Italie, avec près de 205.000 militaires actifs et 35.000 réservistes⁴⁶, dans un contexte où un grand nombre de pays européens ont augmenté leurs budgets de défense afin d'y consacrer au moins 2% de leur PIB, la France accusait jusque récemment un certain retard.

⁴⁰ Vie publique, « Les opérations militaires extérieures de la France (OPEX), 5 mai 2022, en ligne : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/18474-les-operations-militaires-exterieures-de-la-france-opex>.

⁴¹ AFP, « Afrique : Emmanuel Macron estime que les interventions françaises au Sahel "ont été des succès" malgré les crises successives », *Franceinfo*, 23 août 2023.

⁴² Salomé Robles, « Fin de l'opération Barkhane: quel bilan pour les forces armées françaises au Mali? », *BFMTV*, 9 novembre 2022.

⁴³ « Pourquoi le retrait de la France du Niger consacre l'échec de Paris au Sahel », *Radio France*, 25 septembre 2023.

⁴⁴ Pascal Alizard et al., *op. cit.* p. 15.

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ Lucas Da Silva, « Les effectifs militaires des États de l'Union européenne », 26 mars 2024. En ligne : <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/carte-les-effectifs-militaires-des-etats-de-l-union-europeenne/>.

Selon les chiffres de la CIA⁴⁷, relayés par « Toute l'Europe »⁴⁸, en 2023 la France consacrait 1,9% de son PIB aux dépenses militaires, derrière la Slovaquie (2%), la Lettonie (2,3%), la Roumanie et la Hongrie (2,4%), la Lituanie et la Finlande (2,5%), l'Estonie (2,8%), la Grèce (3%) et la Pologne (4,2% en 2024)⁴⁹.

Le 15 février 2024, dans le contexte d'une réunion des ministres de la Défense de l'Otan, Sébastien Lecornu, le ministre des Armées françaises, annoncé que la France allait désormais allouer plus de 2% de son PIB aux dépenses militaires en 2024⁵⁰. Il convient de relever que cette annonce survient dans le contexte de la campagne électorale en vue de la présidentielle américaine et d'un possible désengagement américain dans la défense de l'Europe⁵¹.

Les cybermenaces : un enjeu croissant et pluricéphal auquel les armées françaises doivent trouver une solution

Le 27 février 2024, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'informations (ANSSI) a publié l'édition 2023 du *Panorama de la cybermenace*, selon lequel les cybermenaces continuaient d'évoluer en France, à l'instar de l'espionnage au travers des téléphones portables qui seraient ciblés de façon croissante, ou encore au moyen d'attaques par rançongiciel, dont le nombre aurait augmenté de 30% par rapport à l'année précédente⁵².

Selon G r me Billois et Nicolas Cougot, dans leur ouvrage « *Cyberattaques - Les dessous d'une menace mondiale* », les attaquants qui recourent aux cyberattaques peuvent  tre mus par, notamment, trois motivations diff rentes : une motivation id ologique, ou politique, o  le but est d'impacter, n gativement ou positivement un groupe cibl  ; une motivation financi re, o  les cyberattaquants souhaitent s'enrichir, directement comme par la demande de rançons, ou bien indirectement ; une motivation fond e sur la volont  de d stabiliser une structure ou un pays, comme au travers de l'espionnage ou de

⁴⁷ Lucas Da Silva, « Les effectifs militaires des  tats de l'Union europ enne », 26 mars 2024. En ligne : <https://www.toutleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/carte-les-effectifs-militaires-des-etats-de-l-union-europeenne/>

⁴⁸ Lucas Da Silva, *op. cit.*

⁴⁹ Country comparisons, Military expenditures, www.cia.gov

⁵⁰ 2024, l'objectif fix  par l'OTAN », *Le Monde*, 15 f vrier 2024.

⁵¹ Matthieu Heyman, « Menaces de Trump envers l'Otan : quels pays resp cent la r gle des 2% ? », *Le Point*, 12 f vrier 2024.

⁵² Communiqu  de presse de l'ANSSI, *Panorama de la cybermenace 2023 : un niveau global de cybers curit   lever pour faire face   une menace accrue*, 27 f vrier 2024.

vol d'informations stratégiques⁵³. Un pays peut être à l'origine d'une cyberattaque, notamment en lien avec des opérations de déstabilisation. Suite à la signature d'un accord bilatéral de sécurité entre l'Ukraine et la France, le 16 février 2024, Sébastien Lecornu a appelé quelques jours plus tard, le 20 février 2024, au renforcement de la sécurité afin de protéger, entre autres, le ministère des Armées face aux menaces de cyberattaques russes⁵⁴.

Outre les opérations menées par des États, ce mode d'action permet aux acteurs non-étatiques de mener une guerre hybride contre des États plus puissants. À cet égard, Gérôme Billois et Nicolas Cougot étudient le cas d'individus qu'ils qualifient d'« *hacktivistes* », à la croisée des chemins entre les « *hackers* » et les activistes⁵⁵. Selon les deux auteurs, leurs motivations sont avant tout idéologiques et leurs actions doivent avoir un écho suffisamment important pour apporter le changement qu'ils souhaitent⁵⁶. Concernant les acteurs principalement motivés par l'aspect financier, les auteurs évoquent des cybercriminels, qui peuvent viser les particuliers avec des demandes de rançons, des vols d'informations personnelles ou plus généralement des arnaques. Ces cybercriminels peuvent aussi s'en prendre à des organisations ou entreprises, à l'instar de cyberattaques contre des banques, des vols de secrets stratégiques ou bien industriels ou de demandes de rançons visant des entreprises⁵⁷.

Pour répondre le plus efficacement possible à ce type d'attaque, les armées françaises ont dû s'adapter et le commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) a été créé en mai 2017, regroupant sous l'autorité du chef d'État-major des armées toutes les forces de cyberdéfense du ministère des Armées⁵⁸. Ses missions consistent, entre autres, à concevoir et mener des opérations militaires au sein du cyberspace ; anticiper et/ou contrer les cyberattaques pouvant cibler le ministère des Armées ; préparer, au niveau national ou bien international les forces armées dans le domaine du cyber afin de s'assurer de leur opérationnalité⁵⁹. Face aux enjeux croissants liés à la cybersécurité nationale, la LPM 2019-2025, promulguée le 13 juillet 2018, prévoyait « *une montée en*

⁵³ Gérôme Billois, Nicolas Cougot, *Cyberattaques - Les dessous d'une menace mondiale*, Hachette Pratique, 2022, p. 44.

⁵⁴ AFP, « Cyberattaques russes : le ministre des Armées appelle à renforcer la sécurité des activités françaises », *Le Parisien*, 20 février 2024.

⁵⁵ Gérôme Billois, Nicolas Cougot, *ibid.*, p. 46.

⁵⁶ *Idem.*

⁵⁷ *Ibid.*, pp. 50–55.

⁵⁸ Commandement de la cyberdéfense, *Le commandement de la cyberdéfense (COMCYBER)*, en ligne : <https://www.defense.gouv.fr/comcyber/commandement-cyberdefense-comcyber>.

⁵⁹ *Idem.*

*puissance des effectifs cyber*⁶⁰ ». La LPM 2024-2030 adoptée le 13 juillet 2023 par le Parlement prévoyait une enveloppe de 413,3 milliards d'euros pour les armées françaises⁶¹.

Un rapport de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées déposé le 24 mai 2023, précise que le budget cyber de la LPM 2024-2030 est de 4 milliards d'euros, contre les 1,6 milliards prévus par la LPM 2019-2025⁶². Cette nouvelle loi de programmation militaire prévoit également, selon le ministère des Armées, d'« *augmenter les moyens de protection cyber pour nos réseaux stratégiques et développer une défense cyber du champ de bataille* »⁶³. Il est ainsi possible d'observer une nette augmentation du budget consacré au cyber par rapport à la LPM 2019-2025, un signal très encourageant qui pourrait témoigner d'une véritable prise de conscience française. Cela peut néanmoins apparaître comme étant encore insuffisant : les 4 milliards alloués dans la LPM 2024-2030 représentent moins de 1% de l'enveloppe totale (413,3 milliards d'euros).

Le 11 mars 2024, le département de la Défense des États-Unis a publié la proposition de budget de l'administration Biden-Harris pour l'exercice 2025, qui a été soumise au Congrès et qui s'élève à 849,8 milliards de dollars pour le département de la Défense⁶⁴. Ce budget prévoit 14,5 milliards de dollars (soit environ 13,3 milliards d'euros) pour les activités relatives au cyberspace, comportant trois axes principaux : la cybersécurité, les opérations dans le cyberspace et la recherche et le développement cyber⁶⁵. Le budget américain consacré au cyber est plus de trois fois supérieur à celui attribué par la France. Si cela peut résulter d'une différence de moyens entre les deux États, près de 1,7% du budget défense américain serait donc consacré au cyber, contre moins de 1% concernant la France. Au-delà des sommes déboursées, cet écart de

⁶⁰ Ministère des Armées, « Florence Parly présente la doctrine militaire de lutte informatique d'influence », 21 octobre 2021. En ligne : <https://archives.defense.gouv.fr/portail/actualites2/florence-parly-presente-la-doctrine-militaire-de-lutte-informatique-d-influence.html>

⁶¹ Ministère des Armées, *LPM 2024-2030. Les grandes orientations*, avril 2023, 12 pages.

⁶² Olivier Cadic, Mickaël Vallet, *Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour une coordination de la cyberdéfense plus offensive dans la loi de programmation militaire 2024-2030*, 24 mai 2023, p. 6.

⁶³ Ministère des Armées, « Objectifs LPM 2024-2030 : maîtriser les nouveaux espaces de conflictualité », 9 mai 2023, en ligne : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/objectifs-lpm-2024-2030-maitriser-nouveaux-espaces-conflictualite>.

⁶⁴ U.S Department of Defense, « Department of Defense Releases the President's Fiscal Year 2025 Defense Budget », 11 mars 2024, en ligne : <https://www.defense.gov/News/Releases/Release/Article/3703410/department-of-defense-releases-the-presidents-fiscal-year-2025-defense-budget/>.

⁶⁵ *Idem*.

pourcentages démontre *de facto* un effort moins important de la France en la matière.

Les armées françaises face aux guerres cognitives : défi polymorphe contemporain et futur

Dans une définition volontairement large, les guerres cognitives seraient une forme de guerre non-conventionnelle, hybride, dont l'objectif serait d'influencer, d'altérer, voire de phagocyter les pensées de l'adversaire, par l'exploitation de biais mentaux, de procédés psychologiques, ou encore par de la manipulation émotionnelle. Dans cette acception large, la guerre cognitive englobe, entre autres, les activités de désinformation et de propagande⁶⁶. Selon François Géré, « la désinformation vise à fausser le jugement de l'homme afin d'égarer son jugement, sa décision et son action. »⁶⁷ Pour Giuseppe Cagliano, la désinformation se base sur la manipulation et la distorsion de la réalité, afin de faire parvenir à l'ennemi des informations altérées pour, *in fine*, qu'il finisse par prendre de mauvaises décisions⁶⁸. Toujours selon l'auteur, la propagande serait quant à elle une information que l'on présente comme étant une vérité unique, pour influencer de façon psychologique le destinataire, le groupe visé⁶⁹.

Au-delà des guerres psychologiques ou de l'information, qui peuvent donc être considérées comme étant des éléments de la guerre cognitive, cette dernière consisterait ainsi :

À altérer directement les mécanismes de compréhension du monde réel et de prise de décision pour déstabiliser ou paralyser un adversaire : en d'autres termes, elle vise à agir sur le cerveau de l'adversaire puisque c'est là que s'y gagnent les guerres⁷⁰.

Si, comme le théorisait Sun Tzu dans son *Art de la Guerre*, « tout l'art de la guerre est basé sur la duperie », alors la manipulation de l'adversaire et l'influence sur ses fonctions cognitives ne seraient pas des usages nouveaux. Les

⁶⁶ Giuseppe Gagliano, *Désinformation, désobéissance civile et guerre cognitive*, VA Editions - Collection Indiscipliné, 2017, p. 7.

⁶⁷ François Géré, « La désinformation », in *Dictionnaire de la désinformation*, Armand Colin, 2011.

⁶⁸ Giuseppe Gagliano, *op. cit.*, p. 6.

⁶⁹ *Idem*.

⁷⁰ Le Rubicon, *Les nouvelles formes de guerre - Nouvelles technologies, guerre cognitive, désinformation, actions clandestines...*, Équateurs, 2022, p. 40.

guerres cognitives ont toutefois pris une nouvelle dimension au fil des années avec, entre autres, le développement des nouvelles technologies, des réseaux sociaux mais aussi des neurosciences.

À propos de l'émergence de ce concept de « guerres cognitives » et compte tenu de l'importance du rôle de l'information dans tout conflit, Christian Harbulot et Didier Lucas évoquent dans leur ouvrage, « *La guerre cognitive – L'arme de la connaissance* » le concept d'*information dominance*, qui a émergé dès 1997 aux États-Unis⁷¹. Selon Giuseppe Gagliano, ce concept d'*Information dominance* permet de mettre en lumière l'importance croissante de l'information, notamment à partir des années 1990 qui ont été marquées par la mise en place d'un outil révolutionnaire : les réseaux sociaux⁷². Selon l'auteur, les événements qui ont permis de développer une réflexion plus poussée quant aux guerres cognitives sont, entre autres, la guerre du Golfe, qui a débuté en août 1990, et les guerres d'ex-Yougoslavie, dès 1991⁷³. Cette idée est par ailleurs détaillée dans le travail dirigé par Christian Harbulot et Didier Lucas⁷⁴. Ils citent John Arquilla et David Rundfeldt : « *ce n'est plus celui qui a la plus grosse bombe qui l'emportera dans les conflits de demain, mais celui qui racontera la meilleure histoire* »⁷⁵.

Considérant l'implication d'éléments de guerre informationnelle et psychologique dans le cadre des guerres cognitives, il apparaît essentiel d'évoquer les *PsyOps*. Dans l'ouvrage dirigé par Christian Harbulot et Didier Lucas, une *PsyOp* est définie comme une opération faisant partie des différentes activités (militaires, informationnelles, politiques) menées par exemple par les États-Unis⁷⁶. De manière générale, ces opérations psychologiques que sont les *PsyOps* doivent permettre d'exercer une influence sur les émotions, le comportement et le raisonnement de l'adversaire, sans que ce soit nécessairement en temps de guerre⁷⁷. Ce type de guerres non-conventionnelles qui rentrent dans le cadre plus large des guerres cognitives, peuvent largement être menées par des acteurs étatiques comme non-étatiques. Elles doivent dès lors être prises en compte par les armées françaises. Dans ce contexte, le Général

⁷¹ Christian Harbulot, Didier Lucas, *La guerre cognitive – L'arme de la connaissance*, Lavauzelle, 2002, p.17.

⁷² Giuseppe Gagliano, *op. cit.*, p. 5-6.

⁷³ *Idem.*

⁷⁴ Christian Harbulot, Didier Lucas, *op. cit.*

⁷⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 81

⁷⁷ *Idem.*

Thierry Burkhard, chef d'État-major des Armées, dans sa *Vision stratégique* présentée en octobre 2021, a exposé la nouvelle stratégie des armées françaises : « *gagner la guerre avant la guerre* »⁷⁸. Cela traduit une prise en compte croissante, par la France, de l'importance des guerres hybrides et du poids de l'information⁷⁹ ou, en substance, de l'impact stratégique que peuvent revêtir les guerres cognitives. Comme cela avait été mis en lumière par Fabrice Murat, Sun Tzu avait affirmé, dans son *Art de la Guerre*, que « *le bon général a gagné la bataille avant de l'engager* ». Le chef d'État-major des Armées semble partager cette logique près de 2.500 ans plus tard⁸⁰. Ces deux mêmes pensées, si elles sont séparées de plusieurs milliers d'années, démontrent que l'anticipation et la compréhension de l'ennemi sont capitales afin de remporter un conflit.

Pour « *gagner la guerre avant la guerre* », Florence Parly, alors ministre des Armées, a présenté aux côtés de Thierry Burkhard, le 20 octobre 2021, la mise en place de la « L2I », la doctrine de lutte informatique d'influence. Selon elle, cette nouvelle doctrine doit permettre de préparer les armées françaises face aux campagnes de désinformation qui peuvent être menées par des acteurs non-étatiques comme des organisations terroristes⁸¹. Si le cyberspace offre une nouvelle arène où il est possible de livrer des guerres informationnelles, la doctrine L2I « *désigne les opérations militaires conduites dans la couche informationnelle du cyberspace pour détecter, caractériser et contrer les attaques, appuyer la StratCom, renseigner ou faire de la déception, de façon autonome ou en combinaison avec d'autres opérations* »⁸².

Florence Parly a également, lors de sa déclaration du 26 novembre 2021 sur l'innovation dans le domaine de la défense, à Paris, rappelé l'importance, pour les armées françaises, de prendre en compte cette nouvelle forme de menaces que représentent les guerres cognitives⁸³. Dans ce contexte, elle a annoncé le lancement du projet « MYRIADE », dans le but d'explorer les risques relevant

⁷⁸ Élise Vincent, « "Gagner la guerre avant la guerre", nouvelle stratégie de l'armée française », *Le Monde*, 5 octobre 2021. En ligne : https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/05/gagner-la-guerre-avant-la-guerre-nouvelle-strategie-de-l-armee-francaise_6097119_3210.html.

⁷⁹ *Idem*.

⁸⁰ Fabrice Murat, *Gagner la guerre avant la guerre* : réviser la fonction prévention dans un contexte de compétition permanente, Revue Défense Nationale, vol. h-, no. HS3, 2022.

⁸¹ Ministère des Armées, « Florence Parly présente la doctrine militaire de lutte informatique d'influence » *op. cit.*

⁸² Ministère des Armées, *Éléments publics de doctrine militaire de lutte informatique d'influence (L2I)*, 2021, p. 9.

⁸³ Vie publique, « Déclaration de Mme Florence Parly, ministre des armées, sur l'innovation dans le domaine de la défense, à Paris, le 26 novembre 2021 ». En ligne : <https://www.vie-publique.fr/discours/282689-florence-parly-26112021-innovation>.

des guerres cognitives⁸⁴. Si le projet MYRIADE a pu être vu comme étant une première réponse des armées françaises face aux guerres cognitives, l'exercice « Orion 2023 » a été un nouveau pas en avant, ayant été conçu pour que les armées françaises puissent faire face à la complexité des conflits armés, avec un besoin d'adaptation toujours croissant⁸⁵. De février à mai 2023, des milliers de militaires, français et étrangers se sont engagés dans cette nouvelle génération d'exercices interarmées et interalliés, dont la quatrième et dernière phase était basée sur l'entraînement face un ennemi prompt aux actions hybrides, telles que la lutte informationnelle, le cyber et le terrorisme⁸⁶.

Nicolas Barotte, dans un article pour *Le Figaro* du 26 avril 2023, détaille que l'opération « Orion » est le premier grand entraînement des armées françaises à la guerre informationnelle⁸⁷. Il relate que, dans la mesure où les médias occupent un grand rôle dans les conflits modernes, un réseau social fermé a été créé pour l'exercice afin de rendre la situation la plus réelle possible et de préparer les militaires aux guerres informationnelles⁸⁸. Dans un autre article pour *Le Figaro* du 24 avril 2023, Nicolas Barotte évoque également la question des *Deepfakes*, technologies utilisant les intelligences artificielles (IA) afin de truquer de façon réaliste des photographies ou vidéos, comme des allocutions de personnalités politiques, qui peuvent dès lors se muer en machines au service des guerres hybrides⁸⁹. Il cite notamment la fausse vidéo de Maia Sandu, la présidente de la Moldavie, qui a circulé en octobre 2022, qui lui faisait annoncer une mobilisation générale contre la Russie, ou encore la fausse vidéo du président Ukrainien Volodymyr Zelensky, qui appelait ses soldats à la reddition⁹⁰.

Si les guerres cognitives peuvent être menées par des acteurs étatiques belliqueux, elles peuvent permettre à des acteurs non-étatiques de faire entendre leurs revendications, de s'opposer à un État plus puissant voire de déstabiliser une société. Leurs modes d'actions peuvent être multiples mais leur but demeure

⁸⁴ *Idem*.

⁸⁵ Les services de l'État dans la Marne, « Exercice ORION 2023 : Un entraînement commun en interarmées et en multinational au cœur de la Marne », 14 juin 2023, en ligne : <https://www.marne.gouv.fr/Actualites/Toute-l-actualite/Fil-d-actualite/L-Etat-acteur-dans-le-departement/2023/Exercice-ORION-2023-Un-entraînement-commun-en-interarmees-et-en-multinational-au-coeur-de-la-Marne>.

⁸⁶ *Idem*.

⁸⁷ Nicolas Barotte, « Guerre de l'information: les « psy ops », des opérations d'influence au service de l'armée », *Le Figaro*, 26 avril 2023.

⁸⁸ Les services de l'État dans la Marne, « Exercice ORION 2023 : Un entraînement commun en interarmées et en multinational au cœur de la Marne », *op. cit.*

⁸⁹ Nicolas Barotte, « Pourquoi les deepfakes inquiètent aussi les armées », *Le Figaro*, 24 avril 2023.

⁹⁰ *Idem*.

d'envahir le cerveau de l'ennemi afin d'en faire un véritable champ de bataille, pour prendre le dessus et le vaincre. Si les armées françaises se préparent de façon croissante pour appréhender cette dimension particulière de la guerre, cette prise de conscience semble très tardive. Dès le début des années 2000, un important écart entre armées françaises et américaines, concernant les guerres cognitives, était déjà creusé, comme l'expliquent Christian Harbulot et Didier Lucas :

Cette guerre par l'information est étudiée depuis de nombreuses années aux États-Unis. Près d'une dizaine d'écoles spécialisées des trois armées et de nombreux instituts de recherche travaillent sur les questions d'information *warfare* et d'information dominance⁹¹.

Si une telle anticipation peut s'expliquer par l'enseignement acquis après la guerre du Vietnam, cela va plus loin :

Les États-Unis sont placés devant un contexte stratégique inédit. Sans rival militaire, ils souhaitent assurer durablement leur suprématie en se présentant comme le modèle de référence de toutes les démocraties marchandes. Contrairement au passé, la dissuasion nucléaire ne suffit plus à Washington pour imposer ses vues aux autres pays sur les échiquiers géopolitiques, économiques, culturels et sociétaux. Seule une maîtrise absolue de la production de connaissances en amont (circuits éducatifs) et en aval (Internet, médias audiovisuels) peut assurer aux États-Unis une légitimité durable sur le contrôle des affaires mondiales.⁹²

Si les armées françaises semblent accuser un retard conséquent par rapport aux États-Unis en matière de guerres cognitives, cela s'explique par un manque d'anticipation politique par les autorités françaises. Cela peut trouver une occurrence récente, à l'instar de l'incapacité à pallier les opérations cognitives mises en place par le groupe Wagner en Afrique, écorchant un peu plus l'image de la France avec des moyens de propagande et de désinformation. Cette

⁹¹ Christian Harbulot, Didier Lucas, *op. cit.*, p. 10.

⁹² *Idem.*

différence d'anticipation demeure plus ancienne. Comme l'expliquaient déjà Christian Harbulot et Didier Lucas, dans leur ouvrage sorti il y a plus de vingt ans :

Les unités de PSYOP ne sont pas les seules à pratiquer l'action psychologique et, aux États-Unis, les militaires ne sont pas non plus les seuls à s'adonner à ces activités. [...]. Commençons par le plus simple : des « agences » étasuniennes ont officiellement des missions de propagande [...]. Parmi les organes de propagande financés par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, le lecteur aura peut-être entendu parler de Voice of America, ou de Radio Free Europe. Des organismes « civils », comme la CIA, se sont également rendus célèbres par des PSYOP menées de main de maître⁹³.

Loin du projet français MYRIADE, d'autres puissances telles que les États-Unis ont su, très tôt, anticiper l'importance de l'aspect cognitif dans les guerres d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Face à cela, la France devra s'efforcer de rattraper son retard et aurait intérêt, *exempli gratia*, à intégrer des cellules consacrées à la guerre cognitive au sein du ministère des Armées.

Si, comme l'affirmait Sun Tzu dans son *Art de la Guerre* : « *qui connaît son ennemi comme il se connaît, en cent combats ne sera point défait* », alors les armées françaises devront continuer de reconnaître leur retard en la matière, afin de le rattraper, pour évoluer sur ce champ de bataille qu'est devenu le cerveau humain.

Les armées françaises face au défi de la guerre informationnelle et de la guerre des « perceptions » menées par des acteurs non étatiques

« Le champ informationnel est aujourd'hui le lieu d'une véritable guerre de l'information », Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, le 20 octobre 2021, lors de la présentation de la doctrine militaire de lutte informatique d'influence.

Cette guerre informationnelle ou infoguerre « est une combinaison d'actions humaines ou technologiques destinées à l'appropriation, la destruction ou la modification de l'information ». Elle se décline en trois logiques, par, pour et

⁹³ Christian Harbulot, Didier Lucas, *op. cit.*, p. 62.

contre : manipulation de la connaissance, maîtrise des canaux de diffusion et interdiction d'émission »⁹⁴. Cette pratique n'est pas nouvelle dans l'histoire : Sun Tsu dans *L'art de la guerre*, chapitre 3, au IV^e siècle avant notre ère mettait en avant l'idée de vaincre sans combattre : « Être victorieux dans tous les combats n'est pas le fin du fin ; soumettre l'ennemi sans croiser le fer, voilà le fin du fin. » Mais les progrès dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont accru son périmètre d'action quant à la sécurité ou la souveraineté de puissances étatiques et de leurs armées, confrontées à des acteurs non étatiques.

Une guerre informationnelle qui nécessite une relecture du modèle clausewitzien

Conformément au modèle établi par le stratège prussien Carl Von Clausewitz (1780-1831), dans son traité *De la Guerre*, les guerres ne sont que la « continuation de la politique par d'autres moyens ». Il s'agit de conflits interétatiques et symétriques, au cours desquels les États s'affrontent avec des armées aux capacités militaires équivalentes. La quête de l'information ou la recherche d'influence ne sont pas occultées mais cette dimension a pris une importance plus grande aujourd'hui. Avant même que l'outil informatique ne lui donne de l'ampleur, la France, pendant la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962, l'a mise en œuvre : l'armée française menait des opérations de pacification, théorisée par le maréchal Gallieni à Madagascar à la fin du XIX^e siècle et résumée ainsi en 1953 par le général Templer, commandant civil et militaire pour la Malaisie : « La réponse au terrorisme ne consiste pas à inonder la jungle avec plus de troupes. Elle réside plutôt dans les cœurs et les esprits du peuple malaisien », « gagner les cœurs et les esprits » afin de prévenir ou mettre fin à une insurrection : construction d'hôpitaux, de maternités, d'écoles. Aujourd'hui, la guerre conserve toujours la même finalité, s'imposer face à une puissance adverse par les armes mais elle prend des formes plus immatérielles et ses acteurs ne sont plus seulement les États mais des acteurs non étatiques.

⁹⁴ Céline Clovis, « Gagner la guerre avant la guerre », guerre informationnelle et vision stratégique », Portail de l'IE, 17 décembre 2021.

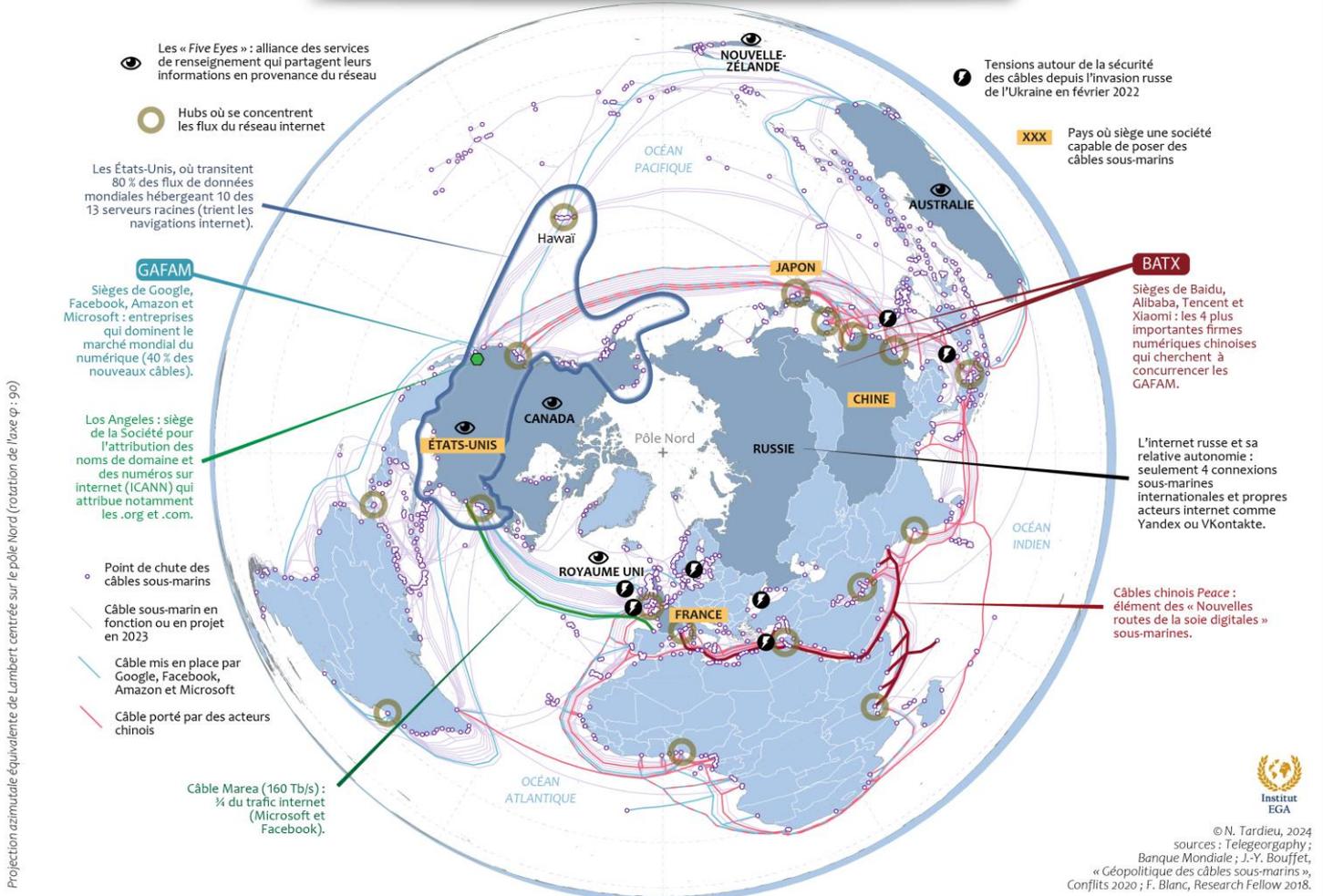
La révolution numérique : la voie vers l'infoguerre

Cette infoguerre ou guerre informationnelle se décompose en cinq éléments : « une guerre s'appuyant sur le renseignement, dans laquelle les capteurs sont attaqués, ou autrement dupés ou perturbés ; une guerre électronique dans laquelle les communications, les réponses radars et les signaux sont soit dégradés, soit modifiés, soit détournés ; une guerre de piratage dans laquelle les processeurs et autres procédés automatisés du système sont dégradés, modifiés ou espionnés par le biais d'un accès illicite aux ordinateurs permettant d'utiliser les caractéristiques propres du système pour qu'il s'attaque lui-même ; une guerre s'attaquant au commandement et au contrôle par des tirs et des obus utilisés contre les centres de commandement et leurs liaisons avec le terrain ; des opérations psychologiques dans lesquelles l'information est utilisée pour décourager, pacifier ou perturber les forces adverses ».⁹⁵ Le net recul territorial de l'organisation État islamique en Syrie et en Irak ne marque pas sa défaite complète. Comme d'autres organisations terroristes, il utilise les réseaux sociaux afin de recruter et de diffuser leur idéologie mais aussi d'affaiblir ou de déstabiliser les armées françaises présentes sur les théâtres d'opération extérieurs comme au Mali. Les progrès dans le domaine de l'intelligence artificielle peuvent, à cet égard, démultiplier les effets de cette guerre informationnelle en automatisant, accélérant la production et propagation de narratifs, argumentaires, campagnes de désinformation.

⁹⁵ Dr. Martin C. Libicki, « La domination par l'information », École de Guerre Économique, 01 juillet 1999.

Des armées résolument et fermement impliquées

Câbles sous-marins : le contrôle d'Internet et ses enjeux



Lors de son audition à huis clos le 31 janvier 2024 sur la « Contribution des armées à une nouvelle politique africaine de la France » devant la Commission de la Défense nationale et des Forces armées en témoignage, le général Burkhard a mentionné qu'il est nécessaire que les armées françaises soient « davantage présentes et plus habiles dans le champ informationnel » afin d'« anticiper et prévenir les menaces avant qu'elles ne se matérialisent », en utilisant nous-mêmes les outils de la guerre informationnelle, pour contrer les narratifs de l'adversaire. Cette lutte dans le champ informationnel nécessite des forces morales puissantes et un lien armées-nation renforcé, afin de protéger et consolider « une cohésion nationale » face aux manœuvres et ingérences étrangères qui cherchent à déstabiliser et fracturer les opinions publiques. L'exemple de la guerre d'Ukraine et de la forte résilience de la population civile, aux côtés de ses soldats, est riche d'enseignements à ce sujet. Cette guerre informationnelle engage la défense et la sécurité nationale. Certains acteurs

privés sont ainsi visés comme TikTok, en ce qu'ils peuvent être utilisés pour « façonner les perceptions, influencer » et fragiliser nos démocraties.

Un théâtre d'opération au cœur de la guerre informationnelle pour les armées françaises : le Sahel

Le Sahel était l'un des théâtres extérieurs français le mieux doté en soldats, avant le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger. L'objectif principal était de combattre l'organisation État islamique depuis 2013. Les groupes djihadistes au Sahel s'attaquent à l'armée française soit par des actions terroristes soit par l'emploi d'une stratégie d'influence auprès des populations civiles : diffusion de leur idéologie politico-religieuse légitimant leur action et appelant à une guerre sainte juste, opérations de recrutement ou encore campagnes de diffamation sur les réseaux sociaux visant à ternir l'image de l'armée française. Plusieurs campagnes de désinformation témoignent de l'importance pour les armées françaises d'y faire face, qu'il s'agisse de celle ayant accusé la France de pillage des ressources au Mali en 2017⁹⁶ ou celle de novembre 2021, avec un convoi logistique parti de Côte d'Ivoire et bloqué au Burkina Faso par des manifestants, accusant des soldats français de fournir des armes aux groupes djihadistes. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, pointait le rôle des « manipulateurs, par des réseaux sociaux, par des fausses nouvelles, par l'instrumentalisation d'une partie de la presse, qui jouent contre la France, certains parfois même inspirés par des réseaux européens, je pense à la Russie »⁹⁷. L'armée française est dès lors au cœur d'une guerre d'influence entre la Russie et la France. Ce sont parfois les soldats français qui publient des informations, à priori anodines, sur les réseaux sociaux, malgré le *Guide du bon usage des réseaux sociaux* rédigé en 2012 par le ministère des Armées, qui rappelle qu'« il est interdit de diffuser tout contenu lié à l'opération sur vos profils ». Une enquête de Mediapart, « Réseaux sociaux, une faille dans l'armée française », transmise au ministère des Armées, montrait qu'à partir de ces publications, il était possible de récolter des informations sur les itinéraires des

⁹⁶ « Des images de soldats français au Mali pillant les réserves d'or du pays ? Attention, intox ! », France 24, 11 juin 2021.

⁹⁷ Agnès Faivre, « Burkina : ce que dit le blocage du convoi militaire français à Kaya », Le Point, 23 novembre 2021.

patrouilles ou le type d'équipement utilisé, mettant en péril la sécurité des soldats et le secret des opérations militaires, au profit des groupes djihadistes⁹⁸.

Quels outils et moyens utilisés par les armées françaises pour la guerre informationnelle ?

En 2008 était publiée la doctrine interarmées des opérations militaires d'influence (OMI). La préoccupation du ministère des Armées pour ce champ informationnel s'est accrue depuis lors et est désormais assumée officiellement : « Les armées mènent la guerre informationnelle sur les théâtres extérieurs » annonçait en juillet 2020, dans une en entretien accordé au journal Le Monde, le général Lecointre, ancien chef d'état-major des armées. Une nouvelle doctrine a été mise en place en octobre 2021 par la ministre des Armées : la lutte informatique d'influence (L2I). Cette dernière admet que « la guerre de l'information est partie intégrante de toute stratégie militaire : sans capacité à convaincre et à contrer l'influence adverse, tout engagement militaire est voué à l'échec. » Deux centres opérationnels et une cellule prennent en charge l'organisation de celle-ci. Le commandement de la cyberdéfense (Comcyber), situé à Rennes et rattaché à l'état-major des armées, depuis 2019, a pour mission de pirater ou paralyser l'adversaire. À Lyon, siège le Centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE), qui envoie sur le terrain des techniciens dans un but de contre-propagande. Il a recours à des messages par haut-parleurs, des tracts, des affiches mais aussi des publications sur les réseaux sociaux⁹⁹. Cette doctrine complète le corpus doctrinal de cyberdéfense après la publication en 2018 de l'instruction ministérielle relative à la politique de lutte informatique défensive (LID), puis celle en 2019 d'une doctrine militaire de lutte informatique offensive (LIO). Cette doctrine prend acte de l'importance prise par l'information dans le domaine militaire. Elle s'appuie sur le recrutement des moyens humains dans le domaine du cyber, prévu par la loi de programmation militaire 2019-2025 (1500 postes prévus) et la mise en place d'une lutte coordonnée entre le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le nouveau chef d'état-major, Thierry Burkhard, s'est saisi de ce dossier dès son entrée en fonction avec une

⁹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=LbcqJpQSuMg>

⁹⁹ Philippe Reltien, « Les faux comptes Facebook de l'armée française au Mali au cœur d'une guerre d'influence entre France et Russie », 5 février 2021.

vision stratégique consistant à « gagner la guerre avant la guerre »¹⁰⁰. Il s'agit de repenser le schéma traditionnel de la guerre : « Avant, les conflits s'inscrivaient dans un schéma paix-crise-guerre. Désormais, c'est plutôt un triptyque « compétition-contestation-affrontement ». Une cellule « Anticipation stratégique et orientations » a d'ailleurs été créée en 2022 au sein de l'état-major des armées, avec notamment la 6^e fonction stratégique consacrée à l'influence, sous la direction du général Ianni. L'engagement sur le terrain n'est plus la seule forme de l'engagement militaire. Il s'agit de remporter aussi la guerre des « perceptions », celle de l'image que l'armée renvoie à l'opinion publique dans un autre pays. Cette stratégie nécessite également de maîtriser les techniques de communication et des algorithmes de référencement, dans le cadre d'une valorisation de l'image de l'armée auprès des populations civiles. Le recrutement de spécialistes du marketing numérique est donc nécessaire¹⁰¹. Les armées françaises peuvent enfin signaler les contenus anti-français et obtenir la suppression de ces comptes par la plateforme Pharos (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements) créée en 2009 par le gouvernement français.

Le champ extra-atmosphérique via les satellites

En septembre 2019, le Commandement de l'Espace de l'armée française succède au Commandement interarmées de l'espace (CIE). Parmi les armes déployées dans cette guerre spatiale de l'information, la possibilité « d'éblouir » les satellites d'un adversaire par des lasers opérant depuis l'espace ou des nano-satellites patrouilleurs. Or comme le rappelle le géopoliticien Olivier Zajec, « En 2015, année de « pic opérationnel » pour les armées françaises, le Commandement interarmées de l'espace soulignait que 100% des missions militaires nationales avaient utilisé le GPS, que ce soit dans le milieu maritime, terrestre ou aérien, tandis que 67% des armements tirés l'avaient été sur coordonnées, ciblant des objectifs localisés à l'aide de 42 000 images satellitaires. »¹⁰² Maîtriser cette guerre informationnelle permet d'assurer une asymétrie en sa faveur par l'observation à distance de ses adversaires, qu'ils

¹⁰⁰ Elise Vincent, « Gagner la guerre avant la guerre », nouvelle stratégie de l'armée française », Le Monde, 5 octobre 2021.

¹⁰¹ Elise Vincent, « Les armées françaises assument désormais la guerre de l'information », Le Monde, 21 octobre 2021.

¹⁰² Olivier Zajec, « Renseignement spatial: « Il faut surveiller notre nouvelle frontière, l'espace », Le Point, 8 janvier 2018.

soient étatiques ou pas. Dans le cas contraire, c'est le risque d'affaiblir voire de compromettre des opérations. Le Centre militaire d'observation par satellites (CMOS), sur la base aérienne 110 de Creil, a pour mission de fournir au ministère des Armées l'imagerie spatiale. En novembre 2021 a eu lieu le lancement de trois satellites militaires de renseignement d'origine électromagnétique. Le contrat signé entre Thalès et l'armée française par l'intermédiaire de la Direction générale de l'armement (DGA) s'inscrit dans ce contexte de la nécessité de faire face au brouillage ou à l'espionnage d'informations sensibles. Thalès équipera en 2025 des avions ravitailleurs MRTT1Phenix de l'armée française avec un système de sécurisation des communications par satellite¹⁰³.

Une approche pragmatique et prospectiviste

L'armée française utilise l'outil numérique soit pour contrer les opérations visant à ternir son image soit pour contrer les entraves à ses opérations. Il peut également être destiné à « induire en erreur l'adversaire », dans le respect du droit international et dès lors conduire des opérations de déception. Le développement des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et du cyber ont remis à l'ordre du jour cette utilisation de la déception, plutôt mise en sommeil après la guerre froide¹⁰⁴. C'est une stratégie offensive conçue, selon l'ancienne ministre des Armées Florence Parly, « pour détecter, caractériser et contrer les attaques ». L'armée française peut ainsi diffuser du contenu sur les réseaux afin de leurrer l'adversaire, notamment en l'informant de faux lieux d'opération. Une stratégie ancienne que l'on retrouve aussi dans le traité de *L'Art de la Guerre* de Sun Tsu : « Proche, faites croire que vous êtes loin, et loin, que vous êtes proche ; qu'il vous croit faible là où vous êtes fort et fort là où vous êtes faible ». Le ministère des Armées encadre ce type d'intervention pour des raisons éthiques : « Il y a des choses qu'on ne fera pas. Un cadre juridique existe, celui du droit international, et des normes éthiques. C'est ce qui distingue les démocraties des régimes autoritaires ». De faux comptes créés sur les réseaux sociaux sont aussi un moyen de lutte dans ce champ informationnel. L'enquête menée en 2021 par la cellule investigation de Radio France s'était intéressée à de faux comptes

¹⁰³ « Thales va équiper les avions ravitailleurs de l'armée française avec sa solution sécurisée de communication par satellite », site internet de Thalès, 8 février 2022.

¹⁰⁴ Rémy Héméz, « Opérations de déception. Repenser la ruse au XXI^e siècle », Focus Stratégique, n°81, Ifri, juin 2018.

Facebook supprimés en 2020, liés à l'armée française (qui n'avait ni confirmé ni démenti) dont l'objet consistait à contrer les comptes pro-russes¹⁰⁵.

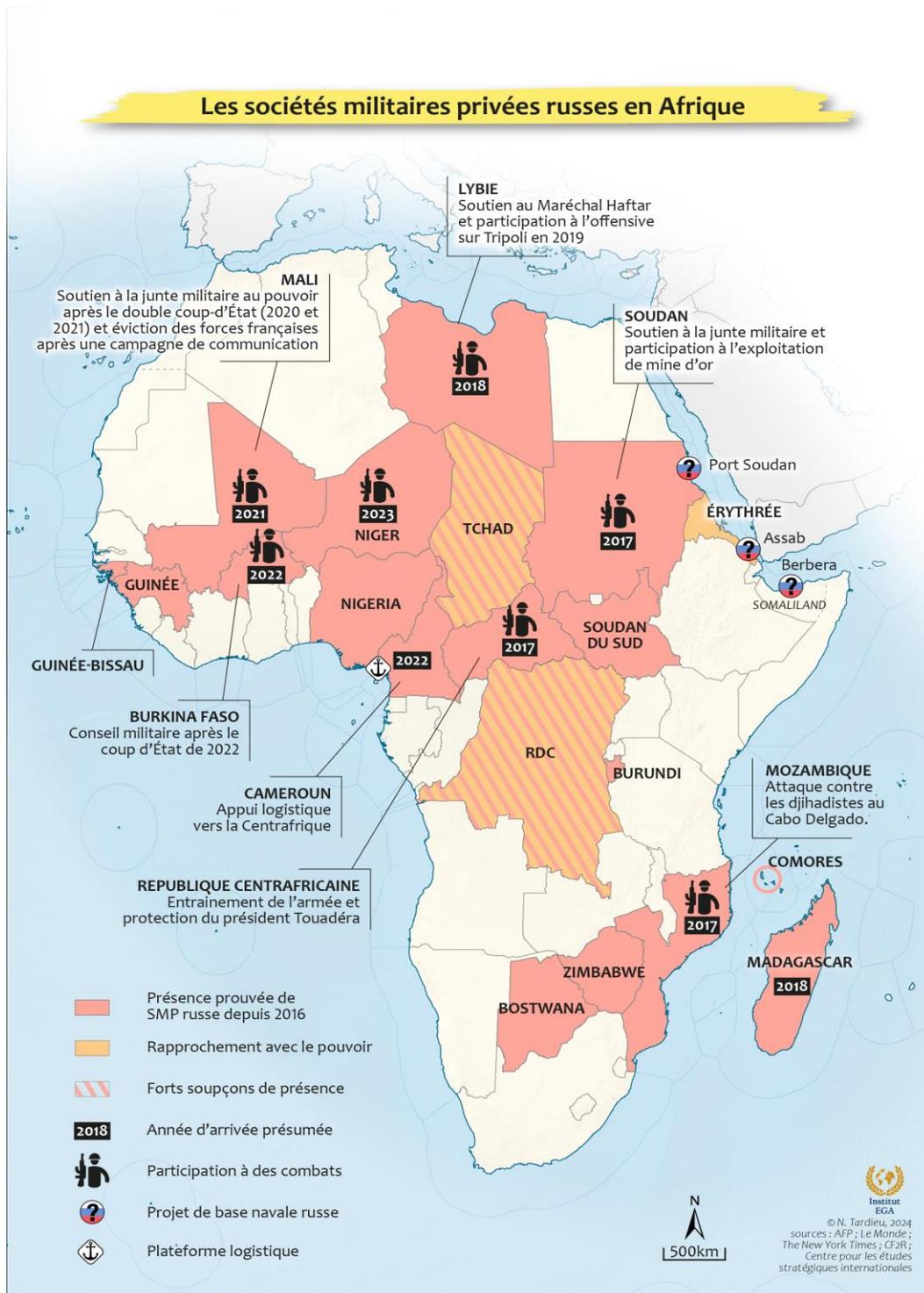
Une approche plus anthropologique et sociologique, permettant une meilleure connaissance des populations, apparaît nécessaire. Pendant toute l'opération Barkhane, l'armée française a publié ses communiqués en langue française et non en langue locale, contrairement à ses adversaires qui diffusaient propagande et contre-communicés en langue locale.

Le cinéma peut également constituer un levier important dans le cadre de cette guerre des narratifs. La polémique concernant l'une des scènes du film « Black Panther 2 », en février 2023, montrant des mercenaires français cherchant à s'emparer de richesses au Mali, ou les dessins animés anti-français du groupe Wagner en Afrique, montrent que ce média ne peut être négligé dans cette guerre informationnelle. Par un rapprochement entre l'Armée et le Centre national du cinéma, des productions cinématographiques au profit du narratif militaire national se sont multipliées, au même titre que les tournages sur des bases militaires françaises. Une « Mission Cinéma » a été créée au sein du ministère des Armées en 2016 et des films comme « Volontaire » (2018), « Le chant du loup » (2019) ou la série « Cœurs Noirs » en témoignent¹⁰⁶. Cette guerre informationnelle fait enfin l'objet de recherches inédites en France au sein de la *Red Team*, rassemblant des auteurs de science-fiction appelés à imaginer les guerres du futur. Dans l'un des scénarios, « Chronique d'une mort culturelle annoncée », l'armée française doit assurer la sécurité numérique des sphères de réalité virtuelle (« safe spheres ») contre les actions de manipulation ou de désinformation, voire empêcher la modification des comportements par le biais d'implants neuronaux.

¹⁰⁵ Philippe Reltien, « Les faux comptes Facebook de l'armée française au Mali au cœur d'une guerre d'influence entre France et Russie », Cellule investigation de Radio France, 5 février 2021.

¹⁰⁶ « Le soldat français : un outil pour la guerre de l'information », Portail de l'IE, 22 février 2023.

Wagner et African Initiative : un acteur non étatique au cœur de la guerre informationnelle en Afrique



Dans son audition du 31 janvier 2024, le chef d'état-major des armées rappelle la place particulièrement importante qu'occupe l'arme informationnelle en Afrique. La stratégie informationnelle du groupe Wagner, avec le projet Lakhta, puis d'« African Initiative » depuis la mort de Prigojine le 23 août 2023, en témoigne.

Le versant informationnel du groupe Wagner : une stratégie globale de la Russie

Depuis son arrivée au pouvoir en mars 2000 en tant que président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine a exprimé son ambition de refaire de la Russie une grande puissance, d'abord sur les plans militaire et économique mais aussi en tant que modèle idéologique. Ce modèle, accompagné d'un narratif et d'une réécriture de l'Histoire¹⁰⁷, s'articule avec la défense des intérêts stratégiques du pays et s'appuie sur le domaine informationnel. Cela se caractérise dès les années 2000 avec la création de médias d'État comme *Russia Today* ou *Sputnik* mais également l'implémentation de centres culturels. L'outil numérique a permis d'amplifier cette volonté et s'est glissée ouvertement dans les doctrines de sécurité informationnelle mises en œuvre via les « usines à trolls », des campagnes de désinformation et sociétés militaires privées. En 2016, le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie proposait un nouveau projet de « Doctrine de sécurité informationnelle », après celle de 2000, exploitant officiellement les « technologies informationnelles » comme levier de puissance.

Les manœuvres informationnelles du groupe Wagner

À la tête du groupe médiatique *Patriot*, réunissant une centaine de journaux et sites web, « l'entrepreneur d'influence » (selon la formule du chercheur Kévin Limonier) Prigojine glorifie le groupe Wagner et, à travers lui, les valeurs portées par le pouvoir au Kremlin. Le groupe Wagner est dès lors un outil de légitimation de la présence russe, notamment en Afrique, mais aussi de l'invasion de l'Ukraine. Le groupe Wagner peut s'appuyer sur la force médiatique de Prigojine¹⁰⁸ : sa société de production, *Aurum production*, réalise des films de propagande qui légitiment les opérations des forces de Wagner à l'étranger. Le film « Touriste », sorti en 2021, raconte comment des mercenaires russes aident le gouvernement centrafricain à empêcher des groupes rebelles de perturber des élections, à travers la figure d'un héros (le touriste). Ce film fut même projeté à Bangui, capitale de la République centrafricaine, dans le plus grand stade, devant

¹⁰⁷ « Poutine, historien en chef », Nicolas Werth, Tracts Gallimard, juin 2022.

¹⁰⁸ « Comment les films de propagande légitiment les opérations des forces Wagner ? », France Info, 26 mai 2022.

20 000 personnes et en présence de ministres du gouvernement. Le groupe Wagner est associé, dans l’imaginaire local, au maintien de la paix et de la sécurité alors qu’il commet des pillages de ressources dans les pays d’Afrique subsaharienne et autres massacres à l’instar de celui commis à Moura en mars 2022 au Mali. « Granit », sorti en décembre 2021, met en scène le combat du groupe Wagner contre des terroristes au Mozambique en 2019, alors que ce fut un échec pour le groupe. Le film « Les Meilleurs en Enfer » (« Best in Hell ») sert la légitimation de l’invasion russe en Ukraine en glorifiant le groupe Wagner au cœur de la bataille de Marioupol. Il a été diffusé en novembre 2022 par la chaîne de la télévision panafricaine *Afrique Média*.

Le groupe Wagner et les réseaux sociaux

En juillet 2022, Wagner a lancé sa propre chaîne sur la plateforme de médias sociaux *Telegram*. Les contenus pro-russes ont d’ailleurs fortement augmenté sur *Telegram*, depuis la « déplateformisation » des médias russes *Russia Today* et *Sputnik* au sein de l’UE en mars 2022. Cette chaîne s’inscrit ainsi dans « l’écosystème pro-russe en ligne », décentralisé et diffuseur d’un narratif, notamment « ukronazi », sur lequel s’appuie le groupe Wagner. Elle utilise une imagerie fasciste et emploie les codes de la propagande de l’organisation État islamique, avec « des images ultraviolentes pour glorifier ces gladiateurs des temps modernes » et des chansons qui leur sont dédiées. La chaîne diffuse également les films de la société *Aurum*. La récente vidéo d’un combattant russe, Yevgeni Nuzhin, capturé et massacré à la masse par des mercenaires Wagner, diffusée le 12 novembre 2022, renvoie aux images de décapitation de l’organisation État islamique et vise non seulement à terrifier l’adversaire mais également à dissuader les combattants de Wagner et plus largement les soldats russes de désertir. Le groupe Wagner opère aussi sur *TikTok*, réseau très utilisé par les adolescents et peu modéré, ou encore sur *Vkontakte*, le « Facebook russe ». Comme l’exprime le chercheur Maxime Audinet, le groupe Wagner est devenu « une marque, un objet marketing ». La propagande de Wagner est aussi relayée par des comptes pro-russes comme le site « Reverse Side of the Medal » ou les médias *Vek* ou *Dni.ru*. Le site web « Join Wagner », quant à lui, est un site de

recrutement qui prétend « protéger la paix et la tranquillité des civils et lutter contre les bandits et les terroristes » dans les pays où ils opèrent¹⁰⁹.

Les manœuvres informationnelles contre la France du groupe Wagner en Afrique subsaharienne

Ces manœuvres informationnelles s'appuient sur de nombreux outils : centres culturels russes, médias locaux et autres appuis locaux. Le groupe Wagner peut d'abord compter sur des « influenceurs panafricains »¹¹⁰. S'appuyant sur un discours anticolonialiste, ces influenceurs dénoncent la présence de pays comme la France et louent l'allié russe pour se libérer de l'Occident. Certains d'entre eux sont clairement liés à Prigojine et au groupe Wagner : au Mali, Adama Diarra, surnommé « Ben le cerveau » et figure du mouvement Yerewolo, « Debout sur les remparts », une association ouvertement pro-russe ; en République centrafricaine, c'est Fred Krock, à la tête de la radio Lengo Songo, financée par la société minière *Lobaye Invest* et reliée à Wagner. Deux autres noms sont souvent cités : celui Nathalie Yamb, la « Dame de Sochi », interdite d'entrée et de séjour sur le territoire français en octobre 2022, et Kémi Séba, condamné plusieurs fois en France et pour lequel le ministère de l'Intérieur demande la déchéance de nationalité. Ils s'appuient sur l'Association pour la recherche libre et la coopération internationale (Afric), la Fondation de la protection des valeurs nationales (FZNC) et la chaîne de télévision *Afrique Média*. Wagner peut ensuite s'appuyer sur des centres culturels ou médias locaux. Au Soudan, c'est la chaîne *Telegram* « Au-dessus du gouffre au Soudan », créée en mai 2022, qui met en avant le centre culturel soudano-russe à Khartoum et qui avait partagé en juillet 2022 une vidéo de la chaîne Telegram « Grey Zone », liée à Wagner, où l'on voit les mercenaires entraîner l'armée soudanaise¹¹¹. Le groupe Wagner peut aussi s'immiscer dans les médias ou associations locaux. En République centrafricaine, « les mercenaires du Groupe Wagner, installés au cœur du pouvoir à Bangui, organisent des manifestations contre l'ONU et la France, et contrôlent les médias pour étouffer leurs exactions

¹⁰⁹ Thomas Eydoux, « Derrière le site de recrutement "Join Wagner", tous les signes de la machine à propagande russe », France 24, 7 février 2022.

¹¹⁰ Le Département d'État des États-Unis, « La campagne de désinformation d'Evguéni Prigojine dans toute l'Afrique », 4 novembre 2022.

¹¹¹ <https://www.youtube.com/watch?v=ty9iFkiGHOM>

contre des civils »¹¹². C'est par l'association « Galaxie Nationale » qu'est diffusé le narratif pro-russe au sein de la population. Wagner utilise aussi la production culturelle comme vecteur d'influence russe, sur le modèle classique du *soft power*. Le dessin animé est ainsi une porte d'entrée. Dans « LionBear », financé par la société minière *Lobaye Invest*, liée à Wagner, un ours (la Russie) prête secours au lion (la Centrafrique) pour instaurer la paix et la justice dans la région¹¹³. Des « Wagner Comics », sur modèle étasunien, en RCA notamment, sont également diffusés, sous forme de bandes dessinées ou de dessins animés, notamment par l'intermédiaire de la chaîne *Telegram* « ВАГНЕР [КОМИКСЫ] » (Wagner Comix), mettant en scène des soldats de Wagner se portant au secours des populations alors que les États-Unis apparaissent sous l'image de loups et le groupe État islamique sous celle de vampires. « Alleysonwagner », qui collecte les données ouvertes concernant les activités du groupe Wagner, a mis à jour des programmes de publications sur les réseaux sociaux planifiés par le groupe Wagner en articulation avec le bureau information et communication de la Centrafrique¹¹⁴. Dans ce narratif porté par le groupe Wagner, le discours anti-français prend une place particulière, « parce que la France a une visibilité objective du fait de l'existence d'opérations militaires comme Barkhane », tel que l'exprime Kévin Limonier.

L'après Prigojine avec « African Initiative »

C'est le nouveau réseau de propagande russe en Afrique après la mort de Prigojine, sous la direction de Viktor Lukovenko, un ancien de Wagner, installé au Niger, au Burkina Faso et au Mali. Dès février 2024, les premières campagnes de désinformation étaient lancées. Par la chaîne Smile & Wave sur *Telegram* ainsi que d'autres comptes, les posts d'African Initiative sont abondamment diffusés sur les réseaux sociaux¹¹⁵. « Le Kremlin a compris la puissance du *story-telling* et du marketing », comme le résume All Eyes On Wagner¹¹⁶.

¹¹² Carol Valade et Clément Di Roma, « Comment la Centrafrique est devenue le laboratoire de la propagande russe en Afrique », *Le Monde*, 8 juin 2022.

¹¹³ <https://www.youtube.com/watch?v=NCZ0YSyWVhk>

¹¹⁴ All Eyes On Wagner, « Dimitri Sytyi, cadre de Wagner en Centrafrique », 20 décembre 2022.

¹¹⁵ Thomas Eydoux et Morgane Le Cam, « African Initiative, le nouveau réseau de propagande russe en Afrique après le démantèlement de Wagner », 7 mars 2024.

¹¹⁶ All Eyes On Wagner, « Réorganisation du groupe Wagner à l'ère post Prigojine », 5 avril 2024.

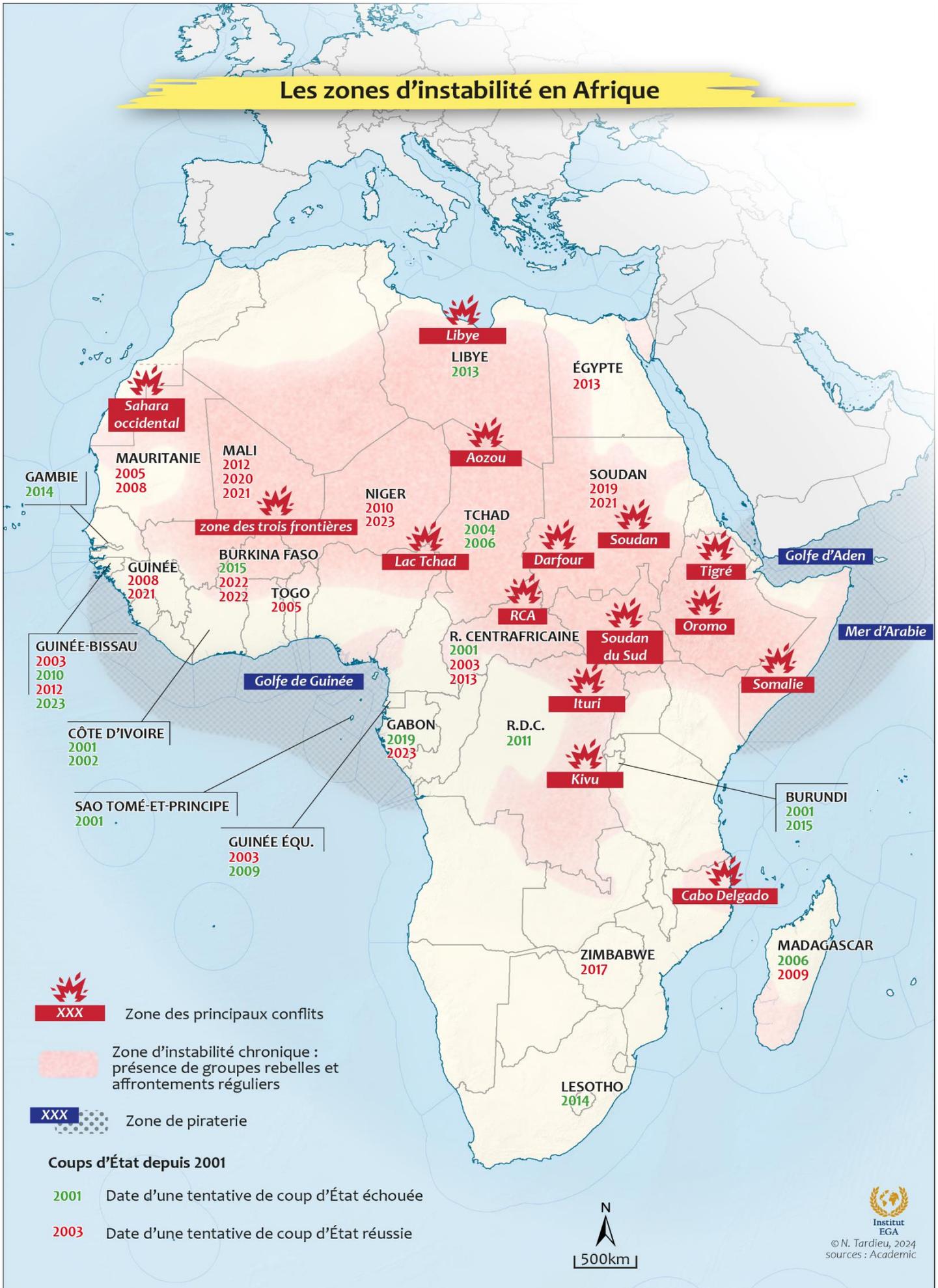
La campagne de désinformation contre les armées françaises au Mali : le faux « charnier » de Gossi en avril 2022

La campagne de désinformation contre la France en avril 2022 démarre par la découverte d'un supposé « charnier » autour de la base militaire française de Gossi. Les armées françaises interviennent au Mali en janvier 2013, à la demande des autorités maliennes. Cette demande se justifie par la présence au nord du pays de groupes terroristes islamistes (le groupe État islamique au grand Sahara, le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) et du Front de libération nationale de l'Azawad (FLNA), groupe rebelle touareg qui revendiquait l'autonomie de la région de l'Azawad. Cette intervention prend d'abord la forme de l'opération Serval en janvier 2013 afin de libérer le Nord du Mali. L'opération Barkhane lui succède en 2014 avec une approche plus régionale, celle du Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie), en articulation avec l'opération de maintien de la paix des Nations unies au Mali (MINUSMA), grâce à ses bases militaires, comme celle de Gossi, qui compte plus de 5000 soldats en 2020. Les armées françaises interviennent alors dans un contexte politique malien de « transition ».

Après deux coups d'État en 2020 et 2021, c'est le colonel Assimi Goïta qui s'empare du pouvoir et qui est proclamé chef de l'État le 28 mai 2021. La France décide, le 17 février 2022, de se retirer du Mali et de redéployer son action dans la région. C'est enfin dans un contexte d'influence grandissante de la Russie au Mali (et dans la zone sahélienne) et de discours anti-français croissant que ces deux opérations se déroulent. Après un certain retrait de l'URSS dans les années 1980-1990, la relation reprend après la chute de l'URSS, notamment à partir du début des années 2000 avec des ventes d'armes et des formations militaires. Cette présence s'affirme davantage sous la forme d'une guerre d'influence contre la France à partir de la fin des années 2010, avec la présence d'« instructeurs russes et de paramilitaires de la société de sécurité privée Wagner »¹¹⁷, qui amplifie la propagation de discours anti-français.

¹¹⁷ Journal Le Monde, « Du Soudan au Mali, comment la Russie place ses pions en Afrique », 28 janvier 2022.

Les zones d'instabilité en Afrique



Les réseaux sociaux sont l'une des principales armes de cette campagne de désinformation. Les militaires français quittent la base de Gossi le 19 avril 2022. C'est par un tweet du 20 avril, par un dénommé Dia Diarra, diffusé sur les réseaux sociaux, que cette campagne démarre. Elle peut s'appuyer sur de nombreux relais : sites pro-russes, « usines à trolls » russes, vrais ou faux profils de comptes Twitter, « influenceurs panafricains »¹¹⁸, s'appuyant sur un discours anticolonialiste et pro-russe¹¹⁹. Le travail en temps réel du journaliste du Monde, Thomas Eydoux dans sa chronique « Les dessous de l'infox » (RFI) et du journaliste Wassim Nasr (France 24) le 22 avril 2022 permettent de restituer le déroulé précis de cette campagne de désinformation. Le premier tweet du 20 avril 2022 attribue le charnier aux soldats français mais aucune vidéo n'est alors jointe au message. Celle-ci circule sur une autre application numérique, *WhatsApp*. Cette vidéo de vingt secondes est filmée en gros plan, avec une qualité très mauvaise et les corps sont recouverts de sable. L'auteur se présente comme un ancien militaire et patriote malien (stratégie de l'internaute local afin de crédibiliser ses informations). Dans le deuxième tweet du 21 avril, des images sont extraites de cette vidéo pour réaffirmer la responsabilité française. Les images ne permettent d'identifier ni les corps ni les auteurs de cette vidéo, ni même le lieu et la date de celle-ci. L'image de profil a été modifiée au cours de la journée, au profit de celle d'Assimi Goïta, le colonel des Forces armées maliennes (FAMA), dirigeant la junte depuis le coup d'État. Vient ensuite la phase de propagation de la désinformation au Mali via les réseaux sociaux maliens et les médias d'État. La junte militaire malienne au pouvoir réagit immédiatement, de manière très critique vis-à-vis de la France, dénonçant la « violation de l'espace aérien malien par des aéronefs étrangers, notamment opérés par les forces françaises ».

La contre-offensive informationnelle de la France

Cette réactivité s'inscrit dans le cadre de la doctrine de lutte informatique d'influence développée depuis 2008, de la doctrine interarmées des opérations militaires d'influence, de l'instruction ministérielle de 2018 relative à la politique de lutte informatique défensive (LID), de la doctrine militaire de lutte

¹¹⁸ Voir le compte du Département d'État américain (State.gov), « La campagne de désinformation d'Evguéni Prigojine dans toute l'Afrique », 4 novembre 2022.

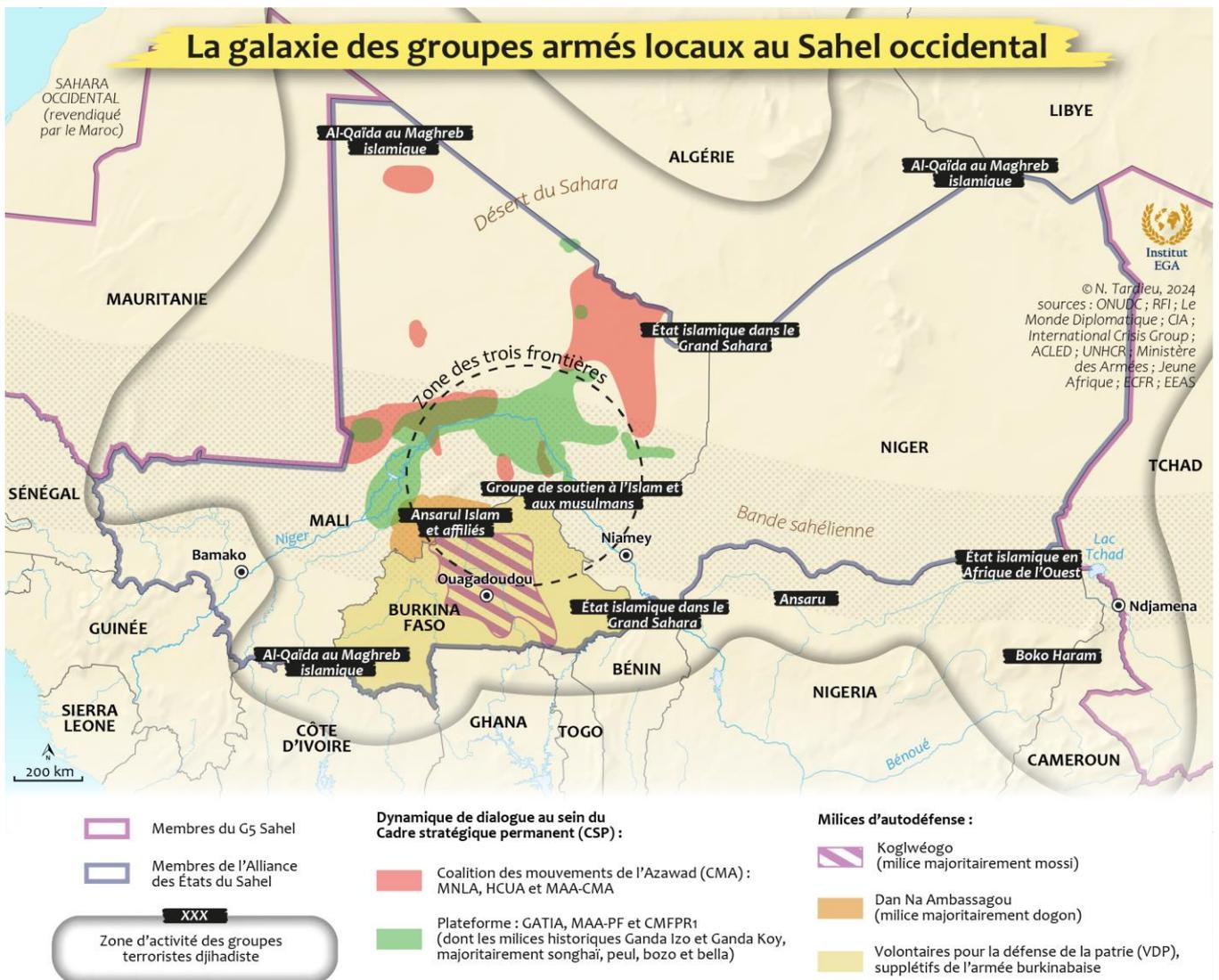
¹¹⁹ Portail de l'IE, « Charnier de Gossi : La riposte française à la guerre informationnelle russe », 27 avril 2022.

informatique offensive de 2019 (LIO) et de la lutte informatique d'influence de 2021. Il s'agit de remporter la guerre des « perceptions », celle de l'image qu'une armée peut avoir au sein d'une opinion publique étrangère. À deux reprises déjà, avant l'épisode du « charnier » de Gossi, les armées françaises avaient dû affronter des attaques informationnelles. Dans le cas du « charnier » de Gossi, les armées françaises sont intervenues rapidement et publiquement. La base militaire de Gossi est alors articulée à la base aérienne de Cognac-Châteaubernard en Charente. Cette dernière est équipée de drones d'observation et de surveillance Reaper. Dans le cadre de la rétrocession de la base de Gossi, l'État-major français craignait des opérations de désinformation et de manipulation. La décision fut donc prise de mener des opérations de surveillance au-dessus de Gossi, révélant la présence de « soldats de type caucasien », suspectés d'appartenir au groupe Wagner, enterrant des cadavres sous le sable à côté de la base de Gossi, ainsi que d'autres personnes, filmant et photographiant la scène avec des portables. Les armées françaises ont également procédé à de la surveillance et à de l'analyse critique des réseaux sociaux, dans le cadre d'une stratégie de communication transparente. Les images filmées par le drone français, normalement classifiées, ont été diffusées pour la première fois et décortiquées lors de conférences médiatiques, notamment celles du porte-parole du chef d'état-major des armées françaises, Pascal Ianni¹²⁰. Les images ont également fait l'objet d'un travail journalistique¹²¹. Plusieurs éléments ont dès lors pu être vérifiés : l'origine russe du compte de Dia Diarra (VK, le Facebook russe), la concordance entre la vidéo d'origine et les images prises par le drone français par un travail de géolocalisation, l'implication du groupe Wagner et de Prigojine. Les informations sur l'origine des cadavres ont également pu être vérifiées et les armées françaises ont émis l'hypothèse d'un lien avec la tuerie de Hombori au Mali le 19 avril 2022, lors d'une opération militaire de soldats maliens accompagnés de « personnel militaire étranger », ayant coûté la vie à 50 civils. Cette campagne de désinformation fut un véritable cas d'école pour la politique de lutte informationnelle des armées françaises. S'il ne s'agit pas de grossir l'impact médiatique que cet épisode a pu avoir sur les réseaux sociaux et l'opinion publique malienne, il aura permis de contrer les manœuvres informationnelles russes. Même si certains narratifs sur cette infox subsistent sur

¹²⁰ Extrait dans « Les réseaux de Poutine », dans Complément d'Enquête de 45 à 49mn, France 2, 27 octobre 2022

¹²¹ « Mali : l'armée française affirme avoir filmé des mercenaires russes en train d'enterrer des corps », France24, le 22 avril 2022.

les réseaux sociaux, ils demeurent marginaux. Par son intensité (les blocages de convois ou manifestations massives sont rares) et par les profils socio-économiques concernés (jeunes urbains connectés et touchés par un fort taux de chômage)¹²², le sentiment anti-français n'est ni général ni massif dans nombre de pays africains francophones mais il ne peut être ni négligé ni simplement attribué aux manœuvres informationnelles russes. Le ressentiment, hérité tant de la période coloniale que de la « France-Afrique » est réel dans les sociétés africaines, qui ne sont pas naïves sur la responsabilité de leurs propres États dans la situation d'instabilité politique et de pression djihadiste dans nombre de pays de la zone sahélienne¹²³.



¹²² « La France au risque du décrochage réputationnel et stratégique en Afrique », Conflits, 31 mai 2023.

¹²³ Documentaire de France 5, « Mali, guerre perdue contre le terrorisme », diffusé le 28 mai 2023.

Vers une sécurité écologique ? Le rôle des armées face aux vecteurs crisogènes : environnement, alimentation, climat

Loris PETRINI

Responsable du département géopolitique de l'environnement de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Alors que les prévisions du GIEC envisagent un scénario de réchauffement global de 2°C d'ici 2050 et de 3.5 à 5°C à horizon 2100, nos sociétés seront confrontées à de multiples défis environnementaux : élévation du niveau des mers, érosion des côtes, accroissement des tensions hydriques, acidification des océans, propagation de maladies et destruction des écosystèmes, aggravation des catastrophes naturelles ou encore fonte des glaces (Regaud 2022). Les vecteurs crisogènes à incidence écologique, notamment ceux associés à l'énergie, au climat, à l'eau ou à l'alimentation détiennent une influence considérable sur l'évolution de la sécurité internationale contemporaine. Les conflictualités et tensions géopolitiques peuvent être exacerbées par les transformations environnementales en cours et à venir. Le déclenchement ou l'aggravation de crises d'ordre sécuritaire peut notamment se manifester sous forme de pénuries, de famines, de stress hydrique, de catastrophes naturelles, ou d'autres formes de conflictualités (armée ou non-armée). Puisque les impacts du réchauffement climatique s'intensifient à l'égard de l'ensemble des sphères de nos sociétés, il apparaît indispensable d'adopter une approche holistique et intégrée de la notion de sécurité. Ce chapitre évalue donc l'impact des transformations environnementales sur les différentes formes de conflictualités au prisme de la « sécurité écologique ». Les interconnexions entre différentes formes de sécurité, à la fois physique, politique, socio-économique, environnementale et sanitaire sont placées au cœur de la réflexion théorique développée au cours des paragraphes suivants.

Quels liens entre environnement et conflictualité ?

Afin d'évaluer le rôle des armées, notamment françaises, face aux formes contemporaines d'imbrication entre facteurs écologiques et stratégiques, il est opportun de revenir sur les travaux académiques ayant théorisé les multiples liens historiques entre conditions environnementales ou climatiques, conflits et stratégie militaire (Boulangier 2010 ; Dalby 2018 ; Estève & Maertens 2022).

L'environnement fait d'abord partie intégrante de la stratégie militaire, surtout si l'on prend en compte la place des velléités de contrôle sur les ressources naturelles dans l'histoire des conflits. De multiples exemples, qui remontent jusqu'à la guerre du Péloponnèse, font état d'affrontements menés au nom du contrôle territorial ou extra-territorial de certaines ressources naturelles (Lee 2020). Aujourd'hui encore, le contrôle de bassins hydrologiques, de ressources halieutiques, de régions riches en minerais ou de terres arables sont au cœur des conflits contemporains. Alors que l'attention se concentre souvent sur la compétition pour les ressources en période de guerre de haute intensité, l'environnement peut aussi constituer un motif de conflit latent, comme entre la Chine et le Japon qui se disputent la souveraineté sur les îles Senkaku/Diaoyu, un archipel riche en ressources halieutiques (Couderc & Szymanski 2021).

Il faut ensuite noter que l'environnement est très souvent victime des conflits armés car il est impacté durablement par les activités militaires, à la fois en temps de paix, pendant la préparation des hostilités, au cours du conflit et après la fin des affrontements (Touzot-Fadel 2019). Ces dégradations peuvent être directes, lorsque des infrastructures critiques sont visées, ou indirectes, lorsque les populations et les écosystèmes sont affectés par les conséquences à long terme de dégradations environnementales. Les impacts doivent surtout être examinés dans le temps long car après la guerre, des écosystèmes entiers peuvent se trouver ravagés, de multiples infrastructures sont souvent détruites, les nappes phréatiques et les sols sont durablement contaminés, les cycles agricoles sont bouleversés et les ressources naturelles sont inégalement réparties. Ces répercussions peuvent aggraver les famines, causer d'importants déplacements de population, ou favoriser les processus de déstabilisation politique. Ces considérations sont valables aussi en temps de paix. Bien que les impacts environnementaux des infrastructures et des opérations de nos armées soient rarement quantifiés, ils ne doivent pas pour autant être négligés. L'utilisation ou le stockage de certains armements comporte un fort risque environnemental, tandis que les propulseurs, poudres, ou résidus de combustion utilisés par l'armée sont aussi responsables de pollution aux métaux lourds, sur le territoire français comme sur les théâtres d'intervention.

L'environnement peut aussi être instrumentalisé comme arme de guerre. De nombreux épisodes illustrent la destruction délibérée des ressources naturelles en période de conflit armé. On peut citer parmi les exemples récents le déversement intentionnel de pétrole décidé par l'Irak pour perturber la riposte

étatsunienne lors de la guerre du Golfe, ou les menaces pesant sur les barrages situés sur l'Euphrate. La maîtrise et la manipulation de phénomènes météorologiques ou biophysiques peut aussi être pleinement intégrée aux stratégies militaires afin de prendre l'avantage sur un adversaire. Pendant la guerre froide, une ère nouvelle inspirée par les transformations technologiques s'est ouverte. Les armées ont cherché à développer des techniques de modification à large échelle de l'environnement et du climat pour assurer la poursuite d'objectifs militaires (Hamblin 2013). Les ressources agricoles jouent aussi un rôle stratégique en période de conflit. Bien que l'utilisation de l'alimentation dans un contexte militaire constitue un crime de guerre d'après le Statut de Rome, la manipulation des ressources agricoles à des fins stratégiques perdure aujourd'hui. La Russie a récemment délibérément utilisé l'arme alimentaire contre l'Ukraine, en détruisant ou en perturbant la production ukrainienne, mais aussi en restreignant ses propres exportations céréalières afin d'utiliser son statut de « grenier à blé » pour dissuader l'imposition de sanctions par des États tiers (de Guglielmo & Joly 2023). Les impacts environnementaux d'un conflit se font également ressentir à plusieurs milliers de kilomètres du front et peuvent altérer les dynamiques des conflictualités dans une région telle que la Corne de l'Afrique, car les répercussions du conflit ukrainien pèsent sur la sécurité alimentaire des États comme la Somalie ou le Kenya, fortement dépendants des importations de céréales russes et ukrainiennes.

Une telle manipulation des ressources naturelles sert souvent, de surcroît, à cibler des populations civiles. C'est le cas pour le conflit au Yémen, où l'accès à l'alimentation constitue un enjeu de conflictualité majeur entre les rebelles Houthis et le gouvernement soutenu par l'Arabie saoudite (Lee 2020). Le Yémen présente ainsi un des plus hauts degrés d'insécurité alimentaire contemporains, plaçant les populations civiles dans une situation de famine chronique. Les dégâts environnementaux colossaux que provoquent les conflits contemporains font donc aujourd'hui émerger de nouvelles réflexions quant à la qualification du crime d'écocide dans le droit international, comme en témoigne la bataille juridique entamée par l'Ukraine suite à la destruction partielle de la centrale hydroélectrique de Kakhovka et la rupture d'un barrage sur le Dniepr, ajoutant au drame humain provoqué par l'invasion russe une catastrophe sanitaire et agricole (Gutman-Argemí et al. 2023).



Pour conclure et nuancer l'analyse qui précède, il convient cependant de rappeler que la protection environnementale et la coopération pour le partage des ressources naturelles peut aussi servir de puissant levier de pacification. (Lee 2020). Selon ces approches de consolidation de la paix environnementale, développer des modes de coopération autour de la gestion des ressources environnementales pourrait constituer un espace social de rencontre pour les parties en conflit. La protection de l'environnement aurait ainsi un rôle dans la limitation des zones de conflictualité et la construction d'une paix durable (Conca & Dabelko 2003). En dépit d'une rivalité égypto-éthiopienne exacerbée par le remplissage du grand barrage de la Renaissance, de nouveaux partenariats stratégiques régionaux et internationaux pour la protection de la ressource en eau et la sécurité environnementale dans le bassin du Nil ont été conclus suite à la *Journée régionale du Nil 2023*, illustrant la complexe superposition de conflictualités et de dynamiques de coopération.

Si l'environnement est au cœur des conflits, peut-il pour autant en être le déclencheur ? Le contexte actuel, marqué par des transformations

environnementales à l'ampleur inédite, est-il susceptible de déclencher de nouvelles guerres ? Le travail mené par Thomas Homer-Dixon a ouvert un champ de recherche visant à explorer les liens de causalité entre ressources naturelles et conflits. L'auteur, dès les années 1990, isole les variables environnementales et en conclut que la raréfaction des ressources peut renforcer l'effet d'autres facteurs sur les conflits. La résonance des travaux d'Homer-Dixon dans les débats politiques et juridiques sur la sécurité climatique, y compris au Pentagone, n'est pas exempte de problèmes. Cette perspective peut aboutir par simplification à une explication de la conflictualité comme conséquence de la surpopulation, elle-même responsable d'une surconsommation et d'une inégale répartition des ressources naturelles (Benjaminsen et al. 2012).

Dans un contexte de prise de conscience face aux impacts multiples du changement climatique et d'inquiétude face au risque de migrations climatiques massives, le débat quant à l'émergence de potentielles « guerres vertes » a pris une ampleur considérable. Les débats politiques et médiatiques sur la relation entre guerre et climat ont conduit à imputer le déclenchement de la guerre civile en Syrie à la seule sécheresse de 2011 et à minimiser par conséquent les facteurs politiques (Cusato 2022). Il est donc nécessaire de nuancer le poids du changement climatique et des transformations environnementales plus largement, dans le déclenchement de conflits, car leur origine est multifactorielle et parce qu'il est difficile d'isoler le changement climatique des autres facteurs belligènes (Regaud 2022).

La recherche universitaire, que ce soit depuis l'angle de l'écologie politique ou des études sur la paix et les conflits, s'oppose à la vision sensationnaliste qui alerte face au risque de « guerres vertes ». Les scientifiques refusent de qualifier le climat comme déclencheur de nouvelles guerres en raison de l'absence de preuves empiriques d'un tel lien de causalité (Benjaminsen 2023 ; Cusato 2022). Son rôle comme déclencheur de conflit est plutôt indirect, inscrit dans le long-terme et concerne avant tout la dimension civile du conflit (Lee 2020). La raréfaction des ressources peut cependant avoir un effet multiplicateur (Regaud 2022). Le changement climatique ajoute aux maux et aux instabilités qui fragilisent déjà les équilibres politiques et peut amplifier des tensions au niveau national ou régional. Dans le cas de la guerre civile en Syrie, il faut comprendre les impacts de la sécheresse et de la disponibilité en eau en lien avec un ensemble plus large de facteurs religieux, socio-politiques ou économiques et des

dynamiques régionales qui dépassent le simple cadre syrien (Gleik 2014). Un autre point central concerne l'effet retardateur des crises environnementales sur la durée des conflits (Lee 2020).

Il est néanmoins essentiel d'intégrer les effets du changement climatique et des crises environnementales à la pensée stratégique, en examinant les conséquences sécuritaires du changement climatique par une démarche prospective englobant différentes échelles. Les transformations environnementales vont affecter et affectent déjà très intensément différentes dimensions de la sécurité humaine, c'est-à-dire la sécurité personnelle, économique, alimentaire, sanitaire ou environnementale (Regaud 2022). Le changement climatique a déjà des effets concrets sur les terrains d'intervention et renforce déjà les dynamiques sociales, économiques et environnementales responsables de l'émergence de tensions politiques (Estève & Maertens 2022). Ces transformations vont impacter durablement nos conditions de vie et engendrer d'importants mouvements de population, tant à l'intérieur des frontières qu'à l'international (Regaud 2022).

Les réflexions des états-majors et des administrations centrales en matière d'environnement se sont multipliées au lendemain de la guerre froide, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni (Estève & Maertens 2022). La prise de conscience quant à l'urgence climatique pousse par ailleurs de plus en plus d'acteurs à « climatiser » leurs agendas (Aykut 2020). Cette appropriation du climat par le secteur de la défense intervient d'abord aux États-Unis où les acteurs militaires font état de leurs préoccupations quant aux menaces sécuritaires qui pourraient être causées par le changement climatique dès les années 1990 (Estève 2020). Une transformation des discours sur les enjeux écologiques s'opère sous l'administration Clinton : le climat devient une source de menace et de tensions. Outre le rôle des dirigeants militaires étatsuniens, Estève (2020) souligne le poids des comités d'experts civils ou militaires dans l'élaboration des politiques de défense qui intègrent désormais le facteur climatique. De nombreux acteurs internationaux, tels que le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), le Secrétaire général de l'ONU, ou encore le Conseil de l'UE s'emparent des discussions sur les impacts du changement climatique sur la sécurité internationale. Les débats autour de la notion de sécurité climatique gagnent le Conseil de sécurité des Nations unies en 2007 sous l'impulsion du Royaume-Uni et sont ensuite reconduits à plusieurs reprises.

Crise climatique et discours sécuritaires

Au-delà des travaux explorant ce lien de causalité, il est important de comprendre comment les acteurs du secteur de la défense sont amenés à penser les enjeux environnementaux comme relevant de la sphère sécuritaire. À partir des années 1990, plusieurs rapports des acteurs de la défense états-uniens s'attachent à évaluer l'impact sécuritaire des variables environnementales et climatiques, par exemple dans le cadre de la première National Security Strategy publiée en 1995 (The White House 1995). Les acteurs de la défense se saisissent pleinement de la question au milieu des années 2000. Le Royaume-Uni ouvre les premiers débats sur les implications sécuritaires du changement climatique au CSNU en 2007 (Regaud 2022). En France dès 2008, le Livre-blanc sur la défense et la sécurité nationale mentionne (bien que brièvement) les facteurs climatiques (*ibid.*) Au sein des études critiques de la sécurité, cette « sécuritisation » du changement climatique et de l'environnement plus largement a été amplement étudiée par l'école de Copenhague (Estève 2022 ; Estève & Maertens 2022). Les auteurs suggèrent notamment que la construction discursive par laquelle le climat est transformé en menace pour la sécurité (nationale ou internationale) provoque une interruption des processus politiques ordinaires et légitime des mesures d'urgence potentiellement coercitive pour relever le défi climatique (Cusato 2022).

De nouvelles formes de sécuritisation peuvent cependant apparaître dans les discours sécuritaires, même en l'absence de constructions discursives décrivant le changement climatique comme une menace existentielle concrète. Le concept de « risquification » a été proposé pour capturer la façon dont le changement climatique a été conceptualisé comme un multiplicateur de risques, plutôt que de menace (Corry 2012). Cette construction discursive met en exergue de nouveaux « risques » climatiques, qui demeurent hypothétiques mais contribuent à fabriquer un contexte sécuritaire incertain et menaçant, et tendent à légitimer une gouvernance de la précaution à long-terme au sein de laquelle les acteurs sécuritaires jouent un rôle central (Estève 2023). Ce processus mène à une multiplication des récits sécurisés, autour du rôle du climat dans l'intensification des catastrophes naturelles, des conflits armés et des flux migratoires. La diffusion de tels discours sécuritaires, fondée sur la volonté d'accélérer l'action climatique peut cependant amener à l'implémentation de solutions peu efficaces pour la « résolution » du changement climatique et

continue d'omettre d'attribuer la responsabilité du changement climatique à des acteurs particuliers, tels que les principaux émetteurs de gaz à effet de serre (McDonald 2018). Ce constat est partagé par Dalby (2018), pour qui considérer le climat comme un enjeu militaire incite à apporter aux crises climatiques une réponse militaire, ce qui peut accélérer les dégradations environnementales sans réduire les sources d'insécurité.

Si le changement climatique est de plus en plus défini comme un défi de nature sécuritaire, différentes conceptualisations de ce lien ont été formulées et plusieurs discours coexistent.

Premièrement, les discours sécuritaires peuvent construire le changement climatique comme menace pour la sécurité nationale et la souveraineté. Le secteur militaire français est un acteur central de cette dynamique, comme l'illustre l'organisation d'une conférence entre ministres de la Défense en amont de la COP21 en 2015 sur les questions de sécurité climatique. La climatisation des discours militaires entraîne d'un recadrage des récits sécuritaires consistant à élargir les enjeux de sécurité traditionnels pour inclure le changement climatique comme amplificateur de conflictualité. Le prolongement de ces premières réflexions stratégiques après 2015 donne naissance à une nouvelle approche doctrinale de la sécurité climatique au prisme du risque : le climat n'est pas perçu comme un accélérateur de menace, la France privilégiant plutôt un traitement préventif des risques que pose le changement climatique (Estève 2023). Ces réflexions initiales sur la sécurité climatique se sont récemment traduites par une volonté de constituer, au sein du secteur de la défense, une aire d'expertise dédiée à la compréhension des phénomènes climatiques et l'anticipation des risques sécuritaires dans certaines régions du monde (notamment le Sahel et l'Arctique), comme sur le territoire national (Estève & Maertens 2022). L'adoption d'une approche du changement climatique basée sur le risque tend à légitimer le rôle des acteurs militaires, tant dans la production des savoirs sur les implications sécuritaires du changement climatique que dans la gestion des risques climatiques.

Un deuxième discours, particulièrement présent au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, s'inquiète davantage des conséquences individuelles du changement climatique en matière de sécurité humaine. Ce discours coïncide avec le cadrage proposé par le GIEC ou le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui abandonne la question de la souveraineté au cœur du discours de sécurité climatique pour se recentrer sur les

personnes en tant qu'objet référent clé de la sécurité (McDonald 2018). Ce discours insiste sur le risque de pénuries alimentaires et sur les risques sanitaires et humanitaires auxquels les populations sont confrontées en raison du changement climatique. Un tel cadrage invite à établir des synergies entre les sphères civiles, notamment l'aide au développement, et les sphères militaires. Cette dimension relative à la sécurité humaine prédomine dans l'approche de la politique étrangère française, et surtout au CSNU, où le pays se concentre sur la prévention des crises humanitaires causées par le changement climatique (Estève 2023).

Un troisième discours, qui demeure confiné à l'échelle domestique, envisage la question plus large de la sécurité écologique. Cette perspective repose sur l'expertise scientifique et la production de savoir pour promouvoir le développement de capacités de résilience et la prévention des risques écologiques face à la déstabilisation des écosystèmes sur le territoire national (Estève 2023).

Comprendre le nexus environnement sécurité au Sahel

Les activités des armées françaises à l'étranger sont caractérisées par une forte présence sur des terrains particulièrement exposés aux risques climatiques, plus que d'autres puissances militaires telles que le Royaume-Uni (Regaud 2021). C'est le cas de l'Indo-Pacifique et du Pacifique Sud, où la France multiplie les initiatives en matière de sécurité. Ces réflexions sont aussi au cœur des interventions militaires françaises au Sahel, en dépit du désengagement actuel. La compréhension des transformations environnementales et du nouveau régime de conflictualité au Sahel demeure au cœur des réflexions développées au sein du secteur de la défense et mérite donc une attention particulière.

Le Sahel est souvent placé au cœur des discours de sécurisation et décrit comme une région marquée par l'impact du changement climatique sur les conflits qui s'y déroulent. La guerre du Darfour, au cours de laquelle se sont opposées des communautés nomades d'éleveurs et d'agriculteurs, surtout à partir de 2003, est souvent présentée comme la première guerre verte de notre histoire contemporaine. Les travaux académiques, comme les rapports institutionnels, ont mis l'accent à la fois sur l'évolution des conditions climatiques, notamment la chute des précipitations, et sur la forte croissance démographique pour expliquer le déclenchement de ce type de conflits intercommunautaires au Sahel

(Sachs 2007 ; UNEP 2007). Plusieurs sources font aussi état d'une corrélation entre des foyers de violence et des zones de forte variabilité climatique, comme la région du Lac Tchad. Les débats au Conseil de sécurité ont importé un discours de sécurité climatique dans le cas de l'examen de conflits spécifiques et localisés (Cusato 2022).

Des examens empiriques plus approfondis du « nexus » entre climat et conflictualité menés notamment dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali confirment cependant que la variabilité du climat ne constitue pas un facteur explicatif central des conflits au Sahel (Benjaminsen et al. 2012). Les travaux académiques identifient plutôt trois éléments déclencheurs d'ordre politique et économique : l'empiètement agricole qui entrave la mobilité des éleveurs et du bétail, le comportement opportuniste des acteurs ruraux résultant d'un vide politique croissant et, enfin, la corruption et la quête de rentabilité des élites politiques. Les impacts du changement climatique sur les systèmes alimentaires constituent néanmoins une menace directe et tangible pour les moyens de subsistance au Sahel. La situation dans la région est particulièrement préoccupante car cette aire géographique est particulièrement exposée aux catastrophes naturelles et aux impacts du changement climatiques (sécheresse, engorgement des sols, variations de températures, etc.) La fragilité des systèmes agricoles pourrait être exacerbée par les transformations environnementales. Le changement climatique altère les rendements et la gestion des exploitations agricoles, ce qui peut aggraver les situations de pauvreté, de malnutrition et de famine. En amplifiant les vulnérabilités socio-économiques préexistantes, surtout celles des populations rurales, le changement climatique pourrait amplifier les tensions. L'absence de stratégies d'adaptation ambitieuses pour faire face à ces transformations ferait peser de lourds risques sécuritaires sur les communautés locales (Läderach et al. 2021). Les systèmes agricoles et alimentaires de la région jouent en effet un rôle central en matière de sécurité.

Pour résoudre les crises multiples qui affectent le Sahel, plusieurs pistes peuvent être envisagées et nombre d'entre elles comportent une dimension environnementale. Investir dans l'adaptation des systèmes agricoles face au changement climatique pourrait atténuer les conséquences aggravantes du changement climatique sur les conflits, d'autant plus si ces efforts sont complétés par une réduction de la pauvreté et une plus forte résilience des institutions politiques locales (Läderach et al. 2021). Une prise en compte accrue du rôle de la planification des systèmes alimentaires dans la consolidation de la

paix et de la sécurité au Sahel est donc cruciale (Läderach et al. 2021). Les travaux menés par le Bureau des Nations unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) confirment que les solutions locales visant à garantir la sécurité environnementale tout en préservant les moyens de subsistances des agriculteurs et des éleveurs pourraient jouer un rôle de rempart face à la menace terroriste, apaiser les conflits liés au pastoralisme et participer aux efforts de prévention des conflits à long terme (UNOWAS 2018).

La France cherche déjà à intégrer ces questions climatiques au sein de ses initiatives militaires mais à partir d’un cadrage restreint qui tend à connecter le changement climatique aux questions de conflit armé et de terrorisme tout en marginalisant les impacts plus larges sur le plan écologique et humain. Pour contrer cette dynamique, le pays peut donc compter sur le renforcement de son action régionale en matière de « sécurité humaine », notamment à travers l’Alliance Sahel et les réseaux d’aide humanitaire qui combinent des enjeux sécuritaires (comme la lutte contre le terrorisme) avec des enjeux de développement économique et social (Estève 2023).

Vers une intégration des enjeux écologiques à la pensée stratégique

L’imprédictibilité du changement climatique complexifie grandement toute tentative de projection politique. Les impacts du changement climatique, mais également les conséquences de la transition vers une économie décarbonée à l’échelle mondiale entraînent déjà des recompositions stratégiques d’envergure qui, si elles ne mènent pas nécessairement à une intensification inéluctable des conflits, peuvent cependant exacerber les tensions. Que peuvent donc faire les armées pour s’adapter à ce nouveau contexte incertain ?

Un premier élément doit être souligné quant aux nouvelles responsabilités qui s’imposent aux armées dans un contexte de crise climatique et environnementale, car les armées sont de plus en plus impliquées dans diverses activités de protection des territoires, de surveillance des écosystèmes et de lutte contre la criminalité environnementale (Touzot-Fadel 2019). Si ces ajustements répondent avant tout à des impératifs économiques ou stratégiques, l’action des armées est aujourd’hui marquée par un engagement écologique et la participation de ce secteur aux efforts collectifs en vue de la neutralité carbone (Regaud 2022). Depuis le Grenelle de l’environnement de 2007, le ministère de

la Défense a développé une stratégie de développement durable visant à modifier la gestion des problématiques environnementales dans les armées (Boulangier 2010). Ceci s'est traduit par une extension du domaine d'intervention des armées en matière de protection du patrimoine foncier et des sites militaires, un encadrement plus strict des impacts environnementaux des activités de défense et une dépollution des terrains militaires. La directive européenne REACH illustre notamment la responsabilité des acteurs militaires vis-à-vis du contrôle des sites à risques et implique une mise en conformité de l'industrie de défense vis-à-vis des nouvelles normes environnementales. Les armées françaises opèrent également une mutation pour atteindre des objectifs de réduction de leurs émissions, tout en s'assurant de la diversification des sources d'énergie, d'un traitement des déchets plus performant et d'une amélioration des politiques d'éco-conception pour l'équipement de défense. L'intégration d'une culture du développement durable au sein des ministères de la défense a permis de valoriser la protection de l'environnement, s'opposant ainsi avec les dynamiques passées d'exploitation de l'environnement à des fins stratégiques. Si cette action écologique doit être saluée, elle reste aujourd'hui limitée et les émissions du secteur militaires sont encore relativement protégées des procédures de transparence et de contrôle démocratique.

Les interventions militaires sur le territoire national en cas de catastrophe environnementale sont appelées à se multiplier. Plusieurs exemples récents témoignent d'ores et déjà de cette dynamique, qu'il s'agisse de maîtriser des incendies en Australie, de faire face aux inondations au Canada ou de gérer la pandémie de Covid-19 (Palle et al. 2022). Un développement des moyens d'assistance militaire permettrait donc de compléter les moyens civils alloués au maintien de l'ordre public. Il est cependant nécessaire de renforcer la préparation des armées face à ces nouvelles missions, car de nouvelles tensions sont susceptibles d'apparaître si les armées sont amenées à se déployer en simultanément sur le territoire national et dans le cadre des opérations extérieures plus traditionnelles. (Palle et al. 2022).

Sous l'effet du changement climatique, les théâtres d'opération vont évoluer, avec des températures extrêmes et des phénomènes météorologiques violents. Les forces armées, les équipements et les protocoles d'interventions devront donc être adaptés aux nouvelles contraintes climatiques (Estève & Maertens 2022). Le développement de l'intelligence artificielle au sein du secteur de la défense pourrait accompagner la prise en compte du facteur climatique à trois

niveaux : la prévention des événements climatiques extrêmes, la réduction des formes de vulnérabilité et l'apaisement des tensions liées au changement climatique (Kim & Vincent 2023). Si ces nouvelles technologies digitales permettraient d'améliorer la modélisation et la collecte de données, leur usage croissant présente des risques éthiques et techniques majeurs, y compris pour le respect des droits humains et nécessite donc la mise en place de mécanismes démocratiques assurant transparence et responsabilité. Les armées sont ainsi confrontées à une triple exigence d'atténuation de leur empreinte écologique, de soutien à la gestion des crises environnementales et de maintien d'une efficacité opérationnelle face aux phénomènes climatiques (Palle et al. 2021). Alors même que les programmes d'armement et de recrutement ont une inertie de plusieurs dizaines d'années et que le secteur militaire doit composer avec un environnement stratégique en mutation, relever ce triple défi implique un nombre de décisions politiques à horizon très court.

Outre les transformations opérationnelles et logistiques visant à adapter les armées à ces nouvelles conditions, c'est également l'intégration des enjeux environnementaux dans la pensée stratégique qui doit être réévaluée. Ceci est indispensable afin d'assurer les conditions nécessaires à la consolidation de la paix environnementale.

Il faut ici souligner la nécessité de développer les capacités d'adaptation pour réduire les formes d'insécurité et rendre les habitats naturels et les systèmes socio-économiques moins vulnérables aux perturbations environnementales et aux événements extrêmes (Dalby 2018). Cela impose un élargissement du concept de sécurité, qui doit être pensée au prisme de la santé, de l'environnement, de la justice sociale ou encore de l'accès aux ressources économiques et culturelles. La question de l'adaptation au changement climatique fait pourtant encore défaut. Elle n'est apparue dans les débats français que très récemment, surtout avec la création de l'observatoire Défense et Climat au sein de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du ministère des Armées. Le secteur n'a que partiellement intégré ces enjeux et une stratégie d'adaptation globale portant sur l'ensemble du spectre d'activités des personnels militaires est aujourd'hui nécessaire. Le renforcement des stratégies d'adaptation des armées face au changement climatique doit aller de pair avec un renforcement des dynamiques de coopération régionale dans les enceintes multilatérales et un travail de sensibilisation des partenaires français aux enjeux de sécurité climatique (Regaud 2022).

Les États occidentaux étant les principaux responsables historiques du changement climatique, les actions en matière de sécurité climatique dépendent en réalité davantage de leur capacité à agir politiquement pour limiter le changement climatique. Les solutions s'étendent donc au-delà du domaine militaire. Pour Dalby (2018), le principal levier pour s'attaquer aux différentes formes d'insécurité réside dans la capacité et la volonté des régimes politiques à répondre aux facteurs crisogènes. Face aux crises environnementales, le débat sur la sécurité climatique devrait être recentré autour de la question des modèles de consommation, qui sont les principaux responsables des perturbations actuelles.

McDonald (2018) nous invite ainsi à élargir encore notre définition de la sécurité pour ne plus considérer uniquement les systèmes climatiques mais bien les écosystèmes dans leur ensemble, sous la forme d'une « sécurité écologique ». Ceci implique de repenser la sécurité au prisme de la résilience écosystémique en prenant en compte les droits et les besoins des populations les plus vulnérables (en particulier dans les pays en développement), des générations futures et du vivant. De premiers signes d'intégration d'une telle perspective sont visibles dans le cas français, comme en témoigne l'engagement du gouvernement vis-à-vis de l'accélération de l'application de l'Accord de Paris. La proposition d'amélioration des processus d'évaluation des risques climatiques et des systèmes d'alerte afin de gérer les risques écologiques en concertation avec les pays partenaires et les organisations internationales abonde également dans ce sens (Estève 2023). La France a en effet endossé depuis quelques années un rôle pro-actif dans la diffusion des enjeux de sécurité climatique sur la scène internationale en soutenant des initiatives de recherche stratégique et en réitérant son engagement pour la coopération internationale, au CSNU et au-delà (Regaud 2021). Étant donné l'importance croissante que les questions de sécurité climatique sont amenées à prendre dans l'agenda sécuritaire international, il est crucial pour la France de conserver son *leadership* tout en assurant la promotion d'une vision intégrée de la sécurité écologique, plutôt qu'une perspective resserrée autour des conséquences en matière de souveraineté nationale. Poursuivre et amplifier les efforts engagés récemment par le secteur militaire permettrait d'enrichir le dialogue sur les impacts sécuritaires du changement climatique et de multiplier les initiatives de coopération multilatérale.

L'Anthropocène et ses impacts sur les activités humaines justifient des recherches approfondies sur l'imbrication entre conflit, coopération et

environnement (Lee 2020). Ces lignes proposent un résumé des principales perspectives théoriques qui éclairent le rôle des questions environnementales dans les études de sécurité et la façon dont les transformations environnementales en cours et à venir recomposent la pensée stratégique. Les réflexions amorcées tentent cependant de dépasser cette dimension théorique en proposant une lecture de terrain à partir d'exemples empiriques, en particulier au Sahel, afin de nourrir le travail d'adaptation et d'anticipation menée par les acteurs du secteur de la défense en France.

Les arguments avancés ont mis en évidence les articulations complexes entre différentes formes de sécurité ainsi que les risques que peuvent présenter les discours de sécuritisation centrés sur la protection de la souveraineté nationale. Face à cette approche restreinte, il est essentiel d'apporter des solutions politiques au-delà du domaine militaire pour favoriser l'émergence de nouveaux arrangements en matière de coopération environnementale. Seule une perspective intégrée et holistique faisant place à la notion de sécurité écologique permettra de répondre aux différentes sources d'insécurité des populations tout en assurant l'intégrité des écosystèmes.

Périls, convergences et divergences des doctrines antiterroristes

Magomed BELTOUEV

Responsable du département Eurasie de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Les doctrines antiterroristes nationales et internationales s'apparentent, depuis les années 1990, à un flou conceptuel en expansion permanente, particulièrement lorsqu'il s'agit de désigner des phénomènes islamiques. Malgré les slogans publics appelant à « nommer le mal » et donc à préciser, en principe, l'identification de l'adversaire ou simplement du danger, les limites de ce qui relève du « terrorisme islamiste » n'ont fait que s'étendre avec les années. Cela pourrait n'être qu'une conséquence logique d'une extension effective du phénomène au cours des trois dernières décennies, mais une importante partie des analyses et discours tend à chercher les racines du problème bien plus loin dans le temps ; dans l'apparition des courants islamistes modernes au début du XX^e siècle, voire dans le patrimoine médiéval de l'Islam.

Certaines marques de cette tendance se trouvent déjà dans la période du « retour du religieux » abondamment conceptualisé et commenté à partir de la révolution iranienne et de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, toutes les deux en 1979. Comme l'explique Delphine Allès dans son ouvrage *La Part des dieux*, la longue occultation de l'importance socio-politique de la religion, activement ignorée dans un paradigme fermement westphalien et sécularisé, a provoqué une « aporie » du système international qui, face à l'irruption de l'acteur religieux sur le devant de la scène géopolitique, a notamment donné lieu à un phénomène de compensation par une surinterprétation religieuse des événements, en particulier des conflits¹.

À ce premier stigmatisme s'ajoute celui des attaques du 11 septembre 2001 et de ses suites. L'idée que la réaction des États-Unis a été globalement excessive, brutale, particulièrement mal ajustée et contre-productive est aujourd'hui relativement consensuelle, au point que le président Biden en a fait un récit édifiant à l'usage des Israéliens dans le cadre de leur réponse aux attaques commises par le Hamas le 7 octobre 2023 : « Ne refaites pas les mêmes erreurs que nous après le 11 septembre ». Ces erreurs sont ancrées dans le fait que les États-Unis, fraîchement sortis d'une lutte idéologique structurante contre

¹ Delphine Allès, *La Part des dieux. Religion et relations internationales*, Paris, CNRS Editions, 2021.

l'Union soviétique, se sont nourris de l'idée de « choc des civilisations », alliée d'une manière relativement peu assumée, souterraine, à des considérations géostratégiques sur la nécessité d'éviter la formation d'une puissance islamique continentale

Al-Qaïda, le groupe militant islamiste à l'origine des attentats du 11 septembre, a épousé une idéologie qui appelait à la recréation du califat, une autorité politique et religieuse transnationale qui se serait étendue du Maroc aux Philippines – précisément le genre d'entité massive dont les États-Unis tentent d'empêcher la création².

Il s'agissait donc à la fois de trouver un nouveau terrain de lutte idéologique et de nouvelles priorités géostratégiques. Les États-Unis ont entraîné à leur suite dans cette « guerre contre la terreur » tous leurs alliés traditionnels (à différents degrés, bon gré mal gré) et ont durablement conditionné les doctrines antiterroristes ou plus largement sécuritaires du monde entier. D'une manière particulièrement fascinante, cette « guerre » qui ciblait d'abord, en principe, l'organisation « Al-Qaïda », a mené les États-Unis à se rapprocher pour un temps de leur rival historique et de ses satellites : la Russie et les autres pays issus de la dislocation de l'URSS, en particulier ceux d'Asie centrale. James Hughes explique en ce sens dans son ouvrage consacré à la Tchétchénie que les attaques du 11 septembre ont donné lieu à une entente stratégique entre les États-Unis et la Russie :

Les attaques du 11 septembre ont conduit à une inversion totale de la politique des États-Unis au sujet de la Tchétchénie. C'était en partie un dégoût moral contre l'association entre certains radicaux tchétchènes et Al-Qaïda, et en partie une concession des pour obtenir le soutien russe à leur campagne contre le régime taliban en Afghanistan en 2002 et pour la guerre en Irak en 2003. Par conséquent, les États-Unis sont revenus à la politique pragmatique de Clinton qui considère la Tchétchénie comme une question « interne », mais avec, après le 11 septembre, un accent mis sur la dimension « terrorisme ». Après le 11 septembre, le cadre de Poutine considérant la Tchétchénie comme faisant partie de la « guerre mondiale contre le terrorisme » a été incorporé dans les approches de la politique étrangère occidentale à l'égard de la Tchétchénie, et les groupes et les dirigeants tchétchènes ont été placés sur

² STRATFOR, *The Geopolitics of the United States*, 2015, p. 30.

les listes américaine et de l'ONU des organisations « terroristes »³.

Comme le laisse entendre cet exposé, il s'agissait d'une convergence d'intérêts dont la présentation idéologique masquait bien des complexités et qui a largement profité à la Russie. Il convient de se pencher d'abord sur la manière dont la traque tous azimuts d'Al-Qaïda par les États-Unis a été exploitée par les Russes.

La vallée de Pankissi, croisée des chemins antiterroristes

La question de la « crise de la vallée de Pankissi » est particulièrement éclairante. En 2002, le président géorgien Edouard Chevardnadze (1992-2003) s'est retrouvé contraint, sous les pressions américaines, de lancer une opération sécuritaire d'envergure dans la vallée de Pankissi. Cette zone enclavée historiquement peuplée de Kistines (Tchéchènes installés au XIX^e siècle), où l'État était peu présent, avait reçu un afflux de réfugiés dès la première guerre de Tchétchénie (1994-1996) et était suspectée d'abriter également des agents d'Al-Qaïda ou liés à Al-Qaïda. Comme le souligne Jaba Devdariani, l'opération lancée en août 2002 s'est révélée peu probante : « À la fin de la première semaine de campagne, un seul militant non géorgien, un Arabe titulaire d'un passeport français, avait été arrêté » et « le *think tank* américain STRATFOR a fustigé le 29 août l'opération géorgienne à Pankissi, la qualifiant d'« édentée », affirmant qu'elle « ne bénéficiera qu'à Al-Qaïda et à ses alliés islamistes locaux »⁴. Les États-Unis étaient directement impliqués dans les opérations, dirigeant notamment certaines unités antiterroristes géorgiennes, tandis que leurs alliés les plus proches dans la lutte contre le terrorisme international s'y sont retrouvés plus ou moins indirectement mêlés. Au Royaume-Uni, dans les mois qui précèdent l'envoi de troupes britanniques dans le cadre de l'*Operation Iraqi Freedom* américaine en mars 2003, l'affaire du « complot de la ricine » éclate : entre septembre 2002 et janvier 2003, des dizaines de personnes, essentiellement des Nord-Africains, sont arrêtées dans le cadre d'une enquête sur la fabrication d'un poison mortel à des fins terroristes entre l'Irak et Londres. Dans leur ouvrage *Ricin! The Inside Story of the Terror Plot that Never Was* (2010),

³ James Hughes, *Chechnya: From Nationalism to Jihad*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2007, p. 131.

⁴ <https://iwpr.net/global-voices/shevardnadzes-high-risk-game-pankisi>

Lawrence Archer et Fiona Bawdon expliquent en détail ce qu'ils présentent comme un emballement médiatique et politique basé sur une interprétation précipitée, présomptueuse et excessive des faits, ancrée dans la volonté de justifier la guerre en Irak :

Lorsque l'embargo sur l'information a été levé après le procès du ricin, le porte-parole de la défense du Parti libéral-démocrate, Michael Moore, a déclaré qu'il était « stupéfiant » que les autorités n'aient pas été informées immédiatement qu'il était clair qu'il n'y avait pas de ricin, « d'autant plus que cela est devenu si central dans la justification politique de la guerre en Irak ». Que cela soit survenu par accident ou par dessein, une telle méprise aussi puissante était indéniablement utile aux politiciens essayant de mobiliser un soutien pour une guerre impopulaire, et pour restreindre les libertés civiles dans la lutte contre le terrorisme. On pourrait soutenir que les premières affirmations selon lesquelles du ricin avait été trouvé ont eu un effet déformant sur la réaction des autorités, des médias et du public dès le début de l'affaire.⁵

Dans le sillage de cette affaire, vingt-sept personnes sont également arrêtées en France entre 2002 et 2005 : elles feraient partie d'une « filière tchétchène » (malgré l'absence du moindre accusé tchétchène) liant l'Europe, l'Afrique du nord, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Irak et la vallée de Pankissi qui, selon les autorités américaines, serait un lieu d'entraînement pour ces terroristes spécialisés en chimie, liés à Al-Qaïda (sous le contrôle d'Abou Moussab al-Zarqaoui, chef de la branche irakienne) et en collusion avec les insurgés tchétchènes. Là encore, les critiques s'élèvent du côté des sociétés civiles, notamment des organisations de défense des droits humains telles que Human Rights Watch⁶ et Algeria-Watch⁷ qui dénoncent des accusations floues, des aveux extorqués (puis retirés) et une flagrante absence de preuves. Mais les conclusions d'Andrew McGregor pour le *Terrorism Monitor* de la Jamestown Foundation sont encore plus confondantes :

⁵ Lawrence Archer, Fiona Bawdon, *Ricin! The Inside Story of the Terror Plot that Never Was*, London, Pluto Press, 2010, p. 140. Traduction libre.

⁶ Human Rights Watch, *La justice court-circuitée. Les lois et procédures antiterroristes en France*, 1 juillet 2008.

⁷ AW, « Filières tchétchènes » : la farce est amère.

L'identification d'un « réseau tchéchène » produisant du ricin sous le contrôle de Zarqawi s'est développée parce qu'elle était utile. Dans les médias, chaque allégation non prouvée « de sources de renseignement anonymes » était traitée comme une preuve incontestable, chacune étant utilisée comme preuve de la précédente. Cette construction fragile a été saluée par le Royaume-Uni, la Russie, les États-Unis et même finalement les Géorgiens car elle servait les intérêts de chacun. Le gouvernement britannique tentait de justifier une décision impopulaire de rejoindre la guerre en Irak, et la Russie pouvait impliquer la Géorgie dans un réseau de terreur tchéchène-al-Qaïda, invoquant « la cause commune » de la coalition anti-terroriste pour soutenir leurs méthodes en Tchétchénie. Les États-Unis ont formé des troupes géorgiennes essentielles à la protection des deux nouveaux oléoducs sur le point de traverser la Géorgie sous le couvert d'une assistance contre-terroriste, tout en utilisant la menace chimique de Zarqawi pour mobiliser un soutien aux Nations unies.⁸

La situation était particulièrement paradoxale pour la Géorgie qui subissait des pressions continues de la part d'une Russie qui, tout en alimentant les tensions en Abkhazie et en Ossétie du Sud, lui reprochait d'offrir refuge aux insurgés tchéchènes. La Russie avait d'emblée présenté la deuxième guerre de Tchétchénie en 1999 comme une « opération antiterroriste » et avait réussi avant même le 11 septembre 2001 à imposer le lien entre Tchétchènes et Al-Qaïda comme une donnée clé du conflit et non un point marginal relevant des éléments les plus extrémistes. Le Kremlin s'est ensuite complètement engouffré dans le narratif développé en Occident au sujet du « complot de la ricine », le ministre de la Défense Sergueï Ivanov confirmant que les laboratoires produisant ce poison mortel se trouvaient bien dans la vallée de Pankissi et allant même jusqu'à suggérer, à la suite du ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov, qu'Oussama Ben Laden lui-même pourrait s'y trouver. Il s'agissait bien sûr d'une stratégie de communication visant à s'arrimer à la « guerre contre la terreur » pour canaliser la crainte croissante de l'islamisme dans le monde occidental et disqualifier l'ensemble de l'indépendantisme tchéchène par certains de ses développements. Les éléments ciblés (atteints ou non) dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom* américaine-géorgienne dans la vallée de Pankissi

⁸ Andrew McGregor, « Ricin Fever: Abu Musab al-Zarkawi in the Pankisi Gorge » *Terrorism Monitor*, vol. 2, n° 24, 2005. Traduction libre. En ligne : <https://jamestown.org/program/ricin-fever-abu-musab-al-zarqawi-in-the-pankisi-gorge/>.

ne se dénombraient en réalité que par dizaines, par centaines peut-être en incluant les *moudjahidines* étrangers impliqués dans les guerres de Tchétchénie, et le tour de force de la Russie a consisté à jeter les Itchkéristes dans le même sac terroriste aux yeux de l'Occident, ce qu'il convient de contextualiser.

Le tournant de la « tchéchéenisation »

La question du terrorisme islamiste international ne s'est véritablement imposée au premier plan de la question tchéchéenne que dans l'intervalle entre les deux guerres (entre 1996 et 1999). Malgré une indépendance *de facto* de la République tchéchéenne, cette période s'est révélée particulièrement troublée pour les indépendantistes. La perte de Djokhar Doudaïev (assassiné en 1996), a ouvert la voie à la multiplication de divisions politiques abondamment exploitées par les politiciens et les services secrets russes. La situation de non-droit international a favorisé l'explosion du banditisme et les oligarques russes ont eux-mêmes largement profité du transit illégal de devises sur un territoire mal contrôlé. Le Président itchkérien Aslan Maskhadov, malgré ses efforts continus pour parvenir à un accord satisfaisant avec la fédération de Russie (lui-même a prôné une intégration partielle de la Tchétchénie), s'est heurté à un refus répété. Le pouvoir russe s'est révélé très peu réceptif à ses propositions, à la fois à cause de l'humiliation qu'il avait subie au cours de la première guerre (défaite, accords de paix de Khassaviourt en 1996, traité de paix au Kremlin en 1997) et à cause de l'aubaine économique que le « commerce des valises » représentait⁹. Parallèlement, l'arrêt de la guerre ouverte avec la Russie a fait émerger des questions non-élucidées liées à la pratique de l'islam au Nord-Caucase.

Au cours de la guerre, les Tchétchènes ont profité de l'afflux de centaines de combattants étrangers de toutes origines, particulièrement de *moudjahidines* attirés par l'appel au *jihad* du moufti Akhmad Kadyrov, en 1995. Issus notamment de l'Arabie saoudite, souvent vétérans de la guerre d'Afghanistan (1979-1989), une grande partie de ces combattants se revendiquait du wahhabisme ou du salafisme et désirait propager leurs idées. Or les Tchétchènes ont subi, tout au long de la domination russe, impériale et soviétique, une répression violente et systématique de leur religiosité traditionnelle. La fermeté de leur système clanique et le poids des confréries soufies a néanmoins permis

⁹ Voir à ce sujet les travaux d'Aude Merlin, notamment dans *Tchéchénie : une affaire intérieure ? Russes et Tchétchènes dans l'étau de la guerre*, Paris, CERI/Autrement, 2005.

la préservation des aspects les plus fondamentaux de la religion musulmane ; credo et rituels de base, jurisprudence élémentaire. L'assassinat et l'exil forcé des savants islamiques, ainsi que la fabrication d'élites religieuses soumises au pouvoir russe, a créé un grand vide théologique. À l'issue de la première guerre de 1994-1996, les Tchétchènes se sont retrouvés dans une situation paradoxale, dangereuse et intenable : une piété intense (renforcée par la réformation identitaire à la suite de la chute de l'URSS), mais alliée à une carence théologique sur plusieurs générations et une insuffisance d'élites religieuses authentiques. Cette insuffisance est devenue particulièrement évidente lorsque les combats face aux Russes ont cessé, puisque la reconstruction religieuse ne constituait pas une priorité pour un gouvernement d'Itchkérie fragilisé. Les Tchétchènes avides de références religieuses, les jeunes en particulier, se sont donc pour certains tournés vers l'idéologie prônée par les combattants étrangers, qui avait également l'avantage d'être moins élitiste que l'islam sunnite traditionnel ; le wahhabisme et le salafisme. L'adoption de ces doctrines par une partie de la population a ajouté un conflit religieux à la liste des déchirements internes de la société tchétchène. Certains wahhabis et salafis se sont en effet révélés particulièrement agressifs, formant un contre-pouvoir face au gouvernement d'Aslan Maskhadov, ce qui s'est parfois traduit en confrontation armée directe, en juin 1998 dans la ville de Goudermès notamment.

L'explication du « wahhabisme » tchétchène fournie par Elise Giuliano est particulièrement éclairante. Selon elle « Le wahhabisme a été utilisé par les commandants d'opposition, ou chefs de guerre, pour renforcer leur pouvoir politique et servir leurs propres objectifs »¹⁰. La division politique a précédé la division idéologique-religieuse et non l'inverse, comme cela est fréquemment postulé. L'article d'Elise Giuliano, qui vise la comparaison entre les islamismes tchétchène et daghestanais, fait montre d'une différence radicale entre les deux : « Le wahhabisme en Tchétchénie est moins lié à la pratique religieuse qu'au Daghestan et est profondément mêlé au nationalisme radical des commandants qui s'opposent au gouvernement tchétchène du président Aslan Maskhadov »¹¹. Le fossé qui a séparé les membres de l'Itchkérie dans la période entre les deux guerres a été creusé avant tout par des conflits interpersonnels, des jeux de pouvoir et des désaccords sur les méthodes politiques (diplomatiques, militaires,

¹⁰ Elise Giuliano, « Islamic Identity and Political Mobilization in Russia : Chechnya and Dagestan Compared », *Nationalism and Ethnic Politics*, 11/2, 2005, p. 210.

¹¹ *Ibid.*

médiatiques) à adopter face aux Russes. Le camp d'Aslan Maskhadov souhaitait une issue diplomatique au conflit, passant par des accords de paix avec le gouvernement fédéral et des concessions sur les plans politiques et économiques. Sa recherche de soutiens internationaux était avant tout tournée vers l'Ouest (Union européenne et Otan). *A contrario*, Chamil Bassaïev avait développé une logique guerrière bien plus radicale : « Le concept de « guerre totale » de Chamil Bassaïev contre la Russie était pleinement élaboré à l'époque de Beslan. Il pensait que pour « arrêter le génocide », « plus [il ferait] les choses de manière brutale, plus vite ils recevront le message » »¹². À ce titre, la violence de Chamil Bassaïev a d'ailleurs été dépassée par l'intransigeance des Russes, à la fois selon les commentaires de James Hughes (« Pourtant, la tragédie de Beslan semble avoir choqué même Basaïev par sa brutalité, car il ne s'attendait pas à une issue aussi sanglante »¹³) et de Robert W. Schaefer (« Basaïev dira plus tard qu'il ne pouvait pas croire que les Russes ne négocieraient pas pour sauver leurs enfants ; il faisait fausse route »¹⁴).

Il est donc essentiel de ne pas créer d'équivalence immédiate entre les influences religieuses nouvelles et l'action terroriste qui a marqué la seconde guerre de Tchétchénie. S'il est vrai que cette guerre a été lancée par Vladimir Poutine, officiellement en représailles à l'incursion d'un groupe mené par Chamil Bassaïev et Ibn al-Khattab au Dagestan (7 août 1999), il n'y avait pas encore de scission religieuse radicale au sein des indépendantistes. Le gouvernement d'Itchkérie a désapprouvé cette incursion et s'est désolidarisé de ses responsables, mais non sur des bases religieuses ; il s'agissait d'un différend de méthodes et d'objectifs politiques. Chamil Bassaïev n'a jamais été prioritairement un idéologue, son « islamisme » reposant essentiellement sur une solidarité inconditionnelle mais abstraite pour les peuples musulmans. C'est d'ailleurs ce qui l'avait mené à soutenir les séparatistes abkhazes (pro-russes) face à la Géorgie en 1992, contrairement à la majorité du gouvernement itchkérien. Quant à l'étendue de son « wahhabisme », elle est très souvent discutée. Selon Robert W. Schaefer, il s'agit avant tout d'une posture :

Il a commencé la guerre en narguant ouvertement les Wahhabites, mais plus tard, il est évident qu'il est parvenu à un certain accord avec Khattab. Si Basayev (presque toutes les sources indiquent qu'il

¹² James Hughes, *op. cit.*, p. 159.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Robert W. Schaefer, *The Insurgency in Chechnya and the North Caucasus : From Gazavat to Jihad*, Santa Barbara, Praeger Security International, 2010, p. 232.

était de la Naqshbandiyya, mais un confident affirme avec confiance qu'il était de la Qadiriyya) ne s'est pas converti à l'islam radical, alors du moins il a adopté la rhétorique et les attributs pour manipuler ces symboles à son avantage, prenant le titre d'« Émir Abdallah Shamil AbuIdris » à partir de 2003. Basayev savait que la religion pouvait être utilisée comme une idéologie, et que les croyances personnelles, aussi fortes soient-elles, étaient secondaires par rapport à ce que la situation exigeait à ce moment-là.¹⁵

Il apparaît donc que l'extrémisme des méthodes employées ne soit pas nécessairement intrinsèquement lié à une coloration religieuse spécifique. Or Vladimir Poutine, parfaitement conscient de ces dynamiques, décide très tôt d'assimiler complètement les franges les plus radicales et violentes des indépendantistes au gouvernement d'Aslan Maskhadov, excluant toute solution politique avec celui-ci. Par la suite, la brutalité de la répression russe, qui provoque des pertes civiles massives, normalise les radicaux tels que Chamil Bassaïev. Face à l'intransigeance de Vladimir Poutine, les indépendantistes font fi des divergences idéologiques. Aslan Maskhadov et ses partisans, encore largement majoritaires, refusent systématiquement toute implication dans les attentats, mais leur cohabitation avec les auteurs désignés permet aux autorités russes de retourner aisément l'opinion internationale contre eux.

Paradoxalement, la délégitimation du gouvernement itchkérien aux yeux du monde occidental, dans un contexte de développement du terrorisme international (11 septembre 2001), ne fait que concourir à la légitimation du radicalisme religieux aux yeux du peuple tchéchène, meurtri et sensibilisé aux idéologies wahhabistes et salafistes. L'émergence de l'Émirat du Caucase en 2007 révèle nettement cette plus large ouverture aux idées panislamiques. Pour réagir à cette transformation du séparatisme tchéchène, à laquelle il a largement contribué, Vladimir Poutine adopte une nouvelle stratégie. Il mobilise les Tchétchènes pro-russes pour désigner une orthodoxie religieuse acceptée et même encouragée par la fédération de Russie. En 2000, la défection du moufti de Tchétchénie Akhmad Kadyrov permet aux Russes de trouver le candidat idéal pour cette politique de « tchéchéenisation ». Suite à son assassinat en 2004, c'est son fils Ramzan Kadyrov qui reprend la main. C'est dans un discours prononcé le 12 décembre 2005 à Grozny (au parlement tchéchène) que Vladimir Poutine

¹⁵ *Ibid.*, p. 165. Traduction libre.

révèle la nouvelle orientation de son gouvernement. En affirmant que « la Russie a toujours été le défenseur le plus ardent et le plus fiable des intérêts islamiques », il est entré dans une logique de délégitimation du radicalisme religieux par la formation d'un « islam d'État » délégué au gouvernement tchéchène.

La Russie face à l'Occident et l'Occident face au « Sud global »

Les Russes se sont en fait approprié la dialectique de la « guerre contre la terreur » pour la reforcer à leur fins et à mesure qu'une solution probante est apparue pour la situation en Tchétchénie, leurs impératifs stratégiques ont évolué en s'élargissant : il s'agissait dès lors de se démarquer de l'Occident en construisant un nouveau paradigme idéologique, conservatisme, traditionalisme, illibéralisme, dans lequel l'islam avait toute sa place à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. La convergence avec l'Occident dans le cadre de la lutte contre le terrorisme a laissé place à une convergence avec le monde musulman. Peu après avoir approuvé et nourri le narratif développé par les États-Unis et leurs alliés autour du 11 septembre 2001, les Russes l'ont érigé en contre-modèle :

Par conséquent, la Russie a adopté une attitude de plus en plus critique envers les États-Unis après le 11 septembre et leur narratif sécuritaire, et surtout après l'invasion de l'Irak en 2003. [...] La Russie considérait la rencontre entre le renouveau conservateur islamique et l'extrémisme militaire islamique comme une erreur doctrinale et soutenait que le terrorisme international « n'a rien en commun avec l'islam » et que la Russie « ne reconnaît pas la division du monde basée sur le principe civilisationnel et religieux » [...] L'ajustement et la modification de la politique de la Russie étaient conçus pour aborder à la fois les dimensions nationales et internationales du dilemme islamique de la Russie. Sur le plan national, la Russie continuerait de lutter contre sa « guerre contre la terreur » en s'alignant sur le récit maître mondial, en le nativisant, et en le rendant à la fois russe et normal/global. De plus, la Russie ressusciterait, nourrirait et utiliserait un islam bon et acceptable - un islam patriotique, natif, domestiqué et respecté, qui, avec l'orthodoxie russe, fait partie de la mosaïque culturelle de la nouvelle Russie.¹⁶

¹⁶ Mohiaddin Mesbahi, « Islam and security narratives in Eurasia », *Caucasus Survey*, vol. 1, n° 1, 2013, pp. 5-26, pp. 5-6.

Moscou inscrit donc son nouveau programme antiterroriste dans le cadre d'une conception civilisationnelle particulière, rejetant formellement tout antagonisme vis-à-vis de l'islam, y compris dans ses manifestations plus radicales. L'une des marques les plus impressionnantes de cet infléchissement est la propension croissante de la Russie à « s'engager sélectivement avec de grands mouvements islamistes populaires sociaux/religieux/politiques/militants du Moyen-Orient et à les différencier des djihadistes violents. Les exemples incluent des visites périodiques de délégations du Hamas à Moscou et les tentatives russes de médiation du dialogue intra-palestinien »¹⁷. D'une manière générale, « la Russie est bien plus disposée à interagir avec des États islamiques et des mouvements que l'Occident considère comme terroristes ou internationalement illégitimes, à l'image de l'Iran, du Hamas et du Hezbollah »¹⁸. Dans cette logique d'élargissement de l'ouverture à l'islam, y compris politique, y compris radical, le Kremlin a même fini par remettre en question son antagonisme traditionnel avec le wahhabisme : « La nécessité d'améliorer les relations avec l'Arabie saoudite a conduit Moscou à abandonner la rhétorique anti-wahhabite et à rejeter une interdiction légale fédérale du wahhabisme »¹⁹. L'écart doctrinal avec l'Occident est pleinement consommé dans les discours, puisque « Poutine met un point d'honneur, par contraste avec le président des États-Unis Donald Trump, à ne jamais parler de 'terrorisme islamique' mais seulement de terrorisme, et insiste sur le fait que les médias russes décrivent toujours Daech comme le 'soi-disant État islamique' »²⁰. L'expression publique suite à l'attentat du Crocus City Hall le 22 mars 2024 témoigne encore de ce changement, puisque Vladimir Poutine s'est focalisé dans ses discours, dès le lendemain, sur les éventuels commanditaires de l'attaque meurtrière, présentant le caractère islamiste des assaillants « avec une idéologie que le monde musulman lui-même combat depuis des siècles » comme une donnée secondaire.

Il apparaît que la convergence générale des doctrines antiterroristes au lendemain des attaques du 11 septembre 2001 et de la campagne de « guerre contre la terreur » américaine n'a pas donné les mêmes résultats pour tous les acteurs, et la différence des résultats repose sur la divergence des orientations

¹⁷ Ekaterina Stepanova, « Russia and Conflicts in the Middle East: Regionalisation and Implications for the West », *The International Spectator*, vol. 53, n° 4, 2018, p. 7.

¹⁸ Roland Dannreuther, « Understanding Russia's return to the Middle East », *International Politics*, vol. 56, n° 6, 2019, p. 10.

¹⁹ Ekaterina Stepanova, *Ibid.*

²⁰ Roland Dannreuther, *Ibid.*

idéologiques et des discours publics de chaque pays, en particulier dans les finalités envisagées et dans la manière d'articuler les politiques intérieures et extérieures. La Russie s'est raccrochée à la « guerre contre la terreur » pour profiter d'un soutien occidental dans le règlement de ses problématiques sécuritaires et politiques internes, tout en s'en distinguant lorsqu'il s'agissait d'en éviter les retombées négatives, à savoir la réprobation du monde musulman et de l'ensemble du « sud global » ainsi que les tensions internes avec les communautés musulmanes. Les États-Unis et ses alliés occidentaux ont massivement attisé ce sentiment d'assujettissement néo-impérial face à leurs exigences sécuritaires dès le lendemain des attaques du 11 septembre, comme en attestent par exemple les rapports du Centre Sud :

Un nombre croissant dans le Sud percevait l'évolution de la situation comme rien de moins que de l'impérialisme moderne, utilisant tout l'arsenal de mécanismes pour plier la volonté et façonner l'ordre mondial selon les préférences et les besoins des grandes nations industrielles avancées. De plus, ce nouvel impérialisme était largement sans entrave, voire même soutenu et encouragé, par les mécanismes multilatéraux développés au cours des cinq décennies précédentes. Le ressentiment croissant dans le Sud, confronté au sentiment d'impuissance face à l'arrogance et à l'impunité du Nord était source de frustration, ce qui ne fournissait guère un terrain fertile pour le développement de la paix ou la construction de la communauté internationale. De plus, la crainte de prendre la parole en défense de ses propres intérêts était encore exacerbée par le nouveau dictum « Vous êtes soit avec nous, soit contre nous »²¹.

Ce sentiment n'a fait que croître avec les années, animé par la continuation de politiques antiterroristes s'inscrivant dans la droite lignée du dispositif sécuritaire post-2001 malgré les reconfigurations de la politique des États-Unis, qui a progressivement réduit la portée de son interventionnisme, tout en déplaçant son centre de gravité stratégique vers le Pacifique (à partir de la présidence de Barack Obama) pour laisser le soin aux puissances européennes de se concentrer sur l'Afrique et le Moyen-Orient. Alors que les initiatives extérieures ont pour beaucoup été des succès stratégiques pour le Kremlin, notamment en Syrie où il a profité des hésitations et insuffisances américaines

²¹ « Autumn 2001: A Watershed in North-South Relations? », *South Letter*, Vol. 3 et 4, 2001, The South Centre, Genève. Cité par Paul Rogers, *Losing Control : Global Security in the Twenty-first Century*, 4^e éd., Londres, Pluto Press, 2021, p. 166. Traduction libre.

puis européennes, celles de l'Occident ne font qu'accroître son rejet par le Sud, sans que cela ne soit compensé par des réussites pérennes sur le plan de la lutte antiterroriste. L'opération Barkhane (2014-2022) est caractéristique de cette réalité et la ceinture de coups d'État qui ont éclaté au Sahel à partir de 2020, renversant des gouvernements alliés à la France, a révélé l'étendue et l'ancrage du rejet de la présence militaire française dans la région, alors même que la présence russe est désirée par une partie des populations.

L'aporie islamique de la France

Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de ses frontières, les gouvernements français successifs ont fait ces vingt dernières années le choix de donner la priorité aux considérations sécuritaires, normalisant progressivement un certain nombre de dispositions relevant de l'état d'urgence et même au-delà. Comme l'explique Myriam Feinberg, l'adoption de mesures exceptionnelles pour lutter contre le terrorisme ne fait que conforter celui-ci : « Le danger c'est que lorsque nous combattons le terrorisme, nous risquons de perdre les outils démocratiques dont nous disposons [...] [Nous risquons] d'imiter les moyens des terroristes en légitimant de telles actions par des mesures étatiques »²². Le risque est d'autant plus grand que la France en particulier semble s'enfoncer dans une aporie sur la question de l'islam. La loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » (initialement dite « loi contre le séparatisme ») repose sur l'idée que l'extrémisme religieux découle mécaniquement d'un arrière-plan idéologique radical. Il a été écrit *supra* que ce n'est pas nécessairement le cas, l'adoption de méthodes extrêmes pouvant résulter en premier lieu d'un contexte socio-politique qui conditionne des formulations idéologiques. La volonté, régulièrement exprimée de former une sorte d'« islam gallican » (« islam républicain ») contrôlé par l'État est également pétrie de contradictions. Le rejet de toute influence étrangère est périlleux dans la mesure où une tradition ne peut jaillir *in situ ex nihilo* et doit nécessairement interagir avec l'ensemble de la communauté musulmane pour être légitime. La Russie a pu s'appuyer sur l'ancrage historique de ses populations musulmanes et la continuité de ses institutions religieuses étatiques (les « mouftiats ») pour apparaître comme la protectrice d'un certain islam et développer sa stratégie d'influence au Moyen-

²² Myriam Feinberg, « States of emergency in France and Israel – terrorism, “permanent emergencies”, and democracy ». *Z Politikwiss* Vol. 28, 2018, p. 504.

Orient et en Afrique. La politique pratiquée par la France en interne la fait apparaître hostile à l'islam, y compris à l'extérieur comme en témoignent les campagnes de boycott des produits français dans le monde musulman à partir d'octobre 2020. À défaut d'une reformulation cohérente de leur rapport à l'islam, les autorités françaises se condamnent à dilapider leurs moyens sécuritaires et leurs énergies politiques dans une quête abstraite de stérilité religieuse, tout en sabotant leur impact à l'extérieur, que ce soit à travers leurs opérations militaires (y compris antiterroristes) ou leurs rapports avec les pays musulmans et plus largement le « Sud global ». Les récits de la crise de la vallée de Pankissi, du complot de la ricine et de la seconde guerre de Tchétchénie permettent de souligner les dangers d'un surinvestissement du volet antiterroriste, qui peut faire écran à d'autres enjeux stratégiques relevant notamment d'une asymétrie d'intérêts entre partenaires.

Dégradation de l'environnement stratégique global de la France

Louise-Marie DE BUSSCHÈRE

Doctorante en Histoire contemporaine (CRISES, UPVM3) et chercheuse associée au sein du programme Jeunes chercheurs de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Manon NEGRUS-CHEMEL

Responsable du département Proche-Orient, Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Les enjeux de redéfinition de la stratégie diplomatique et militaire de la France sur la scène internationale

« *Je veux qu'en 2030, la France ait conforté son rôle de puissance d'équilibres, unie, rayonnante, influente, moteur de l'autonomie européenne et qui assume ses responsabilités en contribuant, en partenaire fiable et solidaire, à la préservation de mécanismes multilatéraux fondés sur le droit international.* », tel est le mot d'ordre du président de la République dans la *Revue nationale stratégique* (2022) qui guide aujourd'hui l'affirmation du modèle français sur la scène internationale diplomatique et militaire.

Avec l'apparition de nouvelles tensions et la résurgence de conflits anciens, encouragés par la recherche de ressources énergétiques et la contestation des frontières, l'Europe est actuellement au cœur d'une conflictualité ouverte et potentielle. L'évolution de l'environnement stratégique ne se résume plus aux champs de bataille traditionnels tandis que le développement des technologies, en particulier l'intelligence artificielle et l'évolution des sociétés font de l'espace informationnel un nouveau théâtre d'affrontement¹. La conception classique d'une progression inéluctable vers la guerre ne permet plus d'appréhender la réalité des conflits contemporains. La conflictualité prend différentes formes, allant de la compétition économique acharnée à la contestation politique virulente, en passant par les cyberattaques avancées et les opérations d'influence insidieuses. Le champ de la conflictualité s'étend désormais bien au-delà des champs de bataille traditionnels. Il englobe désormais l'espace cybernétique, où

¹ Sur le sujet, voir Cattaruzza, Amaël. *Géopolitique des données numériques. Pouvoir et conflits à l'heure du Big Data*. Paris. Le Cavalier Bleu. 2019. 176 p. (Géopolitique de...). En ligne : <https://www.cairn.info/geopolitique-des-donnees-numeriques--9791031803487.htm>.

les attaques et les espionnages se multiplient, les réseaux sociaux, où les discours haineux et la désinformation prolifèrent, l'économie, où les guerres commerciales et les pressions financières s'accroissent, et même l'environnement, où les ressources naturelles rares et les conséquences du changement climatique deviennent des sources de tensions croissantes.

Cette guerre structurelle bouleverse l'ordre établi et menace la souveraineté des États tandis qu'une nouvelle course à l'armement, qui s'étend désormais bien au-delà des frontières européennes, met en évidence l'insuffisance des instruments internationaux de maintien de la paix, paralysés par les jeux de pouvoir au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. L'ordre international traditionnel, dominé par les puissances occidentales, est de plus en plus contesté par l'émergence d'un ordre alternatif, porté par la Russie et d'autres puissances régionales opportunistes comme la Chine, la Turquie ou la République islamique d'Iran. Le regroupement des pays émergents dans une alliance économique et politique, les BRICS élargis, illustre cette aspiration pour un nouvel ordre mondial multipolaire². Cette contestation se manifeste par une divergence de perception de la guerre et une remise en question des valeurs occidentales de l'État de droit³, jugées par certains en danger. Le changement climatique, bien plus qu'une simple problématique environnementale, est aussi un facteur de déstabilisation et de conflictualité croissante. Ses conséquences, particulièrement exacerbées au Proche-Orient, en Indopacifique et en Afrique, aggravent les tensions concernant l'accès aux ressources naturelles et contribuent à la hausse des migrations, sources de nouvelles instabilités. Le recentrage stratégique des États-Unis sur la compétition avec la Chine a entraîné une recomposition des rapports de force entre les puissances régionales. Au Proche et Moyen-Orient, l'enhardissement diplomatique et militaire de certains acteurs régionaux s'est accompagné d'une déstabilisation accrue de pays déjà fragilisés. La persistance des crises de prolifération nucléaire et chimique, notamment en Iran, en Corée du Nord et en Syrie, contribue à attiser ces foyers de tensions régionales. La résurgence des conflits de haute intensité, à l'image de celui en Ukraine, soulève en outre des préoccupations majeures quant à la stabilité régionale et à la sécurité européenne.

² DUCLOS, Michel. « Les BRICS, le G20 et la nouvelle donne mondiale », *Institut Montaigne*. 2023. En ligne : <https://www.institutmontaigne.org/expressions/les-brics-le-g20-et-la-nouvelle-donne-mondiale>

³ Chevallier, Jacques. « État de droit et relations internationales », *Annuaire français de relations internationales*. 2006. pp. 4-17.

Redéfinir la politique de grandeur : enjeux d'évolution du « modèle français »

Je veux que la France hexagonale et d'outre-mer, puissance d'équilibres et d'entraînement, continue à disposer des armées de référence en Europe. Des armées plus endurcies, plus entraînées, qui continuent de se moderniser et renforcent leurs soutiens, leurs stocks, tout ce qui fait la force et la cohérence de notre défense. Des armées qui maîtrisent les nouveaux espaces de conflictualité, une défense qui repose sur une dissuasion renouvelée et qui investit dans les innovations majeures.

Emmanuel Macron, extrait du discours sur la politique de défense prononcé le 13 juillet 2023 à Paris

Depuis la fin des années 1990, la politique de grandeur de la France consiste à s'engager militairement sur les théâtres internationaux par le biais d'opérations extérieures ou dans le cadre de coalitions internationales onusiennes en déployant des contingents au Cambodge, au Rwanda, en Ouganda, en Somalie, au Liban et en Irak. Cet investissement est en réalité motivé par une crise de légitimité de sa position de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en raison d'un poids économique et militaire en déclin par rapport à d'autres États. Si elle fait partie du Club des puissances dotées de l'arme nucléaire, la France reste néanmoins une puissance moyenne⁴. Elle s'inscrit dans une tradition diplomatique et militaire héritée du gaullisme, à savoir le maintien de son statut par la recherche d'une puissance d'influence symbolique⁵ et la promotion d'un « modèle français ». Sur la scène internationale, cela passe par un interventionnisme diplomatique et militaire appuyé sur des principes désormais fondamentaux de la diplomatie française⁶ : multilatéralisme, respect du droit international et recherche de médiation.

⁴ TELLENNE, Cédric. « La France est devenue une « grande puissance moyenne ». *Idées reçues sur la géopolitique et la géoéconomie*. Paris. Le Cavalier Bleu. 2023, pp. 127-138. (Idées reçues). En ligne : <https://www.cairn.info/idees-recues-sur-la-geopolitique-et-la-geoconomie--9791031806136-p-127.htm>

⁵ VAÏSSE, Maurice. *La puissance ou l'influence? la France dans le monde depuis 1958*. Paris. Fayard. 2009. 649 p.

⁶ TERTRAIS, Bruno. « Y a-t-il une « grande stratégie » française ? », *Revue Défense Nationale*. 2 juin 2021, N° 841 n° 6. pp. 43-51.

L'escalade des crises et des conflits à travers le monde a un effet significatif sur la position de la France à l'échelle internationale, tant sur le plan diplomatique que sur le plan sécuritaire. Cette situation contraint la France à réévaluer ses priorités stratégiques et à ajuster ses capacités militaires pour faire face à de telles menaces. Parallèlement, la menace terroriste, exacerbée par les conflits au Moyen-Orient et en Afrique, continue de peser lourdement sur la sécurité intérieure de la France, ce qui se traduit par un engagement soutenu au sein du G5 Sahel et d'autres initiatives de lutte contre le terrorisme. Face à ces mutations et tout en ajustant son engagement en Afrique, notamment avec la fin de l'opération Barkhane, la France a entrepris ces dernières années une diversification de ses intérêts, en quelque sorte un pivot vers l'Est à la française, qui s'inscrit dans la volonté d'Emmanuel Macron de renforcer la souveraineté européenne et de promouvoir le multilatéralisme, en opposition à l'isolationnisme américain impulsé par la présidence de Donald Trump.

En cherchant à se positionner comme un médiateur impartial capable de concilier des intérêts divergents, la France continue de jouer un rôle essentiel dans la résolution de crises internationales et la promotion du dialogue entre des parties aux intérêts différents. Cette politique de médiation a été réaffirmée à plusieurs reprises par le président Emmanuel Macron, que ce soit dans une tentative de conciliation sur le dossier du nucléaire iranien en 2019 et 2021, dans la politique intérieure libanaise après l'explosion d'août 2020 ou encore dans les tentatives de négociation avec le président russe Vladimir Poutine après l'invasion de l'Ukraine en janvier 2022, sans que celles-ci aient abouti à des résultats concrets. À la suite des tentatives de négociations qui ont mis en exergue une perte de crédibilité des capacités de médiation, la France cherche désormais à consolider les instruments de sa puissance et à jouer un rôle central dans la construction de ces coalitions pour faire face aux défis majeurs qui ne cessent de se présenter dans les différentes régions du globe.

« Gagner la guerre avant la guerre », un objectif réalisable ?

Ces ambitions doivent toutefois être réadaptées aux évolutions de l'environnement stratégique. Après une décennie marquée par des restrictions budgétaires et des restructurations d'ampleur au sein des armées françaises, soldées par la suppression de plus de 60 000 postes, la loi de programmation militaire pour les années 2019-2025 adoptée en juillet 2018 a marqué en ce sens

un tournant décisif. Au cœur de cette réinvention stratégique se trouve la volonté de trouver un nouvel équilibre entre les moyens diplomatiques et militaires. Cette approche, conceptualisée par Thierry Balzacq comme le passage d'une stratégie de grandeur à une stratégie d'« engagement libéral »⁷, vise à renforcer la capacité de la France à agir militairement sur la scène internationale tout en préservant ses valeurs et ses intérêts nationaux. Cette entreprise de réinvention stratégique s'inscrit dans une évolution profonde de la pensée diplomatique française et dans la définition de la politique étrangère et de défense. Elle témoigne d'une prise de conscience des bouleversements géopolitiques et des nouveaux enjeux qui pèsent sur la sécurité nationale, en particulier depuis les années 2010 et la résurgence du terrorisme international. Face à cette extension du champ de la conflictualité dans des domaines non conventionnels, la France doit adapter ses outils d'action et développer de nouvelles capacités opérationnelles. Cette nouvelle grille de lecture de la conflictualité exige de la France une adaptation profonde de sa politique étrangère et de défense, fondée sur une analyse fine et une capacité accrue d'anticipation et d'action dans les domaines stratégique et militaire.

La politique extérieure française s'inscrit dans une longue tradition de projection de puissance, tant en termes d'effectifs que de moyens. Cette capacité significative a permis à la France de jouer un rôle majeur sur la scène internationale. Ces dernières années on observe toutefois un recul de cette capacité de projection qui s'explique par plusieurs facteurs : les transformations de l'environnement international tendent à remettre en question le modèle d'armée professionnelle et expéditionnaire adopté par la France en 1996. Ensuite, la gestion française des contre-insurrections sur le continent africain, alimentée par des campagnes informationnelles étrangères ont entraîné des conséquences désastreuses importantes en termes de démonstration d'influence et de soutien stratégique. Malgré ce recul, la France continue à réaffirmer sa présence militaire et sa capacité de projection aux quatre coins du globe grâce à ses territoires d'outre-mer. Cette présence s'appuie en effet sur des forces de présence permanentes et dont les moyens ne cessent d'être réaffirmés dans les lois de programmation militaire par un principe d'équité de moyens afin de garantir la sécurité de ses intérêts nationaux et internationaux dans le cadre des accords de défense.

⁷ CHARILLON, Frédéric (ed.). *La France dans le monde*. Collection « Dans le monde ». CNRS éditions. Paris. 2021.

Les armées françaises doivent être en mesure de proposer une réponse opérationnelle individuelle et nationale crédible et efficace face à des adversaires potentiels avec des capacités militaires croissantes et des stratégies de plus en plus sophistiquées dans le cadre d'une conception de la guerre en évolution. La transition vers une approche plus équilibrée entre les moyens diplomatiques et militaires, couplée à un renforcement de l'agenda français en faveur de la stabilité internationale, constitue un nouveau paradigme pour la politique étrangère et de défense française. Cela implique de se préparer à s'engager dans des conflits de haute intensité en renforçant les crédits alloués et les moyens donnés aux armées face aux nouveaux enjeux de sécurité. Mais au-delà de cette capacité de réaction, l'objectif ultime est de « gagner la guerre avant la guerre », en s'appuyant sur une stratégie de dissuasion robuste et une posture militaire affirmée. Les lois de programmation militaire ont ainsi pour ambition de marquer « le point de départ d'une montée en puissance »⁸ française par ses objectifs de modernisation des armées françaises et de développement de nouvelles capacités opérationnelles et stratégiques. Au programme de la loi de programmation militaire 2024-2030, sont prévues l'augmentation de 3,3 milliards d'euros par rapport à la LFI 2023 (budget total de 47,2 milliards) pour préserver l'autonomie stratégique de la France et le maintien de « son rang » au sein des coalitions internationales ainsi que l'investissement de 1,2 milliard d'euros pour accompagner le passage à l'échelle de l'innovation et la démarche d'économie de guerre.

Malgré l'ambition affichée par la loi de programmation militaire 2024-2030, un paradoxe subsiste : les ressources allouées risquent d'être insuffisantes pour répondre aux besoins urgents de modernisation des armées. Un des objectifs de l'industrie de défense française est d'être en mesure de produire des équipements de qualité en quantité suffisante et à un rythme accéléré, ce qui implique une adaptation de son modèle économique et une relocalisation de certaines productions stratégiques. En réalité, la loi de programmation militaire s'inscrit davantage dans une logique de « réparation » de l'outil de défense que de « réarmement » massif, comme ce fut le cas lors des années 1930 en France et au Royaume-Uni⁹. Les investissements actuels, bien que conséquents, ne sont pas comparables à ceux consentis lors des guerres passées. La France a par

⁸ Lettre de la DAJ – Bilan de la loi de programmation militaire 2019-2025. En ligne : <https://www.economie.gouv.fr/daj/lettre-de-la-daj-bilan-de-la-loi-de-programmation-militaire-2019-2025>

⁹ BELLAIS, Renaud. « Économie de guerre : réalité d'un concept et enjeux pour la France », Blog *Fondation Jean-Jaurès*. 2022. En ligne : <https://www.jean-jaurès.org/publication/economie-de-guerre-realite-dun-concept-et-enjeux-pour-la-france/>

exemple dépensé plus de 20% de son PIB au plus fort de la Première Guerre mondiale, contre 2% du PIB prévu par la loi de programmation militaire. Cette situation, mise en lumière dans le contexte du conflit russo-ukrainien, est aggravée par l'incapacité de la base industrielle française et européenne à monter rapidement en cadence et à livrer des quantités accrues de munitions et d'équipements militaires. Si les fusions-acquisitions ont permis de créer de grands groupes, elles ont également conduit à une réduction des capacités industrielles sans mettre en péril la capacité de l'industrie de défense à répondre aux besoins des armées. Cette logique de réduction des coûts a minimisé la base industrielle, dont la production est désormais en réalité en capacité réduite car dépendante de la chaîne d'approvisionnement et production déléguées aux PME. Si l'industrie peut accélérer sa production en cas de crise, cela ne peut se faire qu'avec l'outil industriel disponible et des commandes anticipées de l'État. Or, nous sommes loin d'une « économie de guerre » en Europe qui nécessiterait en réalité un effort d'investissement dans la formation et d'emploi dans ces secteurs stratégiques. Au-delà de la modernisation des armées, un des objectifs de la LPM 2025-2023 est celui du recrutement et du bien-être des militaires afin de palier le constat d'une véritable insuffisance quantitative, susceptible de mettre à mal les capacités militaires françaises en cas d'engagement majeur. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les opérations extérieures récentes ont mis en lumière les faiblesses du modèle actuel. Les difficultés structurelles de recrutement rencontrées par les armées françaises, partagées par les puissances occidentales, ne permettent pas d'envisager un changement d'échelle significatif et apparaissent comme une limite structurante de la remise en puissance.

Devant l'accroissement sans précédent des avancées technologiques et l'importance grandissante du renseignement humain dans les « stratégies hybrides », la LPM 2024-2030 prévoit d'allouer 500 millions d'euros au renseignement. Cela implique de renforcer les capacités de collecte et d'analyse du renseignement, ainsi que de développer de nouvelles techniques de renseignement dans le but de garder « l'ascendant sur l'adversaire ». La cyberdéfense constitue également un domaine prioritaire d'investissement. La LPM envisage de développer des capacités de défense cybernétiques robustes pour protéger les systèmes d'information et de communication militaires, puis de développer des capacités offensives et d'influence cybernétiques pour dissuader les adversaires potentiels. Si l'innovation est aujourd'hui davantage au cœur de la transformation des armées françaises, l'exemple du retard français sur les

drones illustre les défis liés à l'adoption de nouvelles technologies militaires. L'intégration de ces systèmes complexes nécessite une analyse approfondie des besoins des utilisateurs et une implication forte des acteurs institutionnels. Or l'absence d'intérêt initial de l'armée de l'air pour les drones, en raison de l'absence de pilotes, démontre l'importance de prendre en compte les facteurs sociologiques et organisationnels dans le processus d'adoption de nouvelles technologies.

Un agenda en faveur de la stabilité : le multilatéralisme européen à l'honneur

La dégradation de l'environnement stratégique actuel, en particulier sur le front ukrainien, participe à la définition de trois défis majeurs à relever pour la France et les États européens dans des domaines clés : le domaine sécuritaire et militaire, le domaine économique et industriel et le domaine politique international. En ce sens, le « modèle français » vise également à garantir les principes de souveraineté, impliquant le renforcement des capacités militaires nationales et le développement de partenariats stratégiques avec d'autres pays européens et internationaux. « *L'Europe doit opérer un sursaut stratégique* » appelait ainsi l'ancien ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, à l'occasion du *Paris Defence and Strategy Forum* organisé en février 2024 par l'Académie de défense de l'École militaire. Un sursaut stratégique qui implique de renforcer la coopération et la solidarité entre les États membres, de doter l'Union européenne des moyens nécessaires pour défendre ses intérêts et ses valeurs et de développer une stratégie globale pour garantir la sécurité et la prospérité de l'Europe à long terme. Au travers de ses engagements et des réformes militaires impulsées, la France cherche à concilier son modèle national avec la nécessité d'une coopération accrue au sein de l'Union européenne et de l'Otan. La réintégration de la France au commandement intégré de l'Otan en 2009 a marqué en ce sens un tournant important dans sa politique de défense. Cette décision, impulsée sous Jacques Chirac mais définitivement entérinée par le président Nicolas Sarkozy, a permis à la France de réaffirmer son engagement pour la sécurité collective et de jouer un rôle plus important au sein de l'Alliance. Cette ambition s'inscrit dans la tradition diplomatique française considérant que les intérêts vitaux de la France sont européens et dans la vision d'une Europe de

la Défense plus forte et plus indépendante et dont la souveraineté stratégique ne cesse d'être réaffirmée.

La question de la conciliation entre souveraineté nationale et souveraineté européenne demeure toutefois un défi majeur. La France doit trouver un équilibre entre ses intérêts nationaux et les intérêts collectifs de l'Union européenne pour parvenir à la souveraineté stratégique européenne appelée des vœux du président français. Le président Emmanuel Macron a plaidé à maintes reprises pour une « culture stratégique européenne » et une meilleure compréhension du rôle de la dissuasion française. Il a notamment évoqué une partie des intérêts vitaux français ayant « une dimension européenne », conférant à la France une « responsabilité spéciale » en matière de sécurité¹⁰. Cette démarche s'inscrit dans le projet d'autonomie stratégique européenne promu par la France, face à un contexte d'incertitude quant à l'engagement américain au regard des élections présidentielles de 2024 et à la pression sécuritaire accrue due à la guerre d'Ukraine. D'autant que la montée en puissance de l'arsenal nucléaire chinois oblige les États-Unis à dissuader simultanément deux puissances quasi égales, ouvrant une fenêtre d'opportunité pour la France de jouer un rôle plus important dans la sécurité européenne. Selon la chercheuse Héloïse Fayet, il paraît toutefois improbable de voir la dissuasion française évoluer, à court ou moyen terme, vers un tel modèle¹¹. L'autonomie stratégique française en matière nucléaire suscite des interrogations et des réserves chez certains partenaires européens. D'abord parce que la crédibilité de la dissuasion française a été mise à mal par la posture ambiguë de médiation adoptée par la diplomatie française vis-à-vis de la Russie avant et pendant l'invasion de l'Ukraine. Ensuite et surtout, parce que la dissuasion nucléaire française ne peut pas faire face à toutes les menaces et n'a pas pour vocation d'empêcher tous les conflits. Son objectif est de protéger les intérêts vitaux de la France et de ses alliés européens. Le dialogue de protection prôné par la France vis-à-vis de ses partenaires européens doit être approfondi et renforcé, afin que celle-ci soit crédible. Il s'agit donc de partager des informations sur les menaces nucléaires, de coordonner les politiques de dissuasion et de développer des capacités communes de défense antimissile. Un tel renforcement de la coopération

¹⁰ Discours du Président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27^{ème} promotion de l'école de guerre, le 7 février 2020.

¹¹ FAYET, Héloïse. « Pourquoi la France ne proposera pas de « parapluiie nucléaire » à l'Europe », Blog *Le Rubicon*. 2024. En ligne : <https://lerubicon.org/pourquoi-la-france-ne-proposera-pas-de-parapluiie-nucleaire-a-leurope/>

européenne est indispensable pour garantir la crédibilité et l'efficacité de la dissuasion nucléaire dans un contexte géopolitique de plus en plus complexe. Par ailleurs, la dissuasion nucléaire, bien qu'essentielle, ne saurait suffire à elle seule à garantir la sécurité de la France et de l'Europe. Il apparaît indispensable de développer des capacités militaires conventionnelles robustes et modernes, capables de faire face à l'ensemble des menaces potentielles. Cet enjeu implique de renforcer les investissements dans les équipements militaires de pointe, tels que les avions de combat de nouvelle génération, les chars et les véhicules blindés, les systèmes de défense antiaérienne et les cyber-capacités. Il apparaît également crucial de développer une culture stratégique commune et d'améliorer la coordination des opérations militaires entre les pays européens. La présidence française du Conseil de l'Union européenne, qui s'est déroulée du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, a été marquée par un objectif central : renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe. En raison d'un contexte géopolitique en constante mutation et de dépendances stratégiques croissantes, la France plaide pour une Europe plus souveraine, capable de défendre ses intérêts et ses valeurs. Elle a donc impulsé plusieurs initiatives permettant de franchir une nouvelle étape dans le renforcement de l'autonomie stratégique européenne et de construire les fondations d'une Europe plus souveraine. Parmi ces initiatives, on remarque l'adoption par le Conseil européen de la Boussole stratégique de l'UE en mars 2022, soit l'adoption d'un plan d'action précis pour bâtir l'Europe de la défense, notamment dans sa dimension industrielle, l'établissement d'une feuille de route sur les technologies de sécurité et de défense visant à développer une véritable stratégie industrielle de défense européenne, couvrant les domaines de l'intelligence artificielle et du cyber, renforcée en novembre 2022 par une directive sur la cybersécurité ; enfin l'adoption d'une stratégie spatiale de sécurité et de défense de l'UE adoptée en mars 2023 dans l'objectif de bâtir une culture stratégique commune. Cette ambition de la présidence française reste encore à concrétiser, mais elle a néanmoins contribué à impulser un élan dans la construction d'une Europe de la Défense plus forte et plus autonome.

Il s'agit pour la France de conjuguer les efforts diplomatiques et militaires, de renforcer la coopération internationale et de promouvoir les valeurs universelles pour naviguer dans ce monde en mutation et relever les défis du XXI^e siècle. La France ne se contente plus d'une approche traditionnelle, reposant strictement sur la puissance militaire et la diplomatie bilatérale. Elle cherche désormais à conjuguer ses efforts sur tous les fronts, en s'appuyant sur une palette d'outils

plus diversifiée et en adoptant une vision globale afin d'affirmer sa politique de puissance. La question de l'influence, jusqu'alors perçue comme un instrument strictement diplomatique, est ainsi consacrée dans la *Revue nationale stratégique* de 2022 comme instrument et outil stratégique. Cette nouvelle approche reconnaît que la défense ne se limite plus au domaine militaire, mais qu'elle doit également s'appuyer sur des outils diplomatiques et économiques pour garantir la sécurité nationale. L'influence devient donc un élément central de la stratégie de défense française¹². Elle s'exerce dans divers domaines, tels que la culture, l'éducation, les médias et les technologies numériques. L'objectif est de promouvoir les valeurs et les intérêts français sur la scène internationale et de renforcer la coopération avec les partenaires stratégiques. Cette nouvelle approche représente un changement important de paradigme. Elle témoigne de l'ambition française de jouer un rôle davantage actif et responsable dans la gouvernance mondiale et de contribuer à la construction d'un ordre international plus stable et plus juste. Pour que cette ambition se concrétise, elle nécessite une plus grande position d'humilité de la part des dirigeants français qui, dans une continuelle recherche d'affirmation de la grandeur française, ne semblent pas près d'adopter, quitte à mettre à mal le travail jusqu'alors performant de l'appareil diplomatique français.

Les enjeux transcontinentaux de la France en matière de sécurité et de défense

L'instabilité politique au Proche-Orient, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne, la corruption endémique et à la multiplication d'acteurs non étatiques contribuent à faire de certaines régions des zones favorisant l'implantation durable de groupes terroristes et autres groupes armés. Le manque de perspective et le gouffre économique de certains États du continent africain et du Moyen-Orient favorisent la diffusion de l'idéologie djihadiste qui trouve dès lors un écho favorable auprès des jeunes populations locales. Ces dernières perçoivent dans ces groupes une alternative à leur situation sociale et économique. L'ancrage du terrorisme dans certaines régions ainsi que des

¹² Sur le sujet, voir le numéro dédié à la stratégie d'influence française, *Pour une stratégie d'influence*, Revue Défense Nationale. Janvier 2023 n° 856. p. 136.

situations liées au changement climatique pourraient provoquer à terme des vagues successives d'immigration vers l'Europe.

La menace terroriste ne cesse de se reconstituer sur les différents théâtres d'opérations à la faveur du vide politique et sécuritaire qui subsiste dans certains pays. Le caractère transnational du terrorisme et la recomposition constante des capacités opérationnelles de certains groupes, à l'instar du groupe État islamique ou d'al-Qaïda, représentent une menace constante pour la région dans laquelle ils évoluent mais aussi pour le continent européen de nouveau confronté à la menace exogène. Parmi les pays les plus visés, la France occupe une place importante dans le narratif guerrier des groupes terroristes, notamment d'al-Qaïda et du groupe État Islamique. Les mutations géopolitiques concourent enfin à l'expansion rapide des groupes terroristes à l'instar de la prise de pouvoir par les Taliban en Afghanistan, qui est devenu un véritable sanctuaire pour les djihadistes. La branche de l'État islamique au Khorassan (appelé « ISKP » ou EIK) ne cesse de se structurer militairement.

De la zone irako-syrienne à l'Afghanistan : une situation alarmante pour la France

Depuis la prise de pouvoir par les Taliban en août 2021, outre le déclin économique et l'annihilation complète des droits des femmes, l'Afghanistan est devenu un véritable sanctuaire pour les différents groupes djihadistes. Le retrait américain conjugué à la prise de pouvoir par le mouvement taliban a créé un appel d'air qui a eu pour corolaire l'installation progressive des groupes terroristes dans certaines parties du pays. Plusieurs dizaines de bases opérationnelles et de camps d'entraînement de groupes terroristes ont été identifiées en Afghanistan.

Depuis 2015, la branche de l'État islamique au Khorassan est parvenue à se structurer dans le paysage afghan à la faveur des dissidences en provenance du milieu insurrectionnel afghano-pakistanaï. Depuis la proclamation du califat en juin 2014, le groupe terroriste a par ailleurs acquis une légitimité sur la scène internationale, concourant à rallier sous sa bannière de nombreux combattants qui y ont vu une véritable alternative au groupe d'origine. Le groupe État islamique s'est en outre implanté dans le pays grâce au soutien d'une partie de la population locale ainsi qu'en raison du manque de stabilité politique et sécuritaire.

Le groupe État Islamique présent en zone irako-syrienne appelle par ailleurs depuis 2016 ses partisans à rejoindre d'autres théâtres d'opération, parmi lesquels l'Afghanistan. Depuis la perte du dernier bastion de l'État islamique à Baghouz au nord-est de la Syrie en mars 2019, de nombreux combattants ont fait le choix de rejoindre la zone afghane à défaut de pouvoir rejoindre la Syrie dont les départs ont été largement entravés depuis plusieurs années.

Le groupe a, depuis, consolidé son ancrage territorial et progressivement augmenté ses capacités opérationnelles. L'ensemble de ces événements permet de comprendre l'essor progressif de cette filiale sur le territoire afghan, en mesure désormais de projeter des attaques mais également d'en téléguidier.

Depuis son implantation en Afghanistan en 2015, la filiale de l'État islamique a perpétré « quelques-unes des attaques les plus meurtrières en Afghanistan grâce notamment à des cellules présentes à Kaboul »¹³. En mai 2021, le groupe terroriste a perpétré l'attentat le plus meurtrier enregistré dans le pays contre une école de filles d'un quartier chiite de Kaboul, occasionnant la mort de 85 personnes. L'ISKP est également à l'origine de l'attentat contre l'aéroport de Kaboul en août 2021 lorsque les Taliban prenaient le pouvoir au gouvernement afghan. Ce groupe est également à l'origine de l'attentat à la bombe perpétré à Kerman en Iran le 3 janvier 2024 lors d'une cérémonie commémorative en l'honneur du général iranien Qassem Souleimani. Cette attaque a causé la mort de plus de 100 personnes. L'attentat perpétré au Crocus City Hall au nord-ouest de Moscou le 22 mars 2024 est une nouvelle illustration de la structuration militaire et opérationnelle du groupe. La sophistication du commando qui a perpétré cet attentat dans une salle de concert à la périphérie de Moscou démontre en effet l'efficacité des capacités logistiques et la maîtrise d'une attaque projetée sophistiquée. Suite à cet attentat, la France a réhaussé le niveau d'alerte du plan Vigipirate et le risque d'une attaque projetée ou téléguidée commise par la branche afghane de l'État islamique est très élevé.

Le groupe poursuit, à terme, deux objectifs majeurs : parvenir à créer un califat en s'emparant du pouvoir actuellement aux mains des Taliban et apparaître comme la seule alternative locale crédible, tout en se consolidant militairement afin de perpétrer des actions violentes en dehors des frontières afghanes, notamment en Europe. Il existe désormais, depuis l'Afghanistan, un risque avéré de menace projetée comme ce fut le cas avec le commando terroriste

¹³ DANIEZ, Clément, « Afghanistan : Daech, une menace pour la population, les États-Unis ...et les talibans », L'Express, 26 août 2021.

du 13 novembre 2015 à Paris, lequel a commis des attaques organisées et fomentées depuis le théâtre syro-irakien. Ces deux dernières années, une dizaine d'attaques en lien avec l'ISKP ont été déjouées sur le sol européen. Outre la menace projetée, des acteurs opérationnels présents en zone afghane peuvent également téléguider des opérateurs présents en Europe afin de commettre des actions violentes. En 2023, des individus en lien avec l'ISKP projetant des attaques terroristes ont été arrêtés en Autriche ainsi qu'en Allemagne et aux Pays-Bas.

Ce théâtre afghan représente dès lors un enjeu majeur pour la France dans les années à venir d'autant que l'absence de l'allié traditionnel américain ne permet plus d'entraver durablement l'expansion du djihadisme dans la zone. L'accord de Doha conclu entre l'administration américaine et le régime taleb qui entérine le retrait définitif des États-Unis en échange de la garantie de la part des Taliban qu'aucune attaque ne soit planifiée ou menée contre les intérêts Américains ne représente en rien un gage de sécurité puisque ces derniers ne parviennent pas à entraver la menace émanant de la filiale du groupe État islamique et restent des alliés de taille du groupe terroriste al-Qaïda. Outre l'ISKP, les autorités françaises demeurent confrontées à une menace endogène et exogène en lien avec la zone irako-syrienne.

En zone irako-syrienne, il subsiste deux foyers terroristes porteurs de menace intérieure et extérieure : le nord-est syrien et le nord de l'Irak. Il s'agit de deux espaces d'instabilité politique et militaire. Une partie du nord-est syrien est administrée par les kurdes de Syrie qui détiennent des combattants djihadistes, parmi lesquels de nombreux français. Environ 130 français seraient actuellement détenus dans les camps kurdes et certains d'entre eux parviendraient encore à s'évader. La dispersion de ces djihadistes constitue un risque supplémentaire pour la France. Ce risque de dissémination s'explique par la situation politique locale, qui demeure instable et mouvante au gré des actions militaires de la Turquie contre les kurdes et du régime syrien qui veut reconquérir cette portion de territoire. Les djihadistes en fuite pourraient à terme parvenir à rejoindre le continent européen et perpétrer des actions violentes. Les groupes terroristes, notamment l'État islamique, ne cessent de se reconstituer au sein des poches qu'ils contrôlent. Si ces djihadistes parvenaient à s'échapper, ils pourraient également grossir les rangs de ces groupes toujours présents dans le pays.

Depuis quelques années, le groupe État islamique s'est progressivement relocalisé dans le désert de la Badia. Il s'agit d'une zone difficile d'accès et

difficilement contrôlable. Les attaques terroristes sont en hausse constante et ciblent principalement les soldats syriens et irakiens ainsi que les civils. Les réseaux djihadistes ne cessent de se reconstituer dans la clandestinité et disposent toujours de canaux de communication. Le groupe État islamique peut en outre « compter sur une géographie toujours instable, entre États faillis, vide sécuritaire et polarisation des sociétés »¹⁴. La menace terroriste en zone irako-syrienne représente donc un enjeu majeur pour la France car l'instabilité et la persistance du terrorisme dans la région peuvent à terme menacer la sécurité nationale française.

Il est primordial de suivre attentivement l'évolution de cette menace exogène, notamment en raison de la reconstitution des capacités opérationnelles des groupes terroristes. De nombreux djihadistes présents sur zone peuvent téléguidar des attaques via des opérateurs se trouvant en Europe, à qui ils peuvent prodiguer des conseils opérationnels dans le but de commettre des actions violentes.

Réarticulation du dispositif militaire français en Afrique et expansion du terrorisme sur le continent

La menace terroriste ne cesse de croître en Afrique, tandis que la présence française n'est plus le pilier stratégique de référence dans la région. Cela a pour corolaire un désengagement progressif du continent africain. Il subsiste en effet un important rejet de sa présence militaire et de son influence politique au sein des populations africaines.

Le constat doit être dressé avec lucidité, en ce que le rejet de la présence militaire française a été alimenté par plusieurs facteurs. Si elle a été accueillie en grande pompe en 2012, la France suscite aujourd'hui la méfiance et la colère des populations locales qui ne cessent de se soulever contre cette présence perçue comme une puissance néocoloniale et avide de s'enrichir des ressources naturelles.

Les opérations militaires françaises n'ont pas apporté les résultats escomptés puisqu'en dépit de l'opération Serval devenue par la suite Barkhane, le djihadisme n'a cessé de croître. Il s'est étendu au Mali, à la région des trois frontières, en direction du Niger, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire¹⁵. Signe

¹⁴ BENRAAD, Myriam, « L'Etat islamique est-il défait ? », CNRS Editions, 2023, p. 109.

¹⁵ PÉROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, Un djihad sans foi ni loi, PUF, 2022, p. 99.

toutefois de leur efficacité, depuis le départ des troupes françaises, la situation s'est aggravée. Les groupes terroristes ont réussi à prospérer en raison du vide politique, de la corruption endémique et des conflits confessionnels au sein des États : « *au Mali, l'effondrement de l'armée, des putschs à répétition, le discrédit de la classe dirigeante et une présence anémique des pouvoirs publics dans le monde rural ont favorisé l'enracinement dans les régions du nord puis du centre des groupes djihadistes* »¹⁶.

Il convient en outre de relever les causes structurelles et conjoncturelles qui expliquent l'enracinement du djihadisme. En raison de l'explosion démographique, une part importante de jeunes se retrouve sans perspectives d'avenir et sans ressources nécessaires. Certains d'entre eux vont dès lors embrasser la cause djihadiste par désespoir¹⁷.

S'il n'y a pas, en l'état, de risque sécuritaire majeur et direct pour la France en provenance d'Afrique dans la mesure où l'objectif des groupes terroristes est d'abord local, les intérêts français demeurent menacés. Il existe toutefois des enjeux économiques car la France a besoin de certaines ressources localisées dans des zones où sont actifs des groupes terroristes. La multiplication des groupes terroristes peut à terme créer un appel d'air qui pourrait se traduire par l'arrivée de Français pour grossir les rangs de ces organisations.

Il est dès lors indispensable de coopérer avec certains États africains qui ont besoin de la France, notamment le Burkina Faso ou encore le Tchad, allié stratégique de la France en Afrique notamment à l'aune de la cessation de la coopération militaire française avec le Niger. Les soldats français n'y sont plus présents depuis le 31 décembre 2023. Le coup d'État survenu au Niger a poussé la France à évacuer ses 1500 soldats au Tchad, dernier allié de la région.

Les changements de régime au Niger, au Mali et au Burkina Faso ont également eu pour conséquence l'éviction des militaires de l'armée américaine. Le régime des généraux présent au pouvoir à Niamey n'a pas tardé à dénoncer l'accord de coopération militaire avec les États-Unis. Il apparaît dès lors nécessaire pour les deux pays d'unir leurs forces.

Cet état de fait constitue une véritable aubaine pour d'autres pays à l'instar de la Chine et de la Russie pour s'implanter durablement dans certains territoires. Les hommes de la milice Wagner exploitent depuis maintenant plusieurs années

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ NORMAND, Nicolas, « Instabilité politique et faillite sécuritaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest », Conférence, Institut d'études de géopolitique appliquée, 13 mars 2024.

l'insécurité et le vide politique dans certains pays afin d'étendre leur influence en Afrique où ils se présentent comme une alternative aux Occidentaux. Il convient de préciser que « *sous couvert de lutte antiterroriste, les membres de la milice vont pouvoir exploiter les matières premières ou être gracieusement payés en échange de leur protection comme cela se constate au Mali ou encore en Syrie avec les ressources pétrolifères* »¹⁸. Ils vont par ailleurs miser sur les fausses informations afin de discréditer la France et permettre une meilleure insertion de leurs rangs au sein des sociétés locales.

Ces différents éléments ont entraîné une « réarticulation du dispositif militaire français au Tchad afin d'assurer le contrôle et la préservation des intérêts stratégiques français au Sahel face à la concurrence des acteurs internationaux »¹⁹. Il est toutefois crucial que la France parvienne à maintenir une coopération avec les États africains afin d'entraver la prolifération des groupes et préserver durablement ses intérêts pour se prémunir d'une possible menace terroriste sur son sol.

Les États du Mali, du Burkina Faso et du Niger n'ont par ailleurs pas de stratégie globale pour traiter les causes du terrorisme puisqu'ils ont toujours tout misé sur l'aspect militaire. Ces États doivent parvenir à recruter des jeunes dans l'armée et/ou leur offrir de réelles perspectives au risque de voir cette jeunesse rejoindre les groupes terroristes. La France quant à elle doit miser sur une coopération décentralisée afin d'éviter la déshérence de ces jeunes²⁰.

La guerre entre Israël et le Hamas : répercussions régionales et internationales

Le 7 octobre 2023, le Hamas a commis une triple attaque contre Israël : terrestre avec une infiltration des membres du groupe en territoire israélien, maritime et aérienne avec l'envoi de milliers de roquettes. Les commandos du Hamas ont également pris en otage de nombreux civils, transférés dans la bande de Gaza. Dès le 13 octobre, Israël a procédé à des opérations au sol, qui n'ont cessé de s'intensifier partout dans la bande de Gaza.

¹⁸ OSBORN, Lou et ZUFFEREY, Dimitri, *Wagner. Enquête au cœur du système Prigojine*, Recension de NEGRUS, Manon, Institut d'études de géopolitique appliquée, 13 septembre 2023.

¹⁹ WEYE, Amadou, *Réarticulation du dispositif militaire français au Tchad : enjeux et risques géopolitiques*, Institut d'études de géopolitique appliquée, Paris, février 2024, 26 p.

²⁰ NORMAND, Nicolas, « Instabilité politique et faillite sécuritaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest », Conférence, Institut d'études de géopolitique appliquée, 13 mars 2024.

La France, au moyens politiques et diplomatiques limités au Proche-Orient, tente de jouer un rôle de médiation dans cette guerre entre Israël et le Hamas pour éviter une escalade régionale et un embrasement dans une région déjà sous tensions. Le pouvoir exécutif français, qui doit également faire face à une polarisation du débat public au sujet de cette guerre, tente de trouver un équilibre, en ce qu'il a rencontré Mahmoud Abbas, les présidents égyptien et jordanien et s'est rendu en Israël. Emmanuel Macron a également proposé, lors de son déplacement en Israël fin octobre 2023, de mettre en place une « coalition anti-Hamas » calquée sur le modèle de la coalition anti-Daech mise en place en zone irako-syrienne. Cette proposition, basée sur un raisonnement analogique mais erroné, a mal été reçue par la communauté politique et par les cercles de chercheurs, notamment parce que la structure et les objectifs du Hamas d'une part et du groupe État islamique d'autre part sont divergents.

L'aide humanitaire demeure l'un des leviers de l'action de la France. Fin octobre 2023, la France a déployé un navire militaire en Égypte, proche de Gaza, afin d'accueillir et soigner les civils gazaouis blessés²¹.

Le président français souhaite par ailleurs s'engager dans la relance de la solution à deux États. Le poids de la France demeure cependant largement inférieur à celui des États-Unis dans la région, bien que ces derniers se soient désengagés ces dernières années. La France est quant à elle alignée sur la voix américaine et ne dispose pas d'une voix suffisamment forte dans la région, bien qu'elle tente d'assumer une autonomie stratégique par rapport aux États-Unis.

La France craint enfin l'ouverture d'un nouveau front avec le Liban. Depuis le 7 octobre 2023, le sud-Liban est en proie à des échanges de tirs entre le Hezbollah et l'armée israélienne. Dans le pays du Cèdre, la France déploie son dernier grand contingent sous mandat onusien au sein de la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL)²². Le Hezbollah est par ailleurs un groupe militairement et structurellement autrement plus puissant que le Hamas, d'autant qu'il est directement en lien avec l'Iran qui assume un statut de puissance régionale. Un conflit majeur impliquant le Hezbollah aurait des répercussions importantes dans la région, contrairement aux intérêts français.

L'autre enjeu réside dans l'endigement de la menace en provenance des Houthis, qui bénéficient de financements, d'armes et du transfert de savoir-faire

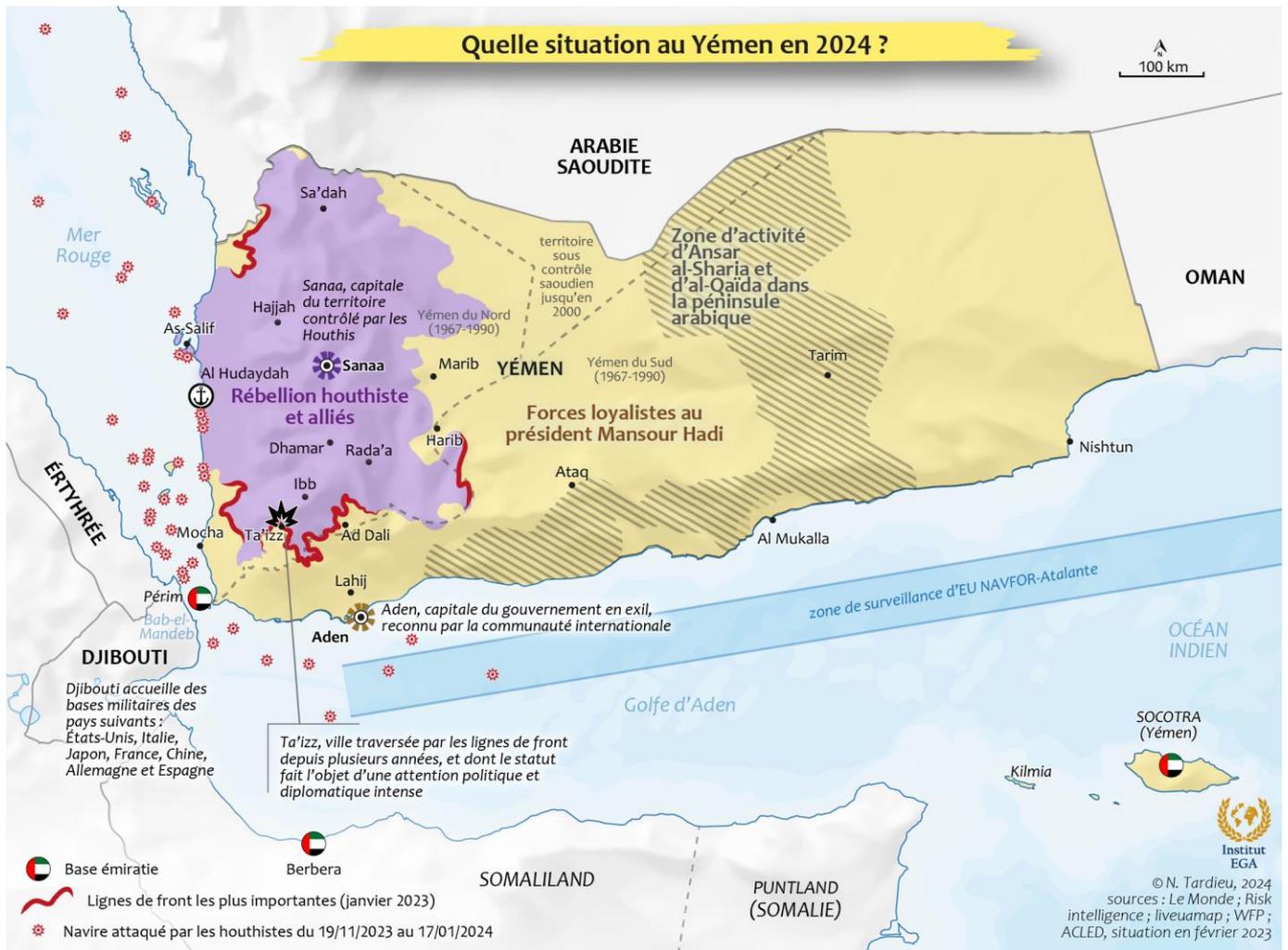
²¹ Déclaration de LECORNU, Sébastien, ministre français des Armées, sur les défis et priorités de la politique de la défense de la France, Paris, le 8 janvier 2024.

²² *Idem*.

de l'Iran. Depuis le 7 octobre, les Houthis ne cessent de multiplier les attaques contre des navires en mer Rouge, où transite une partie du commerce international (environ 12%). Les rebelles houthistes ciblent l'ensemble des navires accusés d'être liés à Israël, obligeant certains d'entre eux à contourner la zone de tensions, rallongeant les trajets et augmentant les coûts de ces derniers. La présence navale française est dès lors indispensable pour contribuer à la sécurisation des voies navigables et à la protection du commerce international.

En réponse à l'instabilité provoquée par les rebelles houthistes en mer Rouge, les États-Unis et le Royaume-Uni ont procédé à des raids aériens sur des sites appartenant aux Houthis au Yémen. Ce dernier est également un pays à risque puisque depuis 2015 une guerre interposée et larvée a lieu entre l'Iran qui soutient la rébellion houthiste et l'Arabie saoudite qui soutient le gouvernement central. En dépit de l'accord de normalisation entre l'Arabie saoudite et l'Iran sous l'égide de la Chine le 10 mars 2023²³, le Yémen est toujours en proie à des dissensions internes et les Houthis parviennent à perpétrer des attaques en provenance du pays.

²³ MAKINSKY, Michel, *Iran-Arabie saoudite : normalisation en vue ? La Chine au centre du jeu*, Institut d'études de géopolitique appliquée, Paris, 20 mars 2023.



Ce dernier est également en proie à des attaques terroristes puisque de nombreux groupes y sont présents, parmi lesquels l'État islamique mais surtout al-Qaïda qui dispose d'un ancrage au sein des populations locales. Al-Qaïda pourrait à terme continuer de se structurer et développer ses capacités militaires pour cibler l'Europe, notamment la France. Les frères Kouachi, auteurs de l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo en janvier 2015, ont été entraînés au maniement des armes au Yémen avant de commettre l'attaque en France. Lors de leur séjour, ils ont également été en contact avec des membres de la filiale de l'organisation terroriste al-Qaïda, AQPA (al-Qaïda dans la péninsule arabique). Il est dès lors primordial d'éviter une internationalisation du conflit en raison du risque de guerre ouverte avec l'Iran qui soutient militairement et logistiquement ces groupes terroristes. La sécurité et la stabilité au Moyen-Orient constituent plus largement un enjeu fondamental pour la France, en raison du risque que le conflit israélo-palestinien s'exporte en France comme cela a déjà été le cas dans le passé. Les attaques terroristes du Hamas peuvent par ailleurs inspirer des passages à l'acte en France comme au sein de l'Union européenne. Cela a déjà

été le cas avec l'attaque terroriste survenue en décembre 2023 à Paris ou encore à Bruxelles et Arras en octobre 2023. Dans le récit des différents groupes terroristes tels qu'al-Qaïda et l'État islamique, il convient de relever depuis le 7 octobre, des références explicites à la cause palestinienne pour inciter à la commission d'actions violentes. La résolution rapide du conflit est donc un enjeu majeur pour la région mais également pour l'espace européen afin d'éviter des attentats en réaction aux événements se déroulant au Proche-Orient.

La France et ses partenariats stratégiques avec les pays du Golfe

Les États du Golfe ont été, ces dernières années, de véritables partenaires stratégiques pour l'Union européenne et pour la France en particulier, qui a conclu des accords de défense avec certains États de la région. La France dispose d'une base permanente aux Émirats arabes unis, qui lui permet de coopérer dans l'ensemble de la péninsule arabique et de disposer d'un soutien aux opérations de défense au Moyen-Orient. La France a également ouvert avec le Qatar un « dialogue stratégique » en 2022. Les deux pays ont en effet des intérêts communs. La France, à l'aune de la crise énergétique causée par la guerre d'Ukraine, a besoin de réorienter ses approvisionnements. Le Qatar est quant à lui l'un des plus gros importateurs d'armes au monde avec l'Inde. L'industrie de l'armement française a donc des parts de marché à gagner au Qatar. Le 27 février 2024, la France et le Qatar ont signé un accord portant sur des investissements qataris équivalents à 10 milliards d'euros. Ces investissements interviendront dans différents secteurs tels que l'aérospatial, l'intelligence artificielle ou encore le numérique. Le Qatar demeure pour la France un partenaire stratégique incontournable en raison notamment de son influence internationale²⁴, comme en atteste son rôle dans les négociations entre Israël et le Hamas. Les intentions du Qatar en France et en Europe doivent d'ailleurs être interrogées et faire l'objet d'un examen politique transparent, afin d'étudier ses intentions parfois contradictoires avec les intérêts français (financement de mosquées salafistes et de groupes terroristes).

En dépit de cela, Doha s'est affiché ces dernières années comme un acteur incontournable dans la résolution de certaines crises régionales. Il a joué un rôle

²⁴ CHALLIER, Pierre, « Accord à 10 milliards d'euros avec le Qatar : « Macron a compris que Doha restait incontournable », La Dépêche, 29 février 2024.

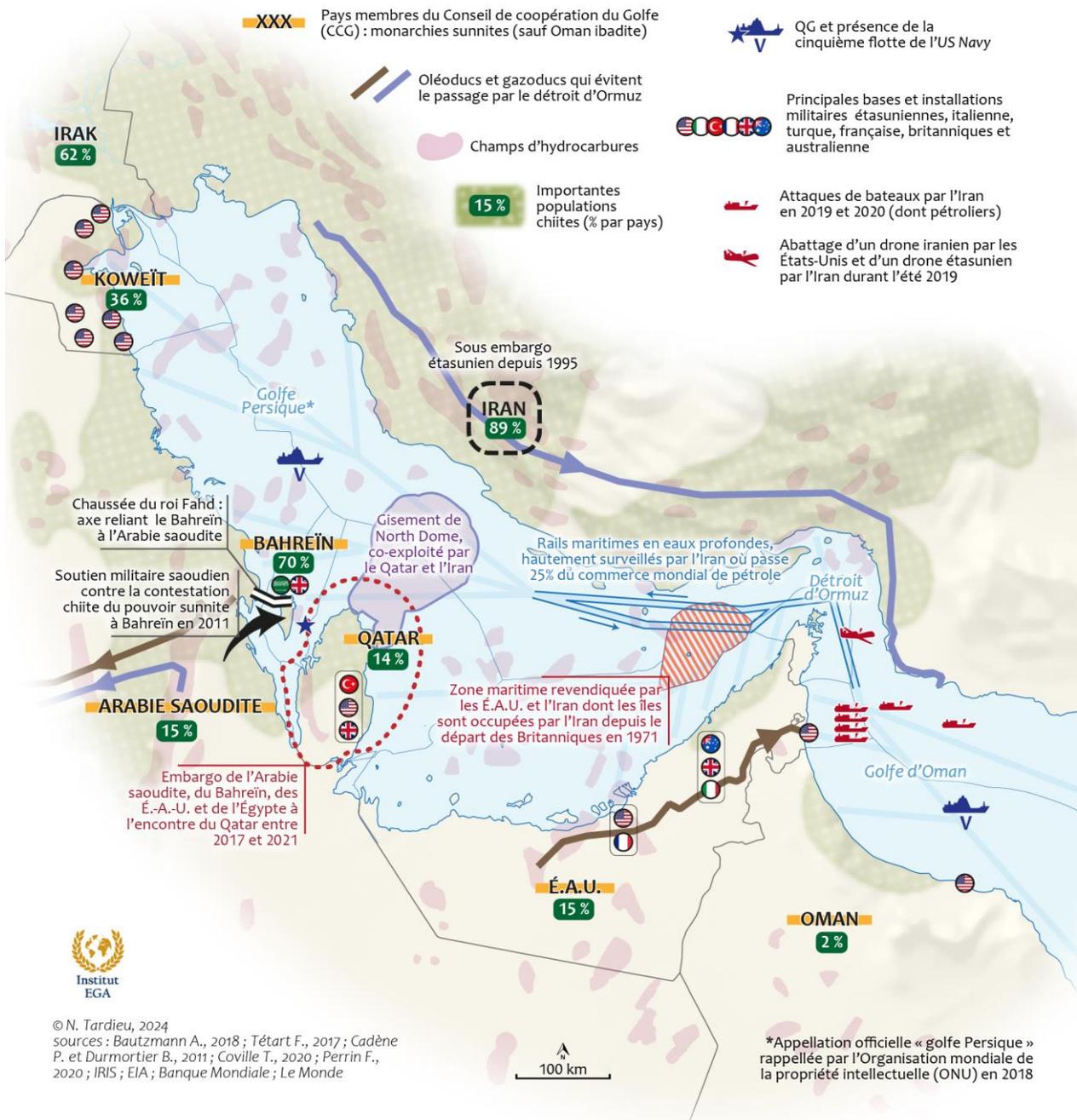
déterminant pour l'évacuation de Kaboul en août 2021²⁵. Il a par ailleurs joué un rôle de médiateur entre le Venezuela et les États-Unis en permettant la libération de dix ressortissants américains²⁶. Son rôle est notamment important dans les négociations entre l'État hébreu et le Hamas depuis le 7 octobre 2023, qui ont permis la libération d'une partie des otages israéliens détenus par le groupe terroriste. Les États-Unis ont par ailleurs établi leur plus grande base militaire d'al-Udeid au Qatar dont le contrat a été renouvelé pour dix ans. Dans un contexte de fortes tensions régionales avec le spectre de l'Iran et de ses *proxies*, il apparaît crucial que les États-Unis puissent s'appuyer sur cette base militaire afin de maintenir une présence active dans la région.

Il est en définitive déterminant de développer un axe stratégique fort avec les pays du Golfe pour contrer à terme la menace que représente la république islamique d'Iran. Depuis la remise en cause de l'accord sur le nucléaire iranien par l'administration Trump, celui-ci est gelé bien que le nouveau président américain, Joe Biden, ait tenté une négociation avec Téhéran pour parvenir à un nouvel accord comprenant de nouvelles clauses. L'Iran continue d'enrichir son uranium et à développer des missiles balistiques sophistiqués tout en adoptant une attitude déstabilisatrice et belliqueuse dans la région à travers ses *proxies* (Hamas, Houthis, Hezbollah, milices irako-syriennes) qu'elle finance, arme et pour lesquels elle procède à un transfert de savoir-faire. Elle est considérée comme une puissance du seuil, en ce qu'elle dispose des capacités militaro-technologiques pour fabriquer des arsenaux nucléaires terme, dès lors qu'elle en aura la volonté politique.

²⁵ LAGNEAU, Laurent, « *Le Qatar autorise les forces américaines à utiliser la base al Udeid dix ans de plus* », Zone militaire, 3 janvier 2024.

²⁶ *Idem*.

Golfe Persique : hydrocarbures et confrontations



Lundi 1^{er} avril 2024, le consulat iranien en Syrie était bombardé par l'armée israélienne depuis le Golan syrien. Cette attaque a tué plusieurs membres du corps des Gardiens de la révolution, l'armée de la république islamique d'Iran et notamment le général Mohammad Reza Zahedi, commandant de la Force Al-Qods iranienne pour la Syrie et le Liban. Un autre haut gradé iranien, en la personne de Mohammad Hadi Haji Rahimi, a également été tué. Après ce bombardement, la république islamique d'Iran ne pouvait pas se contenter de

répliquer, comme à l'accoutumée, via les groupes qu'elle soutient²⁷. Elle était aculée et ses ambitions de puissance régionale en péril. Elle a donc décidé de franchir un nouveau seuil en attaquant directement Israël. Si l'Iran et Israël ont jusqu'alors contenu leur affrontement dans une guerre dite « par procuration », la première quinzaine du mois d'avril 2024 a constitué un tournant²⁸. Non seulement Israël a attaqué un bâtiment diplomatique iranien avec un objectif militaire précis, soit l'élimination des hauts dignitaires militaires cités *supra*, mais l'Iran a réagi par une attaque aérienne (environ 300 lancements) directement depuis son territoire en direction d'Israël dans la nuit du 13 au 14 avril 2024. Cela constitue une première et la république islamique d'Iran a choisi de rompre avec l'histoire en créant un précédent, mettant en avant les limites de la stratégie des *proxies* qu'elle avait privilégiée jusqu'à présent²⁹. L'Iran, qui a ouvert un nouvel espace confrontationnel, a toutefois pris soin de maîtriser cette escalade. Cet épisode reflète en outre certaines limites iraniennes, dont l'arsenal balistique est certes impressionnant mais pas suffisant pour gagner un rapport de force direct avec Israël et ses alliés³⁰. Avec un taux d'interception de 93,5% des missiles balistiques iraniens, le Dôme de fer a symbolisé la supériorité militaro-technologique israélo-américain. Suffisant pour relancer le débat sur un bouclier antimissiles européen ? Emmanuel Macron, dans son discours de La Sorbonne II, jeudi 25 avril 2024, s'est engouffré dans la brèche. Israël a répondu à l'attaque iranienne en bombardant une base militaire à Ispahan, dans le centre de l'Iran et près de sites nucléaires tout en épargnant ces derniers. Cette réplique avait pour objet de restaurer sa posture dissuasive et sa crédibilité stratégique.

Cette confrontation entre les deux pays a suscité nombre d'inquiétudes chez les Occidentaux notamment la France qui n'a pas intérêt à une régionalisation du conflit. La France doit donc être particulièrement attentive à la poudrière proche et moyen-orientale, susceptible de vite s'embraser en cas de confrontation directe entre les États de la région. C'est la raison pour laquelle la France a participé à la défense antiaérienne d'Israël dans la nuit du 13 au 14 avril 2024 depuis sa base aérienne projetée située en Jordanie. Cette dernière a été mise en place en novembre 2014 afin de lutter contre les positions du groupe État islamique en Irak et en Syrie. Son devenir a posé question, notamment à l'aune de la défaite territoriale de l'État islamique. Eu égard au contexte régional, la France doit

²⁷ NEGRUS-CHEMEL, Manon et NEGRUS, Alexandre, *L'Iran ou les limites de la stratégie des proxies*, Institut d'études de géopolitique appliquée, Paris, 15 avril 2024.

²⁸ *Idem.*

²⁹ *Id.*

³⁰ *Id.*

consolider ses positions dans la région et renforcer ses bases pour les conserver dans la durée, afin de poursuivre ses missions de renseignement, de suivi de convois sensibles, de lutte anti-drones et anti-missiles, tout en consolidant ses accords de défense à l'image de celui qu'elle dispose avec les Émirats arabes unis.

La France face au système indopacifique

Yohan BRIANT

Directeur général de l'Institut d'études de géopolitique appliquée.

Piège sécuritaire en Indopacifique

En 2007, le Premier ministre japonais Shinzo Abe fait état d'une « confluence des deux océans¹ » (Indien et Pacifique) comme un élément indispensable à la promotion de la paix et de la sécurité régionales. Quelques temps plus tard, en 2011, sous la présidence de Barack Obama, les États-Unis annoncent effectuer un « pivot vers l'Asie » synonyme de renforcement de la présence économique et militaire de Washington dans la région, alors que la Chine ne cache plus son ambition de développer une marine de haute mer². Également préoccupée par l'entreprise de modernisation militaire de son rival, l'Inde lance sa stratégie *Look East*, avec un intérêt similaire envers la paix et la sécurité régionales, notamment à travers le renforcement de partenariats bilatéraux³. Le Japon présente alors sa vision d'une zone indopacifique libre et ouverte⁴, puis l'Australie publie un livre blanc consacrant l'importance de la région pour son économie et sa sécurité⁵. Ces prises de positions initiales quant au concept indopacifique permettent de dégager un premier facteur clé : la géographie.

La dominante maritime de l'Indopacifique doit en effet être analysée au prisme de la diversité de ses espaces marins. Entre les deux océans desquels la région tire son nom se trouve en effet un large espace composé de mers marginales et bordières, de littoraux, de côtes et de détroits. Le contrôle, la maîtrise et la gestion de ces espaces représentent des enjeux vitaux pour les États insulaires et archipélagiques, qui composent la majeure partie des pays présents dans la région. La logique libre-échangiste en cours depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a considérablement amplifié l'ouverture naturelle de ces États vis-à-vis de leur environnement régional. Le raccordement rapide de ces espaces

¹ Shinzo ABE, « Confluence of the two Seas », Ministre des Affaires étrangères du Japon. <https://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pm0708/speech-2.html>.

² Christopher Willis, « The Obama Pivot to Asia : An Analysis of the Fundamentals », in *UNF Graduate Theses and Dissertations*, 2017, 71 pages.

³ Lakhon Mehrotra, « India's Look East Policy : Its Origin and Development », in *Indian Foreign Affairs Journal*, vol. 7, n° 1, janvier-mars 2012, pp. 75–85.

⁴ Ministère des Affaires étrangères du Japon, « Nouveau plan pour un 'Indopacifique libre et ouvert (Free and Open Indo-Pacific - FOIP)' », Mars 2023.

⁵ Gouvernement australien, *2017 Foreign Policy White Paper*, 2017, pp. 37–49.

densément peuplés au marché mondial, soutenu et encouragé par les États-Unis à des fins politiques, a poussé toute une région à adopter un schéma de développement tourné vers la libre-circulation des biens et des marchandises, donc vers les exportations, notamment à destination des marchés occidentaux. Ces choix économiques ont été soutenus sur le temps long par des politiques publiques favorisant le développement des littoraux au détriment de l'intérieur des terres, ainsi que des secteurs économiques gourmands en matières premières. La dominante insulaire de la zone a historiquement dynamisé les flux de populations, les échanges culturels et le développement du commerce régional par voie maritime, lequel constitue toujours le vecteur commercial le plus compétitif⁶. Dans le cas d'acteurs régionaux tels que la Thaïlande, le Vietnam ou la Malaisie, l'état des lieux des infrastructures routières vient s'ajouter à l'inertie des pratiques historiques et commerciales, justifiant la prédominance du fret maritime jusque dans les échanges commerciaux avec des voisins terrestres tels que la Chine. Un degré d'importance qui s'étend également aux États péninsulaires tels que la Corée du sud, la Malaisie, la Thaïlande ou encore le Myanmar. Première puissance régionale, la Chine se trouve confrontée à un paradoxe représentatif du tropisme maritime de l'espace indopacifique. Troisième pays au monde en terme de superficie, elle dispose de 2000 km de côtes à proximité desquelles est établie 60 % de sa population et l'essentiel de son activité économique. Première puissance exportatrice et deuxième importateur mondial⁷, la Chine compte sept des dix premiers ports mondiaux (en comptant celui de Hong Kong⁸). En dépit de sa taille considérable et de sa volonté, politique et économique, de s'intégrer à l'espace eurasiatique à travers des initiatives telles que l'Organisation de coopération de Shanghai, la Chine demeure largement dépendante de sa façade maritime. On estime à 90 % la part des importations de pétrole chinois qui transitent par le détroit de Malacca, lequel voit passer chaque année entre 15 % et 20 % du commerce international et un tiers du transport mondial de pétrole brut.

⁶ Rapport de la Cour des comptes, « L'État et la compétitivité du transport aérien : un rôle complexe, une stratégie à élaborer », le 12 octobre 2016. Disponible ici : <https://www.aeroport.fr/uploads/documents/20161012-rapport-competitivite-transport-aerien.pdf>.

⁷ Clément Berthou, « Dynamiques et perspectives de l'internationalisation du yuan en Asie du Sud-Est », in Gabriel Facal et Jérôme Samuel (dir.), *l'Asie du Sud-Est 2024 : bilan, enjeux et perspectives*, 2024, p. 24.

⁸ Selon le *World Shipping Council*, dont la liste est accessible via le lien suivant : <https://www.worldshipping.org/top-50-ports>.

L'évolution du caractère stratégique des ressources naturelles et le déséquilibre économique persistant, résultant de la position respective de ces différents États sur des chaînes de production mondialisées, se traduisent par une vulnérabilité croissante aux risques géopolitiques. Il en résulte le développement d'une consubstantialité entre les enjeux économiques et sécuritaires, avec les problématiques de souveraineté. Ces derniers s'expriment de façon très pragmatique dans le degré de contrôle et dans la capacité d'exploitation dont disposent les États sur les espaces qu'ils administrent. Bien que les États insulaires, archipélagiques ou péninsulaires soient concernés au premier chef, l'interconnectivité de l'ensemble indopacifique, ainsi que son rôle pivot dans l'architecture économique mondiale, provoque l'extension de cette problématique en trois points à l'ensemble des acteurs de la région.

Une telle articulation souligne encore davantage les logiques de compétition économique et de tensions politiques qui prévalent dans cet espace. En ce sens, on constate que l'ensemble des stratégies indopacifiques développées depuis 2013 le sont selon un référentiel faisant appel à des représentations historiques, culturelles et politiques nationales. À l'instar de l'Indonésie, dont le *Global Maritime Fulcrum* (GMF), présenté en 2014 au *East Asia Summit*, a été conçu comme la synthèse d'éléments culturels, économiques, sécuritaires et diplomatiques⁹. Aucune conceptualisation de l'espace indopacifique ne saurait donc faire l'économie d'un volet sécuritaire.

⁹ Ricky RAYMON, *The Making of Indonesia's Global Maritime Fulcrum (GMF) Grand Strategy : Origins and Implementation*, thèse soumise au *Department of International Relations*, London School of Economics and Political Science, novembre 2021, 302 p.

Caractéristiques stratégiques d'un espace contrasté

Les espaces maritimes recouvrent l'essentiel de la Terre. Ils est désormais scientifiquement admis que la bonne santé de ces espaces, notamment des océans, est indispensable non seulement au développement, mais surtout à la conservation, de la vie telle que nous la connaissons. Ces espaces sont extrêmement riches, abritant quantité de ressources alimentaires, énergétiques, minières et industrielles, dont la répartition inégale est source de tensions géopolitiques. Le contrôle et l'exploitation de ces ressources représentent un enjeu économique de premier plan, sur lequel se superposent les impératifs militaires indissociables aux espaces maritimes. L'ensemble des États indopacifiques disposant d'un accès à la mer, le maintien d'une capacité aéromaritime en adéquation avec des besoins identifiés représente un facteur de crédibilité diplomatique et un élément de souveraineté essentiel, en plus du gage de puissance habituel¹⁰. Les forces aéronavales constituent un outil d'influence, en plus d'être un indicateur de statut diplomatique¹¹. L'évolution dans le choix des escales à l'étranger représente un outil de communication en faveur des partenariats autant qu'il contribue à les renforcer, notamment lorsque les accords en question prévoient des missions humanitaires. C'est notamment le cas des marines australiennes et françaises, régulièrement impliquées dans des missions de sauvetage et d'assistance, ainsi que dans la prévention et la réponse aux catastrophes naturelles¹², ce qui constitue un atout considérable en terme d'image.

Le développement des marines nationales s'effectue selon des critères qui s'expriment en termes de prérogatives et de masses critiques. Le rapport d'information déposé par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale en 2021 rappelle ainsi que, à l'exception de sa partie Océanie, la zone est si peuplée qu'elle concentre plus de la moitié de la population humaine, bien que cette proportion soit en baisse, alors qu'elle ne représente qu'un tiers de la superficie de la Terre¹³. Ses côtes sont ainsi le centre névralgique de cette concentration. La Chine et l'Inde représentant à elles seules un tiers de la population mondiale, tandis que d'autres pays comme le Japon, l'Indonésie et

¹⁰ Martin MOTTE, *La mesure de la force - Traité de stratégie de l'École de guerre*, éditions Tallandier, paru le 05 avril 2018, 416 p.

¹¹ Hervé COUTAU-BEGARIE, *Le meilleur des ambassadeurs*, Economica, 2010, 384 pages.

¹² Gouvernement australien, *op. cit.*, p. 103.

¹³ Aude Amadou, Michel Herbillon, *Rapport d'information sur « l'espace indopacifique : enjeux et stratégies pour la France »*, février 2022, p. 22.

les Philippines, qui dépassent les 100 millions d'habitants, constituent également d'importantes puissances démographiques. En parallèle, la Malaisie atteint péniblement 30 millions d'habitants, Taïwan se situe sous la barre des 25 millions et Singapour ne dépasse pas 7 millions. Cet écart démographique se matérialise naturellement dans la nature et l'intensité des opérations militaires que ces États sont en mesure de conduire. La position stratégique de Singapour au niveau du détroit de Malacca et sa dépendance économique envers le commerce maritime mondial ont très tôt poussé la cité-État à entreprendre les efforts nécessaires à l'établissement de forces armées efficaces. Rapidement reconnue pour sa qualité, la marine de Singapour est considérée comme l'une des plus performantes de la région¹⁴. Afin de compenser les contraintes inhérentes à ses caractéristiques démographiques, Singapour privilégie la qualité sur la quantité, entreprenant régulièrement d'importants programmes de modernisation, de sorte que ses forces navales demeurent parmi les plus compétentes et les plus sophistiquées à l'échelle régionale¹⁵. Un choix payant dans la mesure où Singapour dispose d'un important réseau d'accords et de partenariats stratégiques noués auprès d'acteurs complémentaires, mais également du fait que l'essentiel de ses missions a pour objet la lutte contre la piraterie et les trafics.

La militarisation maritime de l'Indopacifique s'exprime également dans le cadre d'un objectif de défense nationale, aussi la question de la sanctuarisation des territoires terrestres est également d'actualité. C'est tout l'objet de la dispute territoriale en cours autour des îles Senkaku, également appelées Diaoyu en chinois, qui voit s'opposer la Chine, le Japon et Taïwan dans une moindre mesure. Ces îles, administrativement rattachées à l'archipel Sakashima, dont le chef-lieu Okinawa abrite le plus important contingent de troupes américaines de la région, sont riches en ressources halieutiques et potentiellement en hydrocarbures. Bien qu'inhabitées, la richesse des eaux qui entourent ces îlots en font l'objet d'un contentieux suffisamment sérieux pour que Pékin et Tokyo rivalisent dans les démonstrations de souveraineté. En 2010, à la suite d'un accident maritime entre deux navires chinois et japonais, la Chine impose un

¹⁴ Bahauddin FOZEE, « Why Singapore's Navy Should Be Taken Seriously », in The National Interest, 13 septembre 2019. En ligne : <https://nationalinterest.org/blog/buzz/why-singapores-navy-should-be-taken-seriously-80361>.

¹⁵ Harry MCNEIL, « Modernisation of Singapore Armed Forces sees replacement of Victory-class corvettes », in Naval Technology, 29 mars 2023. En ligne : <https://www.naval-technology.com/news/modernisation-of-singapore-armed-forces-sees-replacement-of-victory-class-corvettes/>.

embargo partiel sur l'exportation de terres rares à destination du Japon, qui en nécessite d'importantes quantités pour sa production industrielle et dont les effets se sont répercutés sur des chaînes d'approvisionnement stratégiques mondiales¹⁶. En 2013, suite à ces premières mesures d'ordre économique, la Chine a unilatéralement mis en place une zone de défense et d'identification (ADIZ) hors du cadre du droit international¹⁷, recouvrant l'essentiel de la mer de Chine méridionale, incluant des territoires disputés avec le Japon et la Corée du Sud, laquelle réagi en étendant sa propre AZID sur les îles Socotra, jusqu'à une partie de la zone japonaise. Le Japon a réagi, d'abord en nationalisant les Senkaku en 2012, ce qui a entraîné la multiplication par treize des incursions de gardes-côtes chinois dans les eaux japonaises¹⁸. Conscient de ne pas être en mesure de rivaliser en termes de quantité de navires, le Japon a pris la décision d'accentuer sa présence sur les îles les plus occidentales de l'archipel d'Okinawa, situées au sud et à l'est des îlots contestés, d'abord en déployant des radars puis, à partir de 2019, plusieurs batteries de missiles sol-mer¹⁹. De récentes déclarations du ministère japonais de la Défense font état d'un projet de missiles hypersoniques susceptibles d'être déployés dans la région à partir de 2026²⁰, témoignant tout l'intérêt que le Japon continue de porter à cette zone. Cela illustre surtout la logique d'escalade qui tend à s'imposer dans la plupart des disputes territoriales de la région et qui sous-tend la tendance régionale vers la militarisation. On peut y voir un effet direct de la configuration de la région, laquelle favorise l'émergence de problématiques associant enjeux économiques, sécuritaires et d'exercices de la souveraineté ; il faut également y voir l'expression du caractère essentiellement marin de l'Indopacifique, qui incite les acteurs locaux à rivaliser sur le domaine maritime tout en exploitant la géographie au maximum. Or les navires de guerre demeurent le principal outil

¹⁶ John SEAMAN, « La Chine et les terres rares : Son rôle critique dans la nouvelle économie », « Notes » de l'IFRI, janvier 2019.

¹⁷ Office of the Staff Judge Advocate, « Air Defense Identification Zone » in *International Law Studies*, vol 97, 2021, Stockton Centre for International Law, p. 9.

¹⁸ Ministère japonais des Affaires étrangères, « Trends in China Coast Guard and Other Vessels in the Waters Surrounding the Senkaku Islands, and Japan's Response », 1^{er} avril 2024. En ligne : https://www.mofa.go.jp/region/page23e_000021.html.

¹⁹ Asia Maritime Transparency Initiative, « Remote control: Japan's Evolving Senkakus Strategy », 29 juillet 2020. En ligne : <https://amti.csis.org/remote-control-japans-evolving-senkakus-strategy/>.

²⁰ Liu Zhen, « Japan is working on a hypersonic anti-ship missile that may be a threat to Chinese navy activities », in *South China Morning Post*, 2020. <https://www.scmp.com/news/china/military/article/3081967/japan-working-hypersonic-anti-ship-missile-may-be-threat>.

de projection de force et d'affirmation de souveraineté dont les États disposent dès lors qu'il s'agit d'étendues maritimes.

Il existe donc un environnement favorable à la conflictualité, dont la criticité est encore accentuée par la présence de nombreux détroits et autres espaces stratégiques pouvant être instrumentalisés dans le cadre de pratiques de dénis d'accès (stratégie dite « A2/AD »²¹). Considérant l'importance des flux qui quadrillent la région et l'interconnexion des différents nœuds de tensions géopolitiques, les manœuvres d'intimidations à l'encontre ou au moyen de cibles civiles sont monnaies courantes. La mer de Chine méridionale cristallise cet état de tension et représente l'un des espaces maritimes les plus volatiles au monde, en raison de la logique de conflictualité qui limite considérablement la marge de manœuvre des acteurs ayant des intérêts à défendre dans la région. Outre le conflit latent autour des îles Senkaku/Diayu, des tensions similaires existent à propos des îles Socotra, de l'archipel des Spratleys et des îles Paracels. Chacun de ces théâtres a pour objet l'exploitation de ressources naturelles, supposées ou avérées, et indirectement l'exercice d'un contrôle sur des flux économiques considérables²². L'exercice d'un contrôle sur ces flux contribue grandement à la sécurisation des approvisionnements et des exportations, tout comme la préservation de l'intégrité des routes commerciales. Au-delà des enjeux liés à l'exploitation directe des ressources de l'Indopacifique, il s'agit également d'assurer le bon approvisionnement de la région. Dans son acceptation la plus étendue, l'Indopacifique s'étend jusqu'au détroit d'Ormuz, un espace stratégique particulièrement vulnérable, comme en témoigne l'activité des rebelles houthis qui, avec des moyens relativement limités, parviennent à perturber le commerce mondial en ciblant les navires empruntant le canal de Suez. Ces actions, commises en réaction à l'offensive militaire conduite par Israël dans la bande de Gaza, en riposte aux attaques terroristes commises par le Hamas le 7 octobre 2023, illustrent une nouvelle fois l'intégration de la zone indopacifique à la trame économique mondiale et aux enjeux de sécurité internationaux. Parmi les autres cibles potentielles, citons également le détroit de Malacca, de la Sonde et de Bab-el-Mandeb.

²¹ *Anti-Access / Area Denial*.

²² Christine Cabasset, « L'Asie du Sud-Est : une plateforme stratégique à l'échelle mondiale » in Yohan Briant, Manon Chemel, Alexandre Negrus (dir.), *Géopolitique du XXI^e siècle*, Ellipses, 2024, pp. 112-115.

Une vulnérabilité d'autant plus problématique que l'essentiel des économies de la région dépendent du commerce mondial, notamment de leur capacité à atteindre l'ensemble du marché mondial. Là où chaque terre est associée à un État, une partie des espaces maritimes échappe à tout exercice de souveraineté. Considérées comme un bien public mondial, les eaux internationales se trouvent au-delà des plateaux continentaux. Son usage est réglementé par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, dite de Montego Bay. Le principe de liberté de navigation et de survol y prévaut et toute revendication nationale y est considérée comme illégitime. Dans un tel contexte, les zones économiques exclusives (ZEE) deviennent de véritables enjeux de puissance²³. Tout un pan sécuritaire ayant trait à l'allongement des eaux territoriales, se traduisant *in fine* par l'extension de l'espace souverain, vient en effet s'ajouter à leur intérêt économique. Plus largement, pour un espace à forte dominante maritime, une île ou un ensemble d'îles plus ou moins éloignées du territoire continental présentent un réel intérêt stratégique, comme l'a montré la remilitarisation du Gotland par la Suède face à la Russie. Dans le cadre du phénomène d'hybridation des conflits, il faut également souligner les vulnérabilités que représentent les câbles sous-marins, lesquels assurent de façon quasi-exclusive le trafic internet²⁴. Toute coupure, volontaire ou involontaire (par dégât collatéral) suite à un différend armé, aurait ainsi de fortes répercussions.

La Chine comme clé de voûte de l'espace indopacifique

La Chine représente le principal point de fixation de la zone indopacifique. Un rapide inventaire des stratégies publiées par les principales puissances de la région suffit à illustrer la façon dont la deuxième puissance économique mondiale cristallise les approches. Les États-Unis assument leur hostilité vis-à-vis de la Chine, accusée de harceler les navires naviguant dans les eaux internationales²⁵ et dont les récents efforts dans les domaines technologiques et militaires sont directement perçus comme une menace²⁶. En réponse à

²³ Jean-François PELLARD, *op. cit.*

²⁴ Tour d'horizon géopolitique (podcast), « Câbles sous-marins : liaisons dangereuses » octobre 2023. Lien URL : https://soundcloud.com/institut-ega/cables-sous-marins-liaisons-dangereuses?utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing.

²⁵ Département d'État des États-Unis d'Amérique, *The United States' Enduring Commitment to the Indo-Pacific: Marking Two Years Since the Release of the Administration's Indo-Pacific Strategy*, février 2024, p. 3.

²⁶ U.S Strategic framework for the Indo-pacific, p. 6-7. Lien URL : <https://trumpwhitehouse.archives.gov/wp-content/uploads/2021/01/IPS-Final-Declass.pdf>.

l'évolution de Pékin sur la scène régionale, Washington a cherché à densifier son réseau de partenariats, réactivant d'anciens accords ou développant de nouveaux axes de coopération auprès d'anciens partenaires, à l'image de l'AUKUS. Le principal objectif de cette approche est de fédérer un ensemble d'acteurs aux capacités opérationnelles réelles, autour des États-Unis, ce qui a comme effet de polariser toujours davantage les prises de positions clivantes autour des principaux points de tensions régionaux. La dégradation rapide des relations sino-australiennes, à partir de 2018 et surtout du début des années 2020 jusqu'en 2023, est emblématique de la diffusion d'une logique conflictuelle à l'échelle de l'Indopacifique. Dans le prolongement des sanctions américaines à l'encontre des entreprises de télécommunications chinoises telles que Huawei ou ZTE, l'Australie s'est attachée à développer un plan de modernisation militaire, dont le partenariat AUKUS constitue le volet le plus emblématique. En parallèle, Canberra, dont la propre stratégie indopacifique qualifie la Chine de puissance hostile s'est livrée à de nombreuses critiques à l'encontre de Pékin, à propos de l'origine du Covid-19 ou encore d'accusations de génocide à l'encontre de la minorité ouïghour.

Plus largement, la région dans son ensemble témoigne du développement généralisé des marines de guerres, dans la continuité d'un mouvement initié par la Chine. Dès le milieu des années 1990, Pékin a entrepris de transformer ce qui était essentiellement une marine littorale en une marine de haute mer moderne et efficace, capable d'opérer loin de ses bases²⁷. Cette réforme a également lieu sur le plan doctrinal, Pékin associant le développement de ses forces maritimes à son développement économique et, *in fine*, à des enjeux de sécurité nationale. Dans ce sens, Pékin a signé en 2015 un livre blanc annonçant vouloir « dépasser la traditionnelle supériorité de la terre sur la mer et accorder un haut degré de priorité au contrôle maritime [...] afin de protéger les intérêts nationaux ainsi que les droits et intérêts maritimes²⁸ », à peu près avant ou après avoir atteint le rang de première flotte de guerre au monde (en nombre de navires), dépassant les États-Unis. Cette bascule est intervenue à un moment inconnu entre 2010 et 2015, puisque la Chine entretient le flou autour de la taille et de la composition

²⁷ Congressional Research Service, *China Naval Modernization : Implications for U.S Navy Capabilities – Background and Issues for Congress*, 30 janvier 2024, pp. 12 – 41.

²⁸ 中华人民共和国国务院新闻办公室, *中国的军事战略*, Mai 2015. Traduction libre, citation originale : « 必须突破重陆轻海的传统思维, 高度重视经略海洋[...] 维护国家主权和海洋权益 ». En ligne : https://www.gov.cn/zhengce/2015-05/26/content_2868988.htm.

exacte de sa marine²⁹. Une ambiguïté qui n'est pas sans rappeler l'articulation conventionnel-nucléaire inhérente à la dissuasion chinoise³⁰, qui témoigne là encore de la façon dont la Chine intègre les éléments de guerre cognitive.

La tactique chinoise en Indopacifique repose en large partie sur cette notion d'ambiguïté. La Chine a régulièrement fait état de son refus d'utiliser la force pour avancer ses intérêts sur la scène internationale. Au lendemain de la guerre froide, à l'occasion de l'Assemblée du Millénaire de l'ONU, en septembre 2000, Jiang Zemin, alors à la tête de la RPC s'est exprimé en faveur de l'attachement de son pays envers la paix et la Charte des Nations unies. « La Chine, a-t-il dit, ne cherchera jamais à exercer une hégémonie. C'est là l'engagement solennel que le peuple chinois prend devant le monde³¹ ». Depuis l'échec, en 1979, du dernier conflit de haute intensité dans laquelle elle s'est engagée, la Chine a effectivement opté pour une approche privilégiant la basse intensité, la politique du fait accompli et la coercition, notamment à travers l'intégration d'un volet juridique et légal à son arsenal coercitif. Entre 2014 et 2020, la mise au pas de Hong Kong s'est matérialisée grâce au grignotage progressif des particularismes institutionnels de l'archipel. La répression des velléités démocratiques, pourtant en accord avec la loi fondamentale et le principe « un pays deux systèmes » supposé garantir les particularismes du territoire jusqu'en 2049, a systématiquement été associée à une mesure légale ; qu'il s'agisse du contournement des principes de la loi fondamentale de Hong Kong, de la réforme du système électoral consécutif aux manifestations ou du vote de la loi sur la sécurité nationale.

En mer de Chine méridionale, le développement de la garde côtière chinoise s'est effectué en premier lieu sur le plan administratif. Refondée dans sa forme actuelle en 2013, elle passe son contrôle militaire à partir de juillet 2018. Dans la suite de cette évolution, la Chine vote en 2021 une loi sur la garde-côtière autorisant les flottes ayant pour mission l'application de la loi maritime à faire usage de force létale à l'encontre des navires opérant dans ses eaux nationales, y compris les zones contestées. En parallèle à ces évolutions, la garde-côtière chinoise a considérablement musclé sa flotte, bénéficiant de multiples transferts d'équipements de la part de l'Armée populaire de libération³², notamment des

²⁹ Congressional Research Service, *op. cit.*, p. 7.

³⁰ Corentin BRUSTLEIN, « La Chine et l'avènement de la "stratégie intégrée" », in *Revue Défense Nationale*, vol. 7, n° 812, p. 35–36.

³¹ Nations Unies, Assemblée générale. Cinquante-cinquième session. 3^e séance plénière. Mercredi 6 septembre 2000. A 55 PV. 3. p. 25.

³² Congressional Research Service, *op. cit.*, p. 6 ; 35.

corvettes. Dans un mouvement similaire à ce qui se produit à l'échelle des autres éléments des forces armées chinoises, ces efforts se traduisent également en terme de masse. La Chine est désormais en mesure de pénétrer régulièrement à proximité des différents points contestés en mer de Chine méridionale, n'éprouvant aucune difficulté à mener de front des opérations à proximité des eaux souveraines japonaises, vietnamiennes, indonésiennes et philippines, en plus de maintenir une présence régulière dans les eaux taiwanaises.

Cette situation modifie considérablement l'environnement régional. Les différentes stratégies de l'Indonésie en mer de Chine méridionale représentaient ainsi l'un des grands points de discordance entre les trois prétendants à la présidence de la république, au point d'être évoqué lors du débat télévisé du mois de janvier précédent l'élection. L'ancien ministre de la Défense et désormais président, Prabowo Subianto, a axé l'essentiel de sa stratégie sur le développement des capacités militaires du pays, à rebours de ce que proposaient ses concurrents malheureux³³. La position défendue par Ganjar Pranowo reposait sur le droit international mais sans éléments concrets, tandis que Anies Baswedan souhaitait que l'Indonésie devienne une force décisive dans l'élaboration d'une posture commune à l'ensemble de l'Asean.

L'ensemble de ces positions est représentatif des trois grands courants qui sous-tendent les rapports de force en Indopacifique. Un premier volet sécuritaire privilégie l'établissement d'un rapport de force structuré à partir de problématiques clivantes : revendications territoriales, discours identitaires, narratifs historiques et idéologiques, questions mémorielles. Ces différentes prises de position conduisent au développement d'une réponse militaire multifactorielle, élaborée depuis des moyens souverains et grâce au soutien institutionnel et opérationnel d'acteurs intégrés dans des réseaux de partenariats, voire d'alliances. Les États-Unis occupent le rôle principal de ce qui s'apparente à un bloc unifié contre l'expansionnisme chinois, notamment en mer de Chine méridionale. En tant que moteur des différents axes de coopération multilatéraux et principale puissance économique et militaire, les États-Unis sont également une puissance d'influence majeure, capable d'imposer des sanctions économique de manière unilatérale.

³³ Aristyo Rizka DARMAWAN, « Assessing Indonesia's potential presidents' South China Sea strategies », in *East Asia Forum*, 13 février 2024. En ligne : <https://eastasiaforum.org/2024/02/13/assessing-indonesias-potential-presidents-south-china-sea-strategies/>.

Un deuxième volet consiste à s'appuyer sur le droit international et sur les outils du multilatéralisme, afin de pointer du doigt les manquements de la Chine et attirer l'attention de la communauté internationale. C'est notamment le cas des Philippines, qui invoquent régulièrement la décision de la Cour internationale de Justice en sa faveur concernant son différend territorial avec la Chine. Les limites de ce positionnement sont nombreuses : le caractère coercitif du droit international est limité, un décalage de temporalité persiste entre le temps de la justice internationale et celui des conflits armés ; enfin, du point de vue domestique, la jurisprudence internationale ne dispose pas d'un pouvoir mobilisateur similaire à la rhétorique nationaliste, à fortiori dans un tel environnement. La Chine a pleinement intégré cette dynamique, ayant ratifié plusieurs traités internationaux mais avec des provisions excluant l'arbitrage international, notamment sur ce qu'elle estime relever du domaine de la souveraineté nationale ou de la préservation de ses intérêts nationaux³⁴. Dans le cadre des disputes territoriales en mer de Chine méridionale et plus particulièrement de la ligne en neuf traits, Pékin considère que les provisions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer sont subordonnées à son droit historique et naturel³⁵. Cet axiome stratégique constitue l'un des éléments principaux de la rhétorique chinoise consistant à faire du PCC l'unique dépositaire de la civilisation chinoise et donc le garant naturel des intérêts nationaux.

En jouant sur la dualité des représentations de l'héritage culturel de la Chine et sur l'héritage révolutionnaire du PCC, Pékin déploie une stratégie d'influence plurielle assurant la stabilité du parti en interne et accompagnant son déploiement de force en Indopacifique. Les caractéristiques du régime chinois incarnent un facteur de poids dans l'évolution de la stratégie régionale chinoise, dont Taïwan ne représente finalement qu'un élément. L'archipel taïwanais représente un enjeu stratégique en raison de sa géographie particulière, celui-ci servant de jonction entre ses espaces des mers de Chine orientale et méridionale ; un enjeu économique pour des raisons similaires, ainsi qu'en raison de son rôle central dans les chaînes de productions mondialisées faisant appel à des

³⁴ Matthew PARRY, Ulrich JOCHHEIM, *China's compliance with selected fields of international law*, European Parliamentary Research Service, septembre 2021, pp. 8 – 10.

³⁵ ZHENG Zhihua, « Why does China's maritime claim remain ambiguous ? », Asia Maritime Transparency Initiative, 12 juin 2015. En ligne : <https://amti.csis.org/why-does-chinas-maritime-claim-remain-ambiguous/>.

technologies sur lesquelles Taïwan dispose d'une avance singulière³⁶. Enfin, le passif entre les deux acteurs et l'évolution politique de la société taïwanaise depuis la fin de la loi martiale en 1982 constituent la réfutation d'une partie du discours nationaliste véhiculé par le PCC.

Si la domination du PCC sur l'ensemble de la société élimine la recherche de consensus et constitue un facteur de rapidité décisionnelle, la préservation de cette position représente également une contrainte stratégique³⁷. Acteur régional important, le Vietnam se trouve dans une situation similaire. Contraint par des éléments économiques et diplomatiques extérieurs, sa politique à l'égard de la Chine l'est également par des pressions internes. Une situation qui a poussé Hanoï à adopter une approche duale encourageant les protestations civiles mais limitant les réactions officielles³⁸. Un positionnement qui reflète le clivage socio-politique qui se structure autour des actions chinoises dans la région, mais souligne également l'influence de l'Asean. Confrontée aux interprétations parfois contradictoires de ses membres au sujet de l'Indopacifique, l'Asean tente péniblement de demeurer au centre de cet espace ; une position précaire reposant largement sur sa crédibilité en tant qu'organisation multilatérale capable d'apporter des solutions³⁹.

La France peut-elle être une puissance indopacifique ?

La consubstantialité des facteurs identitaires, économiques et sécuritaires, qui se manifeste à plusieurs échelles chez une diversité d'acteurs de la région, s'impose comme une constante de l'espace indopacifique. La réponse de la Chine à cette problématique, à la fois par sa nature et par son échelle, cristallise les prises de positions à l'échelle régionale ; alors que l'intensité des contraintes géographiques (auxquelles il convient d'associer les effets du dérèglement climatique) pèse sur l'ensemble des États impliqués dans la région, tous ne disposent pas des capacités techniques ou économiques pour assurer pleinement

³⁶ ANONYME, « Taiwan will not surrender its semiconductor supremacy », in *The Economist*, 12 octobre 2023. En ligne : <https://www.economist.com/business/2023/10/12/taiwan-will-not-surrender-its-semiconductor-supremacy>.

³⁷ Alice EKMAN, *Rouge vif : l'idéal communiste chinois*, Flammarion, 2021,

³⁸ XIAO Luo, « The Double-Edged Sword Effect of Vietnam Nationalistic South China Sea Policy—A Chinese Perspective » in Nian Peng et Chow-Bing Ngeow (éds.), *Populism, Nationalism and South China Sea Dispute. Chinese and Southeast Asian Perspectives*, Springer, 2022, pp. 47-58.

³⁹ Usanee AIMSIRANUN, Ploykaew PORANANOND, « Perspectives et réceptions de l'ASEAN autour de l'Indo-Pacifique » in *Revue internationale et stratégique*, n°129, vol. 1., 2023, pp. 105–113.

le positionnement de leur choix. La distance qui persiste entre les ambitions régionales et les moyens d'y parvenir, l'état de tension permanente qui s'installe malgré l'importance des flux humains et matériels qui transitent dans la région et la persistance de l'importance du rapport de force, constituent un environnement sur lequel la France est capable de peser.

La France est un acteur local de l'Indopacifique, en raison de ses territoires ultramarins comptant une population de 1,6 million d'habitants et représentant 90 % de la ZEE française (9 millions de km², la deuxième au monde)⁴⁰. Les ressources, essentiellement halieutiques et minières, de ces territoires représentent une partie des intérêts français en Indopacifique. Les intérêts économiques français dans la région s'expriment également dans le cadre des chaînes de productions mondialisées, dont on a vu qu'elles représentent des enjeux économiques et sécuritaires considérables. On compte ainsi plus de 7000 filiales d'entreprises françaises implantées, alors que les importations et approvisionnements français proviennent à 19,2% d'Asie et que 13,7% des exportations y sont destinés⁴¹. La complexité stratégique de l'Indopacifique et la nature plurielle des intérêts français dans la région ont conduit Paris à développer une doctrine indopacifique valorisant les échanges, la coopération et le respect du droit international.

⁴⁰ Ministère des Armées, « Indopacifique : défendre notre souveraineté », 12 décembre 2023. En ligne : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/indopacifique-defendre-notre-souverainete>.

⁴¹ Données de l'Analyse annuelle 2021 de la Direction générale des douanes et droits indirects, excluant le Moyen et Proche orient dans la catégorie « Asie ». En ligne : <https://www.cerl.fr/wp-content/uploads/2022/04/rapport-douane-import-export-2021.pdf>.

la Marine nationale⁴³. La Loi de programmation militaire 2024-2030 prévoit, en plus d'un plan de modernisation et de maintien en condition opérationnelle des équipements, dix nouveaux patrouilleurs hauturiers à l'horizon 2035 et le remplacement de six frégates de surveillance par un nombre équivalent de corvettes, entre 2030 et 2035⁴⁴. Le remplacement du porte-avions Charles de Gaulle par un successeur plus moderne doit également intervenir suivant un calendrier voisin (2038), alors qu'une décision concernant un second porte-avions doit intervenir dès 2028, consécutivement à une demande des députés⁴⁵. Le législateur français a été particulièrement actif à propos de la LPM, s'étant également mobilisé en faveur d'une augmentation des moyens dont disposerait la flotte française basée dans les territoires ultramarins⁴⁶. La France, considérant le budget de la défense comme une variable d'ajustement, a régulièrement coupé dans les programmes de la Marine nationale, mais Emmanuel Macron a souligné l'importance de suivre cette nouvelle LPM à la lettre⁴⁷.

La conflictualité de la région indopacifique et la présence ambivalente de la France dans la région, légitime par ses possessions mais contestée en raison de son histoire coloniale et de sa gestion, souvent hasardeuse, de ses territoires ultra-marins, la contraint à maintenir d'importants moyens militaires dans la région. Bien que la stratégie indopacifique française promeut le développement d'un espace libre et ouvert, la France doit régulièrement faire face à des provocations et des manœuvres dangereuses de la part de la Chine⁴⁸. Paris a conscience de ses qualités (qualité intrinsèque de ses forces armées, dissuasion nucléaire, maillage diplomatique), de ses limites (incapacité à rivaliser dans la masse, vulnérabilité stratégique et dépendance économique vis-à-vis d'acteurs extérieurs, appareil productif réduit) et doit adapter sa stratégie en fonction des évolutions stratégiques et opérationnelles des théâtres d'affrontements

⁴³ Ministère des Armées, *LPM 2024-2030. Les grandes orientations*, avril 2023, 12 pages.

⁴⁴ Vincent Gloizeau, « La loi de programmation militaire définitivement adoptée, le point sur les équipements navals », in *Mer et Marine*, 17 juillet 2023. En ligne : <https://www.meretmarine.com/fr/defense/la-loi-de-programmation-militaire-definitivement-adoptee-le-point-sur-les-equipements>.

⁴⁵ Vincent Gloizeau, « LPM : les députés ajoutent des moyens de projection pour la marine outre-mer », in *Mer et Marine*, 7 juin 2023. En ligne : <https://www.meretmarine.com/fr/defense/lpm-les-deputes-ajoutent-des-moyens-de-projection-pour-la-marine-outre-mer>.

⁴⁶ Vincent Gloizeau, « La loi de programmation militaire définitivement adoptée, le point sur les équipements navals », *op. cit.*

⁴⁷ Bernard Prézélin, « Les lois de programmation militaire et la Marine nationale », in *Revue Défense Nationale*, vol. 8, n°863, 2023, pp. 55–60.

⁴⁸ Laurent Lagneau, « En mer de Chine, les navires français font régulièrement l'objet d'actes d'intimidation, selon l'amiral Vandier », in *Zone militaire*, mars 2022. En ligne : <https://www.opex360.com/2022/03/13/en-mer-de-chine-les-navires-francais-font-regulierement-lobjet-dactes-dintimidation-selon-lamiral-vandier/>.

contemporains. Depuis l'année 2022, la Direction générale de l'armement cherche ainsi à renforcer la filière drone au sein des armées françaises⁴⁹, ce qui passe également par l'augmentation du nombre d'opérateurs et donc le développement des capacités de formation⁵⁰. Bien que les contextes géographiques, politiques et stratégiques soient différents, les succès ukrainiens en mer Noire constituent une source d'enseignement importante pour les armées dans la région indopacifique, compte tenu de l'écart massif qui séparait initialement la Russie et l'Ukraine dans le domaine des forces navales. Dans le cadre de sa stratégie de défense contre la Chine, Taïwan continue ainsi de s'inspirer de la guerre d'Ukraine, tant sur le plan doctrinal que sur le plan matériel⁵¹.

Ce changement dans la manière de concevoir et d'aborder un rapport de force asymétrique fait partie des évolutions du champ de la conflictualité, au même titre que l'hybridité des conflits et l'utilisation des zones grises⁵². Ces différents aspects, s'ils contribuent à renforcer la volatilité de l'Indopacifique, participent à diluer l'efficacité de la stratégie chinoise de modernisation et de massification de ses équipements. Les tactiques d'intimidation en mer de Chine méridionale et l'ambivalence de Pékin vis-à-vis du droit international sont donc avant tout le reflet de contraintes induites par la nécessité intérieure d'accompagner une rhétorique nationaliste, tour à tour victimaire et agressive, par des actes concrets. L'efficacité de cette approche doit aussi être évaluée selon ses effets sur l'opinion publique chinoise et étrangère, dont le rôle, variable selon la nature des régimes, n'en est pas moins essentiel alors que la cristallisation de relations conflictuelles avec la Chine conduit à la radicalisation des réponses politiques, avec une part toujours plus conséquente des dispositifs sécuritaires. Or, il vient d'être souligné que la pertinence de l'approche chinoise peut légitimement être remise en question, d'autant que les nombreuses purges opérées par Xi Jinping en réponse à des scandales remettant en cause les capacités opérationnelles de l'APL,

⁴⁹ Ministère des Armées, « Sébastien Lecornu annonce une commande de 2000 drones kamikazes ». En ligne : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/sebastien-lecornu-annonce-commande-2000-drones-kamikazes>.

⁵⁰ Élise Vincent, « Avec sa nouvelle école de drones, l'armée de terre veut augmenter le nombre d'opérateurs au sein des régimes », in *Le Monde*, 15 décembre 2023. En ligne : https://www.lemonde.fr/international/article/2023/12/15/avec-sa-nouvelle-ecole-des-drones-l-armee-de-terre-veut-augmenter-le-nombre-d-operateurs-au-sein-des-regiments_6205990_3210.html.

⁵¹ Parth Satam, « Lessons From Ukraine: Taiwan Eyes 200 'Multipurpose' Drone Boats That Can Swarm Chinese Warships », in *The Eurasian Times*, 20 mars 2024. [en ligne]. <https://www.eurasiantimes.com/tg-edited-lessons-from-ukraine-taiwan-wants-200/>

⁵² Tewfik Hamel « Les armées face aux nouvelles conflictualités », in Yohan Briant, Manon Chemel, Alexandre Negrus (éds.), *op. cit.*, pp. 278–281.

témoignent à la fois de l'insécurité de l'appareil décisionnaire du PCC et de réelles faiblesses militaires⁵³.

L'engagement des forces françaises doit donc répondre à un défi sécuritaire et politique. Au-delà des prérogatives dévolues aux forces armées, elles agissent comme un relai politique rappelant l'attachement de la France quant à sa souveraineté sur ses territoires ultra-marins, dans un contexte de rivalité discursive entre l'approche française, républicaine, de la citoyenneté et les récits contradictoires, notamment chinois et anglo-saxons, favorisant une approche essentiellement historique, ethnique ou communautaire. Plus largement, les forces armées constituent l'un des principaux relais français dans la région, y compris sur le plan diplomatique. On peut d'ailleurs constater que le développement des partenariats français dans la région s'appuie en large partie sur le levier militaire. La France a noué un partenariat stratégique avec Singapour, l'Inde ou encore l'Indonésie, qui représentent d'importants importateurs d'armement, mais elle participe aussi à des initiatives humanitaires, à l'instar de la mécanique FRANZ⁵⁴. Ce type de partenariat dynamique évolue pour se préparer à intégrer la dimension climatique et pave la voie à l'élargissement des actions françaises dans la région, notamment à travers des outils tels que l'Agence française de développement, très active dans la région de l'Asie du Sud-est⁵⁵.

L'intransigeance des États-Unis à l'égard de la Chine constitue une opportunité supplémentaire pour la France d'approfondir ses relations avec les États encore réticents à une opposition frontale avec la Chine, tels que la Corée du Sud ou la Malaisie, sans pour autant la discréditer auprès de partenaires engagés dans la voie sécuritaire, comme l'Indonésie ou les Philippines. L'approfondissement du partenariat noué entre Pékin et Manille est particulièrement significatif, compte tenu des liens historiques qui unissent les États-Unis et les Philippines⁵⁶. La polyvalence de la France, flexible dans ses

⁵³ Joel Wuthnow, « Why Xi Jinping Doesn't Trust His Own Military. The Real Meaning of China's Disappearing Generals », in *Foreign Affairs*, 26 septembre 2023. En ligne : <https://www.foreignaffairs.com/china/why-xi-jinping-doesnt-trust-his-own-military>.

⁵⁴ France Diplomatie, « Aide d'urgence – 30^e anniversaire de l'accord de coopération trilatérale FRANZ – Déclaration conjointe de la France, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (30 juin 2023) », juin 2023. En ligne : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-humanitaire-d-urgence/actualites-et-evenements/article/aide-d-urgence-30e-anniversaire-de-l-accord-de-cooperation-trilaterale-franz>

⁵⁵ Agence française de développement, *Asie du Sud-Est. Stratégie Régionale 2020–2024*, Octobre 2020.

⁵⁶ Sébastien Strangio, « France, Philippines to Begin Negotiating Reciprocal Access Agreement », *The Diplomat*, 26 avril 2024. En ligne : <https://thediplomat.com/2024/04/france-philippines-to-begin-negotiating-reciprocal-access-agreement/>.

partenariats, tempérée dans ses réponses et disposant malgré tout d'un réel poids militaire et politique, l'empêche de tomber dans une conflictualité systémique avec la Chine. Incapable de rivaliser seule avec la Chine, ni de supplanter les États-Unis, que ce soit sur le plan diplomatique ou sur le plan militaire, la France ne peut pas non plus supplanter la centralité de l'Asean, pour des raisons tant historiques que politiques et économiques. Elle se construit cependant un rôle de pivot entre les différents ensembles structurels de l'Indopacifique. Un rôle sur-mesure, en accord avec ses principes et ses capacités, qui représente sa meilleure chance de préserver ses intérêts et de faire porter sa voix dans la région.

Ce double défi sécuritaire et politique témoigne de la complexité de la région indopacifique ainsi que de l'évolution du rôle des armées, qui doit directement être relié aux nouvelles dimensions de la conflictualité entre États. À ce titre, les vulnérabilités françaises dans le domaine de la guerre cognitive, dont font partie la lutte informationnelle et d'influence, sont particulièrement saillantes au niveau de territoires périphériques telles que ses possessions en Indopacifique. Il est donc essentiel de rappeler que la préservation des intérêts français ne peut être découplée de la cohésion et du développement de ses territoires, ni de la préservation du modèle et des valeurs de la République.

Remerciements

Magomed BELTOUEV, Yohan BRIANT, Lyse DA COSTA MONTFORT, Louise-Marie DE BUSSCHÈRE, Camille DENIS, Emma GIULIANO, Tewfik HAMEL, Manon NEGRUS-CHEMEL, Alexandre NEGRUS, Loris PETRINI, Karine ROUSSEAUX, Nato TARDIEU.

L'Iega remercie Nato TARDIEU, directeur de son département cartographie, pour son expertise cartographique. L'institut remercie ses analystes, chercheurs et chercheurs associés ayant contribué aux recherches et à la rédaction de l'ouvrage. L'Iega remercie les chercheurs et praticiens, civils et militaires, ayant apporté leur soutien et leur expertise pour la rédaction de cet ouvrage.

L'Iega remercie la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées pour le soutien financier apporté au programme *Jeunes chercheurs* de l'Iega, dans le cadre duquel cet ouvrage a été rédigé.

